



ICOM

Comité ICMAH: Musées d'Archéologie et d'Histoire  
CONFERENCE 2014: 24-27 Novembre 2014

MUCEM – Marseille (France)

*La Traite et la Route des esclaves.*  
*Sites historiques, archéologiques et mémoriaux*

Président de l'ICOM international – Hans-Martin Hinz

**Trade and Routes of the Slaves. Historic, Archaeological Sites and Memorials**

Dear President of the hosting museum, M. Chougnat,  
Dear President of ICMAH, Myriame Morel,  
Dear President of ICOM Senegal, M. Touré,  
Dear Marie Grasse, board member of ICOM France,  
Dear ICOM colleagues, Ladies and Gentlemen,

It is my pleasure and honour to be with you here today in the beautiful city of Marseille and at this wonderful new museum for the annual conference of ICOM's International Committee for Archaeology and History Museums. I thank you for your kind invitation and extend warm greetings to all participants who have made the effort to gather here from near and far for this vital event.

I feel very much among friends here since this committee has also been "my" ICOM committee for more than 20 years now. I have met with many of you over the past two decades and I myself had the pleasure of organising and hosting the 1996 annual conference of ICMAH in Berlin.

This year's conference theme, ***Trade and Routes of the Slaves. Historic, Archaeological Sites and Memorials*** is at the heart of the preoccupations of those working on important historical developments that have changed world history.

ICMAH is one of the most dynamic ICOM committees, offering researchers, curators and other professionals the opportunity to collaborate and study historically significant issues, including how museums deal with these themes when they prepare exhibitions or conferences.

ICMAH had planned to meet this year in Senegal, on Gorré Island, which would have been the ideal

location, given this year's conference theme. As it is with many historical themes, we analyse the historical background and the facts on a professional level, but often lack an emotional link to the theme. Gorré is a place that guarantees both, a place for study and for emotions.

Unfortunately, the terrible Ebola virus that has spread through West African countries led to the decision to relocate the conference venue to France. Senegal has not yet been hit by the virus, but nobody could predict whether this would still be the case in November.

I know that a great deal of preparation was already done thanks to our colleagues from ICOM Senegal. I thank Mr. Touré and Mr. Camara and all who were involved in organising this conference in Senegal. We would have been very happy to come to your country. I would also like to thank the President of this hosting museum, the Chair of ICMAH and all who took the initiative, and took on the additional workload, to relocate the conference to Marseille. It was wise not to postpone the meeting, but to continue with ICMAH's regular work. I am sure there will be another chance for the committee to accept an invitation for a conference in Senegal at a later date, once the Ebola virus has been defeated in all western Africa.

I congratulate ICMAH for having chosen the theme ***Trade and Routes of the Slaves. Historic, Archaeological Sites and Memorials***. When we think about the core task of and the basic motivation for museum work in general, we will come to the conclusion that human values are at the centre of our actions, no matter where we live or come from. This task is global and ICOM is the ideal global forum for that. During these last few decades many new museums all over the world were established in order to present tragic aspects of history, like dictatorships, apartheid, the Holocaust, civil uprisings and wars in order to reconcile nations and peoples. This is an important service to society museums offer in countries where wounds need to heal after dramatic violations of human rights. Most of those museums deal with contemporary history, where the living generations were often part of the conflict. But it is also the duty of museums to go deeper into history and to speak about fundamental violations of human rights, even though they may have happened hundreds of years ago.

For centuries, slavery was a very international development, when the economies in many regions of the world became global and changed the world dramatically. The Atlantic was the main area where it occurred, although it did take place elsewhere. The slave trade changed societies in Africa, in the Americas and in Europe, an impact which is still visible today. Some of the social problems those countries have to face today have their roots in the slave trade that lasted centuries.

Museums strive to create empathy among museum visitors. This can be achieved more effectively when violations of human rights in contemporary history are presented. It is not so easy where earlier periods in history are concerned, especially if there is no documentation on those who suffered. We know a lot about how the slave trade functioned thanks to reports by those who were involved, like ship captains, doctors, merchants, judges, etc. However, there is almost no trace, written or otherwise, of the slaves themselves. No documents that could express the trauma of the tragic lives of the captives, beginning with the loss of their free status, only to be captured and sold, brought to the African slave ports, transported in inhumane conditions on slave ships that were plagued with disease and terror. In the Americas also, captives were put on the slave markets, traded like goods and forced to live and work for the rest of their lives, with almost no rights.

After the trauma they suffered, it is no wonder that slavery victims wished to erase these events from their memory. Our role as museum professionals is to present this important period of history in such a way that visitors will not only remember and learn about that tragic past of millions, but also develop a historic conscience in order to ensure solidarity with victims of human rights violations of our time. This is how museums and exhibits at historical locations can serve society as described in the ICOM museum definition.

I wish all the best for this conference, including stimulating presentations and lively discussions, rich in ideas, mutual respect, and a legacy of greater understanding as visitors travel onwards.

# Thème 1 – La Traite négrière : les aspects historiques

## Mémoire de la traite des Esclaves en pays sérère du Nord-Ouest

Sénégal, Ismaël Ciss

L'historiographie de la Sénégalie précoloniale a produit, depuis plusieurs décennies, d'importants travaux sur la traite des esclaves. Peu d'historiens se sont cependant investis dans l'étude des conséquences psychologiques, sociales et culturelles du système esclavagiste chez certains groupes, en particulier les minorités ethnoculturelles. D'une manière générale, les chercheurs historiens ont laissé ce champ d'investigation aux anthropologues dont les travaux ont contribué à une compréhension plus approfondie des dynamiques internes des sociétés africaines. Notre communication, qui relève du domaine de l'histoire des mentalités, est une contribution qui s'intéresse à la mémoire de la traite chez les sociétés paysannes seereer du Nord-Ouest, minorités ethnoculturelles implantées dans la partie extrême-ouest du Sénégal, aux portes des comptoirs commerciaux de Gorée, Rufisque et Portudal. Nous nous proposons d'analyser le rôle joué par la traite des esclaves dans le « formatage » psychologique et culturel de ces groupes qui ont été parmi les principales cibles des pouvoirs *ceddo* du Kajoor et du Bawol, deux royaumes très impliqués dans le système atlantique.

**Mots clés :** Seereer du Nord-Ouest, esclavage, traite, mémoire, société, minorités ethnoculturelles, Sénégalie, formatage, Gorée, Rufisque, Pordudal, royaumes, Kajoor, Bawol.

---

Ismaël Ciss est chercheur à l'IFAN/C A D, UCAD

Laboratoire d'Histoire

BP 206, Dakar Fann

Tél 503.19.56

e-mail : [ismaciss@yahoo.fr](mailto:ismaciss@yahoo.fr)

# PRATIQUES ESTHETIQUES SUR LA ROUTE DE L'ESCLAVE A OUIDAH : REGARD TOURNE VERS LE PASSE

Romuald TCHIBOZO  
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)  
Fellow Art Histories & Aesthetic Practices 2013/14  
[tchibozoromuald@hotmail.com](mailto:tchibozoromuald@hotmail.com)

## Résumé

L'histoire de la traite atlantique n'a cessé d'occuper les scientifiques depuis des décennies, en particulier, pour évaluer l'ampleur du tort fait au continent ou encore, pour matérialiser les lieux de mémoire dans les différents pays qui ont connu ce triste commerce. Certaines études ont également insisté sur les conséquences culturelles de ces déportations en montrant l'apport de l'Afrique à l'universelle dans les domaines religieux et de la musique. Cependant, très peu d'études sont consacrées à la réaction africaine. En 1992, le gouvernement du Bénin a décidé d'organiser, en collaboration avec l'UNESCO, une rencontre scientifique sur la traite dénommée "la Route de l'Esclave". A cette occasion, il avait été demandé aux artistes de réaliser des œuvres pour une exposition, mais également pour animer la route historique qui conduisait les esclaves de Ouidah à la plage d'où ils sont embarqués pour les Amériques. Ce sont les œuvres réalisées sur cette route qui vont nous occuper pour de cette étude. Le symbolisme, le regard tourné vers le passé et les idées qui incarnent ces œuvres méritent qu'on s'y attarde pour en révéler les sens profond.

**Mots clés** : Bénin, Ouidah, Route de l'esclave, traite atlantique, art contemporain.

## Introduction

L'histoire de la rencontre entre le territoire aujourd'hui appelé Bénin et l'occident n'a pas été une partie de plaisir et relève presque d'une légende. Elle raconte que les habitants de l'actuelle ville de Ouidah, alors désigné dans la langue locale Glehoué ou «la ferme» et dépendant du royaume de Savi fondé par le roi Kpassè à une époque qui reste à déterminer avec plus d'exactitude par de futures recherches (Adandé A., 1995b), ayant vu des hommes blancs débarquer sur la plage s'écrièrent, «le feu est sorti de la mer». Ils coururent annoncer ce qu'ils venaient de découvrir au représentant du roi qui les reçurent aussitôt et envoya l'information au roi qui les recevra lui-même plus tard. Cependant, ils ne croyaient pas si bien dire, car la suite de cette rencontre représentait plus que du feu pour cette ville, mais également pour tout le territoire de l'actuel Bénin. Pendant des siècles, non seulement des millions d'hommes ont transité par cette cité pour être exportés comme des marchandises dans les plantations de tabac et de canne à sucre dans les Amériques. Ce qui a fait donner le nom de «côte des esclaves» à cette partie du Golfe du Bénin à un moment où la traite triangulaire fut à son apogée. Mieux, les différents territoires, royaumes et chefferies qui composèrent l'actuel République du Bénin furent méthodiquement déstructurés. La suite de l'histoire est connue de tous et ne nécessite pas qu'on s'y attarde. Ce qui importe en ce moment, c'est de montrer et d'analyser les conséquences que continue à produire cette rencontre. C'est pourquoi, nous nous intéressons ici aux questions soulevées par la matérialisation symbolique de la route qui est supposée avoir conduit les esclaves de la ville de Ouidah aux bateaux qui les emmenèrent vers les Amériques.

Le but donc de cette étude n'est pas de refaire l'histoire de la rencontre ni celle de la traite des esclaves, mais de révéler les conséquences et les tensions, semblent-il, ineffaçables des relations humaines et culturelles entre les différentes nationalités qui composent aujourd'hui le Bénin.

La méthodologie utilisée pour réaliser cette étude est en deux volets. La première est caractérisée par la recherche documentaire pour faire le point. Dans un premier temps, vu que le site se trouve à Ouidah, notre préoccupation avait été de faire le point sur les documents qui traitent de l'histoire de Ouidah en soupçonnant d'y rencontrer quelques éléments sur le sujet, mais la plupart des documents sont restés silencieux sur cet aspect de l'histoire. Les raisons de cette situation sont multiples notamment, la première découle du fait que les historiens purs ne s'intéressent pas vraiment aux interrogations évoquées par la présence de pratiques esthétiques et ne semblent pas en noter l'importance pour une meilleure compréhension de l'histoire. La seconde raison est liée au contexte, car les documents sont antérieurs, pour beaucoup d'entre eux, à la période de la réalisation des œuvres sur la route et donc, ne pourraient être taxés d'avoir occulté leur présence. Toutefois, quelques articles et ouvrages sur la ville nous ont permis de situer les différents contextes et de mieux comprendre les relations qui avaient existé entre Abomey et Savi. Il s'agit par exemple, de Adandé A., 1995a et b ; Agbo, 1955 ; Codo, 1985 et 1995 ; Cornevin, 1981 ; Gomez, 1985 ; Karl-Auguste, 1985 ; Law, 1991 ; Ologoudou, 1985 ; Conséquence, il n'existe pratiquement pas de documents écrits sur la question et nous étions obligés de nous tourner vers la seconde méthode, celle de recherche directe sur le terrain.

La recherche de terrain a consisté dans un premier temps à faire tout le parcours de la route de l'esclave comme matérialisé pour répertorier une à une les œuvres qui y sont réalisées avec leurs caractéristiques. Il s'est avéré que ce sont au moins cinq artistes qui y ont travaillé. Nous avons, dans un second temps entrepris de comprendre le sens de chacune des œuvres et de savoir pourquoi telle est placée à tel endroit et non ailleurs. Ceci nous a amené à un parti pris nécessaire pour d'une part, choisir entre les œuvres ceux qui paraissent pertinents sur le site et d'autre part, distinguer les œuvres qui sont les plus significatives pour illustrer nos propos ici et donc, des pièces qui devraient être analysées au cours de cette étude. Les raisons de ce parti pris sont liées à une hypothèse de travail auquel nous sommes quasiment astreints. Certaines pièces sur la route ont été plusieurs fois vandalisées et de fait, amène à un constat qui permet de formuler l'hypothèse suivante : les œuvres d'art réalisées sur "la route des esclaves" créent une tension née du regard tourné vers le passé. Nous avons aussi cherché à comprendre auprès des populations locales d'abord, comment elles percevaient ces œuvres et ensuite, pourquoi il y en avait qui étaient régulièrement vandalisées. Quels sont les motifs de la dégradation permanente de certaines pièces sur la route ? Pourquoi il se trouve que les parties vandalisées ne sont jamais emportées ? Est-ce une dégradation innocente ou une opposition à la présence de certains symboles dans le contexte local ? Nous essaierons de répondre à ces différentes questions à travers notre étude organisée en trois parties.

Nous commencerons, dans une première partie, à rappeler le contexte de la matérialisation de ce qu'il est convenu de nommer "La route de l'esclave" ; ensuite, nous ferons l'analyse dans une seconde partie, de quelques œuvres sur la route et enfin, nous montrerons dans la troisième partie, les tensions que ces réalisations suscitent jusqu'à nos jours.

## **I- Genèse de la route des esclaves**

A la fin des années 1980, le Bénin était comme dans une situation de bouleversement des structures qui ont, jusque-là, fondé son fonctionnement. L'état avec son option idéologique marxiste-Léniniste était au bord de la cessation de paiement des salaires. Il était plus qu'urgent d'insuffler le changement, car

l'expérience en cours n'avait pas comblé les espérances. Une Conférence Nationale de dialogue fut convoquée et, le renouvellement des hommes, des structures et des principes de gouvernance fut adopté. Cependant, il faut signaler que ce renouveau des années 1990, bien que désigné démocratique n'était pas seulement un phénomène politique, mais également économique et culturel etc. et, nous ne nous occuperons ici beaucoup plus que de ce dernier aspect.

En effet, après la stabilisation de la situation politique qui a conduit à la conférence nationale, le nouveau gouvernement s'était attaché, après quasiment deux décennies de communisme, à d'une part, redonner à la Nation son identité culturelle et d'autre part, à réconcilier les différentes nationalités. Il faut noter, que c'était l'ambition première du régime communiste qui avait tenté de réconcilier les peuples en changeant notamment le nom du pays qui était Dahomey, tiré du nom de l'ancien royaume du Danxomè dont la capitale fut Abomey, en République du Bénin qui avait pu faire l'unanimité. Cependant, les dérives communistes qui ont conduit à prôner l'athéisme et la lutte contre toute forme «d'obscurantisme» ont fini par dénaturer l'identité culturelle. Il faudrait donc réussir le tour de force de corriger la situation.

Cette nouvelle tâche entreprise par le nouveau gouvernement s'est traduite par la mise en place de grands projets culturels fédérateurs dont les plus importants furent notamment, Ouidah'92 et "la Route de l'esclave". C'est ce dernier qui nous intéresse pour cette étude. Il faut cependant rappeler qu'en 1991, en proposant d'organiser l'ambitieux projet Ouidah'92, qui devrait réunir toute la diaspora noire de par le monde et surtout, inviter à discuter de son identité culturelle, revendiquer la reconnaissance du vodun comme sa religion et fonder une solidarité économique, la diplomatie culturelle internationale, en remplacement, a proposé au M. Soglo, alors Président de la République, le projet "la Route de l'esclave". Tout est parti de cette proposition qui, à la compréhension des autorités pourrait permettre d'entamer le deuil de cette difficile époque, mais également de mettre en orbite une ville qui se meurt. Le Bénin a saisi l'occasion de collaborer avec l'UNESCO pour réaliser ce projet important pour tous les pays côtiers d'Afrique qui ont trempé à divers degrés dans ce trafic. Deux aspects devraient caractériser cet évènement, un colloque international sur l'esclavage qui devrait permettre de faire le point sur les recherches en présence de tous les spécialistes reconnus de la question, mais aussi une exposition des œuvres réalisées à la demande de l'organisation qui montrerait les spécificités culturelles du Bénin. En tant qu'étudiant en Histoire de l'art à cette époque, nous avons pris une part très active à cette organisation.

Au-delà de cet aspect scientifique, il a été également question de matérialiser symboliquement la route de l'esclave. Cela ne devrait pas être loin de Cotonou pour nécessiter le déplacement en masse des participants, ce qui ne devrait pas faciliter la tâche de l'organisation. Le symbole évident semblait être la ville de Ouidah pour certaines raisons. D'abord, la ville a eu un passé très actif dans l'organisation de ce commerce et d'autre part, c'est le lieu par excellence de transit des esclaves avant leur embarquement donc, ce fut en fait, la porte de départ. Le dernier endroit où se déroulaient les négociations et tout le parcours rituel qui était censé déposséder l'esclave des forces qui pourraient entraver le paisible voyage que souhaitent les négriers. Les enchères se faisaient à un endroit qui pourrait être considéré comme le centre de la ville. Une fois que les esclaves sont acheminés d'Abomey et d'ailleurs, ils atterrisaient à cet endroit pour être négociés. Cette place, appelée "place Chacha" du pseudonyme donné par le roi Guezo au patriarche de-Souza dû à la rapidité et l'efficacité de ses actions, se trouve aujourd'hui en face de la grande maison des de-Souza qui reçoit chaque année, pour une importante fête de retrouvaille, toute la famille.



**Photo 1** : Place Chacha, Tokoudagba, vue en perspective avec une amazone, comble de l'humiliation pour les Houeda, en plan arrière, la maison de-Souza, clichée : R. Tchibozo©, 2014

De cet endroit commence la procession vers la plage en passant par là où fut planté l'arbre de l'oubli. Ils doivent tourner, sept fois pour les femmes et neuf fois pour les hommes, autour de cet arbre pour être définitivement coupés de leur passé et surtout, de leur vie spirituelle. Les chiffres évoqués ici sont liés à la morphologie des deux sexes notamment, les femmes sont dotées de sept côtes alors que les hommes en comptent neuf. La tradition a donc, retenu ces chiffres qui caractérisent toutes les cérémonies qui doivent être exécutées pour l'un ou l'autre sexe. Après cette étape, ils doivent passer par le lieu dit Zomai qui signifie le feu n'y est pas admis. A cet endroit, les esclaves étaient enfermés quelques jours dans l'obscurité, dit-on pour les calmer et les éloigner de leur passé, mais en réalité, nous pensons que ce fut une étape pour les préparer psychologiquement à la vie des cales obscures, humides et nauséabondes des bateaux. Certains artistes ont d'ailleurs, réalisé des œuvres qui rappellent bien cette mésaventure humaine dans un contexte contemporain. Chacune de ces étapes est marquée aujourd'hui par une œuvre d'art. Voilà les circonstances de matérialisation de cette fameuse route de l'esclave qui reste complètement symbolique puisque la vraie route de l'esclave commence là où les esclaves ont été capturés, ramenés dans un premier temps à Abomey et puis d'Abomey pour l'embarquement. Plus tard, une autre phase du projet s'occupe de cette longue route.

## **II- Etudes de quelques œuvres de Kouas et Tokoudagba sur la route des esclaves**

Ici n'est pas le lieu des polémiques sur l'art contemporain d'Afrique, mais réaliser l'analyse des pratiques contemporaines à l'aune d'un phénomène dont-on n'arrive pas à faire le deuil et qui sous-tend

d'autres importantes questions. Il faut rendre hommage à ces artistes qui ont su adapter leur pratique au sujet et rester un peu plus près des traditions africaines à la base. C'est remarquable et on n'a pas besoin d'insister là-dessus, les matériaux ne sont plus les mêmes qu'autrefois et la question des règles n'a pas particulièrement guidé ces productions. Il s'agit donc bien de l'art contemporain dans un contexte que je rappelais plus loin. Nous allons essayer de faire la route ensemble à travers quelques-unes des œuvres et analyser les problèmes et les interrogations qu'elles suscitent.

De toutes les œuvres réalisées sur cette route symbolique, une seule représente la localité, c'est l'une des dernières avant la porte du non-retour et n'est que la représentation d'une divinité, celle de l'eau très caractéristique des pratiques culturelles Houéda (Photo 2). Donc, en termes de représentation sur la route, on peut constater le peu de place faite aux symboles locaux. C'est justement cette question de représentation qui est la problématique la plus forte sur cette route et la suite des œuvres que nous allons étudier en révélera toute la complexité. Cette sculpture est réalisée au lieudit "Djègbadji" ou « la cour du sel » et en fait, en ce lieu, les femmes fabriquent le sel de mer avec une technique particulière. Il n'est pas utile de revenir sur la place du sel dans l'histoire de nos sociétés, mais il est important de noter que, lorsque les rois d'Abomey ont conquis le royaume de Sahè devenu Savi, l'un des sites qui les intéressaient, ce fut aussi celui du sel pour assurer l'approvisionnement de ce produit.



*Photo 2 : Tohossou, Divinité de l'eau, Tokoudagba, clichée : R. Tchibozo©, 2014*



**Photo 3** : Emblème de Gangnihessou, premier roi du Danxomè au début de la route des esclaves, Tokoudagba, clichée : R. Tchibozo©, 2014

La première sculpture qui débute effectivement la route de l'esclave est celle du premier roi du Danxomè ou celui qui est désigné comme tel (Photo 3). Il faut souligner que ce roi n'a rien connu de ce trafic qui a vraiment commencé après son règne et surtout, c'est l'un de ses successeurs Agadja qui a conquis le royaume de savi et donné l'accès à la mer au royaume. C'est donc, à partir de ce moment, que le royaume participera au trafic d'esclave. Cette sculpture représente un puissant oiseau qui montre déjà les vellétés impérialiste du royaume et le tambour, à la fois instrument de musique et outil de communication. Gangnihessou signifie en effet en français, l'épervier est le roi des oiseaux. Le message est clair, mais en même temps ambivalent. La présence de l'emblème du premier roi du Danxomè peut prêter à équivoque. Certains peuvent y lire la fondation du royaume qui se confond à la pratique de ce trafic or, il n'en est rien. C'est certainement aussi là que, nous pouvons dire que les organisateurs ont manqué le coche en autorisant ce choix.

La deuxième sculpture (photo 4) qui mérite d'être étudiée ici est le lion. La pièce est d'ailleurs, la deuxième sur la route. Ce sont les mêmes couleurs qui sont quasiment utilisées pour la réalisation de ces pièces mais, d'habitude, le lion qui représente le roi Glèlè a la bouche fermée, mais ici, on remarque qu'il rugit, qu'il est dans toute sa majesté et, la tête tournée, non pas dans la direction de la route, mais vers le nord de la ville, vers Abomey. Cela nous permet de comprendre que rien n'a été fait au hasard. L'artiste a-t-il reçu des consignes ou cela relève de son propre fait ? Il est également utile, à ce niveau de l'analyse, de noter que Tokoudagba, l'artiste qui a réalisé les œuvres en béton, est originaire d'Abomey et avait longtemps servi au musée historique comme restaurateur des bas-reliefs

donc, dans les palais royaux. Au-delà du roi qu'il représente, le lion tel que présenté est la toute-puissance du royaume qu'il incarne et est ici, l'expression de la domination. Le contexte s'y prête-t-il ?



*Photo 4 : Emblème du roi Glèlè, Tokoudagba, clichée R. Tchibozo©, 2014*



**Photo 5 :** Mamiwater, Kouas, clichée R. Tchibozo©, 2014

La troisième œuvre est celle réalisée par l'artiste Kouas Dominique à la place de l'arbre de l'oubli. Mamiwater est devenu une icône de l'art en Afrique (photo 5). Elle serait d'origine yoruba et maintenant, répandu dans le monde entier. Drewal, (1983) y avaient consacré une étude intéressante. L'artiste a réalisé peut-on dire exprès cette œuvre qui souligne que l'arbre de l'oubli n'a rien enlevé à la vie spirituelle des esclaves tel que imaginé par les acteurs de ce honteux trafic. Le symbole est assez remarquable, car comme nous le soulignons plus loin, le mamiwater est devenu une icône presque universel comme la culture emportée par les esclaves pendant cette période. Elle s'exprime aujourd'hui à travers les musiques, les danses et la religion. Qui plus est, la super structure du mamiwater qui d'habitude est une jolie figure féminine est remplacée ici par trois (3) têtes certes féminines, mais spécialement coiffées. On note sur la première, les symboles du Shango, dieu de la foudre et les deux autres, une coiffure dressée comme dans le vent et elles sont toute munies d'instruments de musique

comme un saxophone pour la plus visible, un gong géminé et un tambour pour les deux autres. Tous ces instruments existent également aujourd'hui dans toutes les musiques du monde, un peu comme pour signifier que la culture partie du « Golf du Bénin » a atteint des rivages insoupçonnés. L'inspiration de l'artiste pour réaliser cette œuvre à cet endroit précis mérite d'être saluée.

La quatrième œuvre que nous avons choisi d'étudier ici est la sculpture de la panthère (photo 6). C'est également une sculpture en béton réalisée également par Tokoudagba. Rarement, cette pièce a été retrouvée au complet tant, elle subit de vandalisme. Les raisons de ces vandalismes répétés sont nombreuses, mais une retiendra notre attention dans cette étude.

La panthère est l'animal totem des Agassouvi, c'est l'animal qui incarne le mythe fondateur de la dynastie. C'est elle qui aurait accouplé avec la princesse Aligbonon qui, par la suite, aurait accouché de l'ancêtre du clan. De ce fait, c'est un animal vénéré depuis longtemps, au moins, à l'origine du royaume (Cornevin, 1981).

Cependant, la représenter sur la route de l'esclave à une double signification. D'abord, celle de la dynastie qui mit à genoux le royaume de Savi, celui des Houeda, peuple autochtone de la région.



**Photo 6** : La panthère décapitée, Tokoudagba, Clichée : R. Tchibozo©, 2014

Ensuite, celle de l'étendard de la pratique de l'esclavage dont une partie de cette population fut victime et qui surtout, changea la structure de leur ville. Il faut noter qu'elle était « Gléhoué », la ferme (Adandé

A., 1995b) avant de devenir, avec l'impérialisme danxoméenne, la capitale de la diplomatie et du commerce internationale. Apparemment, la représentation de cet animal sur la route a ravivé une tension latente, nous y reviendrons plus loin.

La dernière œuvre que nous analyserons ici est la sculpture d'une amazone (photo 7). Elle est sculptée sous toutes ses formes sur la route. On en compte une bonne demi-dizaine sur tout le parcours en commençant par la place Chacha. Pourquoi autant cette sculpture ?



**Photo 7** : Une amazone de l'armée aboméenne, Tokoudagba, clichée : R. Tchibozo©, 2014

L'histoire des amazones dans le royaume du Danxomè est assez intéressante. C'est comme on parlerait aujourd'hui des corps d'élite dans les armées modernes. Elles prêtaient toujours serment au roi avant de s'engager dans les guerres en lui promettant de ramener la tête d'un ennemi du royaume. L'histoire nous enseigne qu'elles étaient très courageuses et n'allaient que dans les combats de corps à corps (Cornevin, 1981).

Les recherches actuelles ne nous ont pas encore permis de déterminer leur rôle exact dans l'exécution de ce trafic, mis à part leur participation aux guerres du royaume qui justement, approvisionnaient le commerce. Leur représentation en si grand nombre sur la route pourrait signifier la reconnaissance de cette bravoure, mais également la place faite à la femme dans les sociétés béninoises. Cependant, cela pourrait aussi susciter la colère et l'incompréhension des populations houéda qui peuvent y lire, ce sont

“seulement” des femmes qui ont réussi à défaire votre royaume et nous vous les montrons. La plupart des sculptures d’amazone sont également vandalisées, pas décapitées, mais dépossédées de leurs armes (photo 1). Cela paraît tout aussi curieux que ce ne soient que les armes sur ces sculptures qui intéressent ceux qui s’adonnent à cet exercice. Ici et vue de profil, elle a gardé son arme parce que cela fait corps avec la sculpture elle-même. Mais vue de face, on constate qu’ils ont réussi à lui soustraire l’arme qui est en béton aussi et qui ne devrait servir à rien pour qui l’emporte. L’analyse de cette dernière sculpture nous amène à la troisième partie qui est consacré à l’étude de l’influence du passé sur le regard actuel de ces œuvres et les tensions qu’elles suscitent.

### III- L’influence du passé et le regard contemporain

La réalisation des œuvres sur la route des esclaves semble ne pas avoir tenu compte de tous les paramètres historico-sociologiques de la ville d’accueil. Pour aller plus loin, nous pouvons dire qu’il y a eu en partie, erreur de casting à la fois, d’artistes et même de thèmes développés. Cette analyse pourrait donner l’impression que nous allons vite en besogne, mais il faut étudier de quoi il s’agit ici en remontant le cours de l’histoire moderne de ce royaume.

Ouidah ou Gléhoué fut en effet, une ancienne juridiction de l’ancien royaume de Savi, en quelque sorte, son grenier. Ce sont justement les habitants de cette contrée qui virent les européens y débarquer pour la première fois. Cependant, en l’état actuel des recherches, il n’est pas encore possible d’apporter une précision satisfaisante sur l’année de cette rencontre. Les descendants de Kpatè, le premier chef à les rencontrer officiellement avancent 1548 tandis que Casimir Agbo (1955 : 17) la situe en 1580. Cette rencontre va toutefois, consolider le royaume au XVII<sup>ème</sup> siècle car son insertion dans la traite atlantique le rendra relativement puissant, marquer son indépendance vis-à-vis du royaume tampon d’Allada. Les facilités offertes aux européens favorisèrent l’installation des comptoirs portugais, hollandais, anglais et français près du palais royal à Savi. Des forts sont installés à Ouidah faisant de cette ville, le principal port de trafic d’esclaves de la côte Ouest-africaine. Cette réussite économique suscita bien évidemment des envies et c’est ce qui arriva. L’expansion territoriale du Danxomè, pour à la fois, des raisons politiques, stratégiques et commerciales, va conduire à la destruction du royaume en 1727. Ainsi, pour atteindre la mer et pouvoir commercer avec toutes les coudées franches que cela implique, le roi Agadja d’Abomey a dû effacer de la carte le royaume de Savi en utilisant une ruse qui est restée mémorable et certainement, en travers de la gorge des populations Houeda. En effet, ayant l’ambition d’atteindre cet objectif, le roi d’Abomey s’allia, dans un premier temps, d’amitié avec celui de Savi. Ensuite, il lui propose, comme cela était de coutume au sein des dynasties régnantes d’ailleurs à travers le monde, d’épouser sa fille. Connaissant les velléités hégémoniques des aboméens, il accepta en guise de protection des agressions ce mariage. Mais, mal lui en pris car c’est justement cette fille, avec la complicité de ses accompagnants, qui a réussi à mouiller les poudres à canon que possédait ce roi et qui faisait sa supériorité par rapport aux autres petits royaumes et surtout, qui adoucissait les relations entre Abomey et Savi. Au moment de l’attaque surprise de 1727, toutes les poudres étaient inutilisables et le royaume fut vaincu et phagocyté. Mais ce ne fut pas la fin, car pour atteindre la côte, faudrait-il encore prendre Ouidah et le pacifier. Cela dura plusieurs années (Law, 1991 : 298-300). Les rois d’Abomey installèrent alors des colonies de peuplement fon pour un double but. D’abord, remplacer les exilés et ceux qui se sont réfugiés avec le roi Houffon près du lac Ahémé. Ensuite, pour contrôler le mouvement de ceux qui restèrent à Ouidah, en installant les familles fon en périphéries des premiers quartiers houéda de la ville (Adandé, 1995b et Codo, 1995). C’est ainsi que très rapidement, les fon constituèrent le groupe ethnolinguistique le plus important de la ville. Cela participait de la politique de «

foninisation » de la ville et qui devait empêcher la reconquête du royaume par les houéda (Codo, 1995). Depuis plusieurs siècles et encore de nos jours donc, les fon venus en masse du Danxomè constituèrent la communauté la plus importante et le pouvoir fon avec. Ouidah est passé d'une ville Houéda à une ville à dominance fon grâce à la politique de colonisation des rois du Danxomè. Est-ce cela qui explique ce casting ? Nous n'y croyons guère, car même si la majorité des artistes Tokoudagba, Yves Kpèdé, Accalogoun etc. viennent d'Abomey, Kouas l'un des principaux artistes lui, vient de Porto-Novo.

Il y a-t-il une idée de montrer que ce sont les rois d'Abomey qui sont les principaux responsables de la traite négrière sur cette côte ? Nous n'y voyons pas de raisons suffisantes puisqu'avant l'attaque et la destruction du royaume de Sahé ou Savi, ces monarques furent aussi prospères grâce à ce commerce et il n'y a aucune logique qui voudrait qu'ils soient épargnés dans l'écriture de cette histoire nouvelle. Qui plus est, la première sculpture qui commence effectivement la route des esclaves est celle de Gangnihessou, le premier roi du Danxomè qui n'a participé à rien du tout dans ce commerce. Conclusion, nous pouvons humblement avancer l'hypothèse que les œuvres réalisées sur la route signifient la réplique de la glorification des rois d'Abomey et de leurs actions de domination et de colonisation à Ouidah.

Résultat, les peuples qui furent dominés et malmenés pendant cette période, vont subir en contexte contemporain la glorification des mêmes personnages. Une bonne partie d'entre eux furent certainement vendus en esclavage pour amoindrir les risques de révolte. La politique de colonisation qui suivit ne fut pas seulement pour surveiller le reste des houéda, mais également pour probablement compenser la saignée organisée. Il n'est donc pas surprenant de voir, dans le contexte contemporain de la réalisation de ces œuvres, quelques réminiscences du passé. C'est vraisemblablement ce qui implique la destruction plus d'une fois de la sculpture de la panthère, l'un des emblèmes du royaume de Danxomè. Les tensions anciennes refont surface et l'occupation à nouveau de l'espace comme auparavant constitue une gêne contemporaine. Il est difficile en ce moment de déterminer ceux qui sont à l'origine de ces faits, car ce ne sont pas forcément les habitants résidant à Ouidah qui en sont les auteurs, mais probablement aussi ceux qui habitent aujourd'hui les villes environnantes, ceux qui avaient fui l'arrivée des troupes aboméennes et qui ont fondé de nouvelles cités au bord du lac Ahémé.

### **Conclusion**

Au terme de cette étude, il nous paraît essentiel de mettre en perspective l'idée qui a conduit à la réalisation de certaines pièces sur la route symbolique des esclaves à Ouidah. Les raisons qui fondent ce fait sont liées à l'analyse faite de certaines d'entre elles et la question sur la nécessité de les réaliser à cette occasion. Certes, la matérialisation symbolique de cette route nous permet, dans le contexte contemporain, de commencer enfin à envisager le deuil de ce drame humain, mais également à célébrer la participation de l'Afrique à l'universel si tant contestée. Bien que cette saignée soit épouvantable, elle a ouvert à la culture africaine une tribune d'expression et de reconnaissance si importante qu'elle n'aurait jamais pu l'avoir autrement.

Toutefois, cette matérialisation devrait contribuer à apaiser les rancœurs nées des relations autrefois hégémoniques entre les populations. Elle semble plutôt les exacerber en créant ou en ravivant des tensions latentes. La population cosmopolite de la ville vit en symbiose malgré ce passé douloureux, mais la permanente destruction de certaines sculptures assez significatives pour les vainqueurs d'hier et encore glorifiés aujourd'hui ne participera pas à cet apaisement chez les vaincus d'autrefois et peut favoriser un déséquilibre. La domination des fon à Ouidah, consécutive à la politique de colonisation entreprise par les rois du Danxomè ne saurait expliquer ces choix, nous en avons parlé plus loin. Des

études ont montré, bien qu'ils soient dominants, l'occupation culturelle de l'espace semble revenir aux houéda (Codo, 1995). C'est pour cela que nous pensons qu'il y a eu un mauvais casting de certains thèmes développés.

## Références bibliographiques

- ADANDE A., 1995, « Fragment de mémoire collective et menaces sur les patrimoines familiaux de Ouidah » in *Ouidah à travers ses fêtes et patrimoines familiaux*, Les Editions du Flamboyant, Cotonou, pp. 13-19.
- ADANDE A., 1995, « Fêtes et traditions chez les Houéda » in *Ouidah à travers ses fêtes et patrimoines familiaux*, Les Editions du Flamboyant, Cotonou, pp. 21-31.
- AGBO C., 1955, *Histoire de Ouidah du XVIème au XXème siècle*, Avignon, les Presses Universitaires, 307 p.
- CHATEAU D., 1998, *L'art comme fait social total*, Paris.
- CLAIR J., 1997, *La responsabilité de l'artiste*, Gallimard, Paris.
- CODO B., 1995, « La communauté fon de Ouidah, traditions et fêtes » in *U.G.D.O, Almanach de Ouidah. Les voies de la renaissance de Ouidah*, Caen, Editions Kanta, pp. 33-42.
- CORNEVIN R., 1981, *La République Populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, Editions Maisonneuve & Larose, 584 p.
- DJITRINO D., 1985, « Ouidah dans la traite esclavagiste : de la traite des esclaves à l'exportation de l'huile de palme » in *U.G.D.O, Almanach de Ouidah. Les voies de la renaissance de Ouidah*, Caen, Editions Kanta, pp. 83-96.
- FRANCASTEL P., 1965, *Peinture et société*, Paris.
- KARL-AUGUSTT, E., 1985, « Pour une politique de recherche sur Ouidah et sa région » in *U.G.D.O, Almanach de Ouidah. Les voies de la renaissance de Ouidah*, Caen, Editions Kanta, pp. 13-28.
- KARL-AUGUSTT, E., 1985, « Origine des Houéda : problématique et essai de synthèse » in *U.G.D.O, Almanach de Ouidah. Les voies de la renaissance de Ouidah*, Caen, Editions Kanta, pp. 61-79.
- LAW R., 1991, *The slave coast of West Africa 1550-1750- the impact of Atlantic Slave Trade on an African Society*, Oxford, Clarendon Press, 367 p.
- MEMOIRE DU BENIN, 1993, N°2, Cotonou, Editions du Flamboyant.
- OLOGOUDOU E., 1985, «Le principe-origine dans les civilisations négro-africaines : le cas de Ouidah », in *U.G.D.O, Almanach de Ouidah. Les voies de la renaissance de Ouidah*, Caen, Editions Kanta, pp. 31-46.
- TCHIBOZO, R., 2010, «L'art plastique au Bénin au détour du XXIème siècle», in Hecht (D.) & Kawik (G.) edit. : *Afrika und die Kunst. Einblicke in deutsche Privatsammlung*, Bottrop, Kawik Verlag, 2010: 126-131.
- TCHIBOZO, R., 2005, «Art contemporain au Bénin», *Harmattan 2005*, Cotonou.
- VERGER P., 1968, *Flux et reflux de la traite des nègres entre le Golf du Bénin et Bahia de todos os Santos du XVIIème au XIXème siècle*, Paris, la Haye, Mouton et Cie, 720 p.

# MARSEILLE SUR LES ROUTES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Gilbert BUTI

Professeur Histoire moderne

Aix-Marseille Université

MMSH-CNRS-Telemme

## Résumé

Dans l'histoire de Marseille le XVIII<sup>e</sup> siècle est marqué par une forte croissance commerciale. Le port qui était jusque-là essentiellement méditerranéen se hisse au niveau d'un port mondial. Les marchands et armateurs marseillais conservent des liens forts avec les Échelles du Levant mais développent d'importants échanges commerciaux directs avec les Iles françaises d'Amérique (Antilles) puis l'océan Indien. Certains fréquentent également les côtes africaines et participent à la traite négrière.

De 1698 à 1782, une quarantaine de navires ont été armés pour la traite vers les côtes de Guinée et d'Angola, soit en moyenne une expédition tous les trois ans. Au cours des dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle le mouvement s'accélère soudainement. Entre 1783 et 1793, ce sont environ neuf expéditions qui sont réalisées chaque année vers ces mêmes côtes et celles d'Afrique orientale (Mozambique), pour fournir à partir de là les plantations des Mascareignes et des Antilles (Saint-Domingue). Certes, c'est peu de chose en comparaison avec le trafic enregistré à Nantes, La Rochelle, Bordeaux ou Liverpool qui connaissent une semblable poussée en fin de siècle, mais le changement est ici soudain et considérable.

Quelque chose de nouveau se produit alors qui conduit des négociants à ne plus privilégier les seuls voyages directs ou « en droiture » entre Marseille et les Antilles. Qui plus est, les négociants s'engagent dans le « commerce circuiteux » au moment où se manifeste localement une vive et précoce réaction anti-esclavagiste. En effet, dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle de nombreuses voix se sont élevées à Marseille pour condamner la traite et l'esclavage. Mais ces vertueux principes fléchissent et Marseille se range discrètement parmi les ports négriers du royaume. Comment expliquer cette fréquentation des routes de la traite ?

L'arrêt de la traite négrière, en 1793, ne doit rien aux dénonciations de la pratique. Ce sont les guerres révolutionnaires et notamment le blocus anglais à partir d'avril 1793 qui ont brutalement suspendu, jusqu'en 1815, le grand commerce international. Et avec lui le trafic négrier.

La mémoire marseillaise comme la cité ne portent pas les traces de ces expéditions. Cette page de l'histoire locale reste à écrire.

À l'inverse de Nantes, Bordeaux ou La Rochelle, Marseille s'est peu tournée vers la traite négrière bien qu'elle développât au XVIII<sup>e</sup> siècle son commerce avec les Iles françaises d'Amérique, entendez les Antilles. Excentrée par rapport aux domaines océaniques et solidement ancrée dans l'espace méditerranéen, Marseille a longtemps écarté de ses pratiques le commerce triangulaire qui fut le soutien de ces ports du Ponant pour privilégier les voyages en droiture vers les Antilles. Cette indifférence apparaît à d'aucuns tout à fait naturelle à Marseille. Un profond sentiment d'humanité y rendrait compte d'une opposition de principe et expliquerait le manque d'ardeur des négociants pour ce trafic.

Pourtant, force est de reconnaître que si Marseille s'est tenue durant plusieurs décennies à l'écart de ce mouvement, elle ne l'a pas totalement ignoré. Qui plus est, à partir de 1783 quelque chose de nouveau se produit soudainement qui conduit des hommes de la boutique et du comptoir – et de nombreux intéressés dans leur sillage – à ne plus privilégier les voyages en droiture et à s'engager dans le « commerce circuiteux. »

Ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que diverses voix manifestent, à Marseille comme ailleurs, une vive réaction antiesclavagiste, la traite y connaît un essor fulgurant. Si de 1698 à 1782, 39 navires marseillais ont été armés pour la traite négrière, 77 le sont de 1783 à 1793. Cette brusque accélération se retrouve dans plusieurs ports de France et d'Angleterre. Choix économiques de nouvelles figures marchandes ou modifications de stratégies de vénérables maisons de la grande place méditerranéenne ? Pourquoi Marseille qui a longtemps refusé d'emprunter les chemins de la traite s'y engage-t-elle soudainement ?

## DES MARSEILLAIS À L'ÉCART DES CHEMINS DE LA TRAITE

### Un vif rejet de la traite à Marseille ?

En 1773, le négociant marseillais Charles Salles qui a fait assurer son brigantin, le *Comte d'Estaing*, pour « la traite des nègres », se retourne contre ses assureurs car le bâtiment a été perdu non loin de la Martinique et avec lui sa cargaison d'esclaves. Les assureurs qui considèrent sans fondement la requête du négociant choisissent pour défendre leur cause le juriconsulte Balthazard-Marie Emerigon, futur auteur d'un *Traité des assurances* qui fera autorité et qui est parfois considéré comme un « fondateur du droit maritime en Europe<sup>1</sup>. »

Dans son plaidoyer en faveur des assureurs l'avocat s'élève avec véhémence contre les exigences du négociant en une profession de foi abolitionniste :

L'homme n'est ni une chose, ni une marchandise propre à devenir la matière d'une assurance maritime (...) Dire que les esclaves noirs sont des choses et des marchandises, c'est se dégrader soi-même en dégradant la nature humaine<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Balthazard-Marie EMERIGON, *Traité des assurances et des contrats à la grosse aventure*, Marseille, Mossy, 1783.

<sup>2</sup> Cité par Gaston RAMBERT, *Histoire du commerce de Marseille*, T. VI *Les colonies de 1660 à 1789*, Paris, Plon, 1959, p. 174-175.

En s'opposant au principe qui faisait des esclaves des « êtres meubles » le juriconsulte se dresse contre le Code Noir et soutient que les esclaves ont raison de repousser la force par la force. Le propos dépasse le cadre d'une affaire d'assurance maritime quand Emerigon s'interroge sur le principe même de la colonisation :

L'armateur courbé sur son comptoir règle, la plume à la main, le nombre d'attentats qu'il peut commettre sur la côte de Guinée. Il examine à loisir combien chaque nègre lui coûtera de fusils à livrer pour entretenir la guerre qui fournit les esclaves et les chaînes de fer pour les tenir garrotés sur son navire. Le capitaine négrier calcule avec complaisance le droit de commission que chaque nègre acheté lui procurera et de combien d'esclaves, acquis même aux dépens des armateurs, il grossira sa pacotille. L'habitant américain calcule à son tour combien lui vaudra chaque goutte de sang dont le nègre arrosera son habitation et si la négresse donnera plus à sa terre par les travaux de ses mains que par le travail de l'enfantement. »

L'Amirauté se montre insensible aux propos de Balthazard-Marie Emerigon et condamne, en mars 1776, les assureurs à payer le dédommagement réclamé. La sentence est confirmée par le Parlement en mai 1778.

Au même moment, l'Académie de Marseille, au sein de laquelle se trouvent des négociants et planteurs, couronne le *Discours* de l'un des siens, le négociant protestant André Liquier qui s'indigne en ces termes :

Comment passer sous silence le moyen qu'on inventa pour défricher l'Amérique, après l'avoir dévastée ? Moyen infâme et qui sera l'opprobre éternel du commerce. Quand on vit que la dépopulation du Nouveau Monde entraînait celle de l'Ancien, la cupidité féconde en ressources imagina le commerce des nègres. Barbares que nous sommes ! Nous combinons de sang-froid l'achat et l'esclavage de nos semblables et nous osons parler encore d'humanité et de vertu ! Nous ventons les miracles que notre industrie opère pour l'utilité et l'agrément de la vie ; et c'est au prix de 60 000 infortunés que nous arrachons à l'Afrique, comme de vils troupeaux, dont une moitié périt de désespoir avant d'arriver en Amérique et l'autre y trouve une mort prématurée dans l'excès des travaux et des tortures. Si l'on demande maintenant, quelles mœurs ce trafic abominable a produites dans le Nouveau Monde : ici, des esclaves mutilés abrutis, succombant sous le poids de leur misère ; là, des maîtres fiers, voluptueux, plongés dans toutes sortes de dissolutions, en un mot, tout ce que la tyrannie, le caprice, la débauche, le concours de tous les vices a de plus odieux ; tel est le spectacle que nous présente un hémisphère acquis par le crime, habité par les derniers hommes et cultivé ensuite par l'esprit du commerce<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> « Quelle a été dans tous les temps l'influence du commerce sur l'esprit et sur les mœurs des peuples ? », *Recueil des pièces présentées à l'Académie de Marseille*. Discours d'André Liquier, négociant de Marseille, qui a remporté le prix au Jugement de l'Académie en l'année 1777, Marseille, François Brebion, 1778.

Peu de temps après, dans ses *Soirées provençales* éditées en 1786-1787, Béranger dénonce à son tour les échanges d'esclaves noirs contre du corail auxquels se livrent des Provençaux sur les côtes africaines :

Le commerce, fils de la liberté, pénètre dans les royaumes noirs et y commence l'exécrable édifice de l'esclavage américain (...) Quand cesserons-nous d'insulter la nature et d'outrager les lois (...) et ces lois qui se taisent, quand cesseront-elles d'être complices, par leur silence, de nos passions cupides et de nos abominables préjugés ?<sup>4</sup>

En cette fin de siècle des Lumières qui a vu se forger lentement un mouvement antiesclavagiste, ces hommes se dressent en des termes forts contre le « commerce honteux ». Comme d'autres places marchandes européennes, Marseille a été pénétrée par le mouvement des idées développées contre ces pratiques<sup>5</sup>. Pour d'autres cette répugnance résulterait du « tempérament » des Marseillais. Ainsi, pour Gaston Rambert, « alors que les ports de l'Atlantique ont très vite saisi l'intérêt de la traite, c'est un fait notoire que Marseille y a longtemps répugné<sup>6</sup>. »

### Répugnance des Marseillais pour la traite ?

Cette attitude résulterait d'une « opposition de principe » et d'un « sentiment d'humanité » propres aux Marseillais<sup>7</sup>. L'hostilité à un trafic ayant l'homme pour objet apparaîtrait naturelle dans une cité où le mot « esclavage » aurait une résonance profonde. En effet, la Méditerranée était encore aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles un vaste marché d'hommes et Marseille y payait un lourd tribut. Trop de captifs victimes des Barbaresques croupissaient dans les cachots ou ramaient sur les navires des renégats et terminaient misérablement leur vie chez l'infidèle avant d'avoir pu être rachetés par les pères de la Rédemption, Trinitaires ou Mercédaires. Dans ces conditions, « il ne faut donc pas s'étonner, pour Gaston Rambert, que le métier de négrier ait rencontré à Marseille une sorte d'opposition de principe<sup>8</sup>. »

À cette sensibilité il faudrait ajouter d'autres facteurs peu favorables aux Marseillais, à commencer par des conditions géographiques peu propices. Ainsi, par sa situation Marseille est excentrée par rapport à l'océan Atlantique et, comme le rappelle la Chambre de commerce dans un *Mémoire* adressé à Choiseul en 1767, « le débouquement de la Méditerranée rend nécessairement la navigation plus longue et plus précaire<sup>9</sup>. »

Des incompétences locales seraient également à l'origine de ce peu d'intérêt, dans la mesure où les marins provençaux, inexpérimentés dans les espaces océaniques, n'auraient pas eu la pratique des voyages en Afrique noire. Leurs capacités nautiques étaient discutées et les exemples sont légions d'une méfiance ponantaise à leur égard ; pourtant, n'est-ce pas oublier un peu vite qu'ils étaient allés au

---

<sup>4</sup> M.L.P. BERENGER, *Soirées provençales*, Paris, 1786, tome 1, p. 126

<sup>5</sup> Jean EHRARD, *Lumières et Esclavage. L'esclavage et l'opinion publique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, André Versaille, 2008.

<sup>6</sup> Gaston RAMBERT, *Histoire du commerce...*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>7</sup> *Idem*, p. 144.

<sup>8</sup> *Idem, Ibidem*.

<sup>9</sup> Archives nationales, Paris (désormais A.N.) Colonies, F<sup>2</sup> - B3. *Mémoire de la Chambre de commerce de Marseille, adressé à Choiseul le 21 septembre 1767.*

Pérou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'ils fréquentaient assidument les Iles françaises d'Amérique<sup>10</sup> ? Ajoutons également, que selon un autre mémoire de la Chambre de commerce de Marseille, les chirurgiens provençaux étaient peu habitués aux « maladies des nègres » et par conséquent peu aptes à soigner ces malheureux pendant la traversée<sup>11</sup> !

À côté de ces arguments qui ne relèvent pas de la morale ou de la philosophie mais qui seraient « au contraire frappés au coin de l'esprit le plus positif<sup>12</sup> » il faut considérer certaines insuffisances d'ordre économique. Contrairement à Bordeaux ou à Nantes, Marseille manquerait de fret pour répondre à la demande des comptoirs africains ; elle n'aurait à proposer comme articles que des vins, des eaux de vie, des indiennes et quelques coraux. L'argument économique est peu convaincant quand on connaît la composition des cargaisons indiennes ou à celles destinées aux Iles d'Amérique<sup>13</sup>. D'ailleurs, selon Imbert de Saint-Paul, inspecteur des manufactures, « on composerait à Marseille les cargaisons pour la traite des noirs avec autant de facilité que par les ports de l'Océan<sup>14</sup>. »

Cependant, il est un motif plus sérieux – du point de vue du négociant – à savoir celui qui concerne les termes des paiements. Toujours selon Imbert de Saint-Paul, bien au fait des préoccupations marseillaises : « La longueur des termes où on est en usage de vendre les noirs à Saint-Domingue et à la Martinique a toujours dégoûté les armateurs de Provence<sup>15</sup>. » Habitués, dans leurs échanges avec l'Italie ou les Échelles du Levant, à récupérer leurs fonds au bout de 6 à 12 mois, les négociants de la place n'entendent guère laisser improductifs des capitaux immobilisés pendant 2 ou 3 ans, sinon davantage ! Par sa polyvalence le commerce de Marseille – à la fois méditerranéen et atlantique<sup>16</sup> – est plus original par rapport à celui des ports du Ponant. Tout en se tournant vers les Îles, Marseille accorde toujours une part considérable au commerce du Levant, exigeant en hommes et en capitaux ; aussi, le commerce en droiture vers les Antilles suffisait aux négociants de la place.

## Les encouragements du pouvoir central

De Colbert à Choiseul, en passant par Seignelay et les Pontchartrain, le pouvoir central n'a pas ménagé ses efforts pour pousser les négociants marseillais sur le chemin de la traite et vaincre l'inertie locale. Les incitations de diverses natures – financières essentiellement – ne rencontrèrent qu'un faible écho pour de ponctuelles opérations aux médiocres résultats<sup>17</sup>. Les Marseillais ne furent pas davantage sensibles à l'influence des compagnies à monopole – comme la Compagnie du Sénégal ou celle des Indes orientales... – qui se succédèrent au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que parmi les responsables de ces groupements figurent de hautes personnalités marseillaises comme André Brüe (entre 1697 et 1723), Pierre David (fils d'un directeur de la Compagnie et successeur de Brüe), Jean-Joseph Eyries et l'armateur Pelletan<sup>18</sup>. Malgré la présence de ces hommes force est de reconnaître que « le commerce de Guinée n'intéresse guère les Marseillais. »

---

<sup>10</sup> Charles CARRIERE, Ferréol REBUFFAT, Marcel COURDURIE, « Marseille et la mer du Sud (1703-1716), l'histoire de la pacotille », *Provence historique*, t. 25, fasc.99, Marseille, 1975, p. 51-67.

<sup>11</sup> A.N. Colonies, F<sup>2</sup> - B3. Mémoire de la Chambre de commerce de Marseille, 25 novembre 1767.

<sup>12</sup> Gaston RAMBERT, *Histoire du commerce...*, *op. cit.*, p. 145

<sup>13</sup> Louis DERMIGNY, *Cargaisons indiennes, Solier et compagnie (1781-1793)*, Paris, SEVPEN, 1960.

<sup>14</sup> A.N., F<sup>12</sup>, 1834 A. Mémoire du commerce, de la navigation et des fabriques de Marseille, 1779.

<sup>15</sup> *Idem.*

<sup>16</sup> Gilbert BUTI, « Comment Marseille est devenue port mondial au XVIII<sup>e</sup> siècle », n° 185, *Marseille*, 1998, p. 72-81.

<sup>17</sup> Cf. *infra*.

<sup>18</sup> Gaston RAMBERT, *Histoire du commerce...*, *op. cit.*, p. 147-148

Pourtant les Marseillais ne sont pas restés à l'écart de ce trafic et ont surmonté leur « répugnance ».

#### MARSEILLE, PORT NEGRIER A LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE<sup>19</sup>

Sans prétendre fournir des chiffres définitifs il est possible d'évaluer, à la suite de Jean Mettas, la participation de Marseille à la traite négrière et de compléter le répertoire établi par ce chercheur<sup>20</sup>. Si la correspondance de négociants reste fragmentaire à l'image des papiers de Georges Roux – dit Roux de Corse – et de Pierre-Honoré Devoulx<sup>21</sup>, les registres matricules des hommes et navires, tenus théoriquement depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par les commis du service des classes, nous permettent de débusquer quelques mentions de traite dans la carrière des hommes et dans celle des navires armés à Marseille, tout comme au sein des rôles d'équipage au désarmement. Les rapports faits auprès des agents de l'amirauté et les dépositions consignées dans les dossiers du Parlement de Provence apportent quelques éléments complémentaires qui restent néanmoins d'une relative discrétion.

À partir de ces matériaux il est possible de pointer 117 voyages au cours du seul XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. En refusant toute idée de palmarès des ports négriers, cette estimation revue à la hausse reste sans commune mesure avec les armements relevés dans d'autres ports du Ponant – à commencer par Nantes, La Rochelle et Bordeaux – ou d'Angleterre.

Cependant, plus que le nombre global des expéditions, l'originalité forte réside dans le rythme des armements et dans leur répartition dans le siècle.

#### Armements négriers à Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle

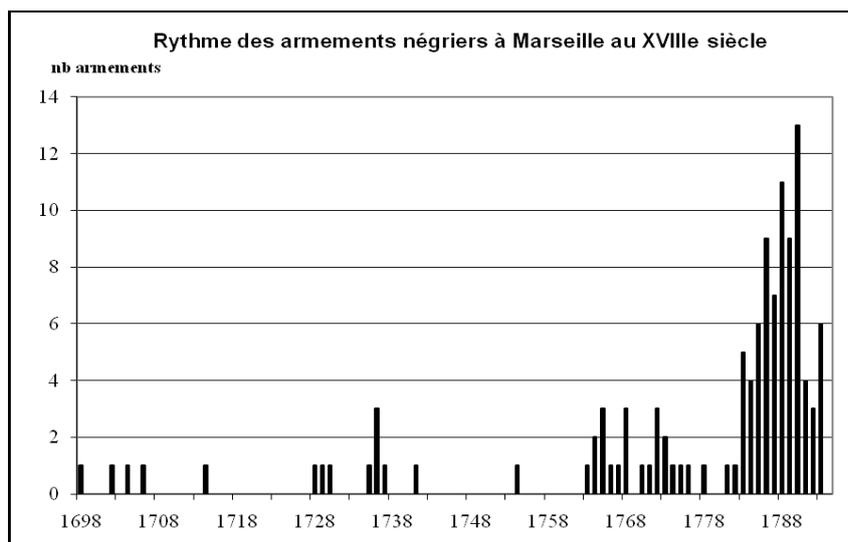
---

<sup>19</sup> Gilbert BUTI, « Marseille, port négrier au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, N°11, Les ports et la traite négrière en France, Nantes, 2007, p. 163-180.

<sup>20</sup> Jean METTAS, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1978-1984 et Adimi Théodore YABI, *Marseille et la traite des noirs au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, dirigé par Ch. CARRIERE, Aix-en-Provence, 1973.

<sup>21</sup> Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence (désormais ACCIM-P), L. XVI. Fonds Pierre-Honoré Devoulx (1790-1802) et L. XVII. Fonds Georges Roux de Corse (1764-1766)

<sup>22</sup> Ce nombre d'expéditions, qui ne prétend pas être définitif, est supérieur d'une douzaine à celui porté dans le répertoire de Jean Mettas ; il est également plus élevé que celui retenu (88) par D. ELTIS, S.D. BEHRENDT, D. RICHARDSON et H.S. KLEIN, *The Trans-Atlantic Slave Trade*, Cambridge, 1998 et repris par Marcel DORIGNY et Bernard GAINOT, *Atlas des esclavages. Traites, sociétés coloniales, abolitions de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, p. 24. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour prendre en considération les armements de bâtiments marseillais effectués dans les ports du Ponant.



La pratique de la traite marseillaise se décline en trois temps : jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle les expéditions sont ponctuelles et isolées ; elles connaissent un bref élan au milieu du siècle et enregistrent un soudain essor à la fin de celui-ci, plus précisément à partir de 1783.

La traite négrière aurait débuté à Marseille en 1702, avec l'armement du vaisseau l'*Hirondelle*. En vérité les premières expéditions furent légèrement antérieures et liées à l'action d'un certain Gaspard Maurellet<sup>23</sup> ainsi que le rappelle le R.P. Jean-Baptiste Labat :

« Il arriva à la Martinique à la fin du mois de mai (1698) un vaisseau chargé de nègres venant de la côte de Juda en Guinée, pour le compte du sieur Maurellet de Marseille et C<sup>ie</sup>. J'en fus averti aussitôt par un neveu du sieur Maurellet nommé Boisson, qui avait une habitation du côté du fonds Saint-Jacques<sup>24</sup>... »

Maurellet fut un des premiers marchands-bourgeois de Marseille à s'être intéressé aux Antilles, notamment pour le commerce sucrier<sup>25</sup>. C'est pour approvisionner sa raffinerie en sucres bruts qu'il songe à la traite négrière et obtient, en 1696, des permissions royales « pour faire la traite des nègres et les porter aux Isles d'où il pourra revenir en droiture à Marseille avec un chargement de sucres<sup>26</sup>. » Afin d'accroître la production de sa raffinerie et d'augmenter pour cela les importations de sucres bruts, Maurellet envisage de pratiquer la traite sur une plus grande échelle. Pour cela, il demande à Pontchartrain, en 1699, « le privilège pour aller traiter à la coste de Guinée 5 à 600 testes de nègres pour les apporter à la Martinique et autres isles françaises voisines...<sup>27</sup> » Toutefois, l'opposition des dirigeants de la Compagnie de Guinée et la pression des raffineurs bordelais le conduisent à renoncer

<sup>23</sup> Gaspard Maurellet demeure relativement mal connu : ni correspondance, ni comptabilité. Ce marchand-bourgeois était fils d'un puissant marchand fortement impliqué dans le commerce avec le Levant (Méditerranée arabo-musulmane). Après avoir pris la succession de son père, Gaspard aida Colbert à créer, à Marseille, la Compagnie du Levant, dont il devint le directeur en 1669. Il perçut rapidement, sans en être le véritable initiateur, l'intérêt pour Marseille à s'orienter vers les Isles d'Amérique. Il créa à la Martinique une importante société, Maurellet et C<sup>ie</sup>, qu'il confia sur place à un neveu Boisson.

<sup>24</sup> R. P. Jean-Baptiste LABAT, *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, 8 volumes, t. IV, Paris, Jean de Nully, p 418-419.

<sup>25</sup> Une raffinerie de sucre fut construite à Marseille dès 1671, sur les encouragements de Colbert, pour les besoins de la Compagnie du Levant créée en 1669. Des difficultés financières conduisirent la Compagnie à se dessaisir de la raffinerie que Maurellet en 1673-1675.

<sup>26</sup> Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (désormais AD BdRh) IX B3, f<sup>o</sup> 802. Lettre de Pontchartrain, 8 février 1696. Permission royale accordée au négociant marseillais Gaspard Maurellet.

<sup>27</sup> AD BdRh, IX B3. Mémoire de Maurellet à Pontchartrain sur le commerce de Provence aux Isles d'Amérique, 1699.

au projet. Il n'en reste pas moins vrai que la traite négrière apparaît étroitement liée la colonisation des Iles d'Amérique et aux besoins des plantations dans le cadre du mercantilisme et de l'Exclusif.

Peu après cet abandon, en 1702 exactement, des armateurs marseillais – Dieudé, Ravel, Guintrand, Sigaud, Guitton – obtiennent des autorisations de la Compagnie de Guinée<sup>28</sup> pour « faire la traite en Guinée et transporter les nègres et marchandises jusqu'aux isles d'Amérique<sup>29</sup>. » Cependant, le navire l'*Hirondelle*, parti de Marseille en janvier 1703, qui charge en Guinée des esclaves pour Portobelo, « brûle » sur le chemin du retour le long des côtes espagnoles ce qui n'encourage guère d'autres expéditions<sup>30</sup>. Le pouvoir central oblige la Compagnie à accorder gratuitement la permission aux négociants désireux de faire la traite, mais les Marseillais ne se manifestent pas et le secrétaire d'Etat de déplorer que : « (...) le commerce de Guinée n'est guère du goust de cette ville<sup>31</sup>. »

D'ailleurs, si à partir des années 1730 la croissance commerciale de Marseille est portée par le trafic avec les Iles françaises d'Amérique, ce sont les voyages « à droiture » qui dominent ces relations<sup>32</sup>. Les voyages triangulaires restent isolés et parfois effectués sous la conduite de non-Marseillais, comme le capitaine Bernard Cazajus, du Havre, commandant le *Mars* en 1728 ou Jacques Pélissier, à la tête du *Saint-Philippe*, ancien navire du Havre, en 1730<sup>33</sup>. Les relations marchandes avec les Iles françaises d'Amérique qui connaissent un vif élan à partir des années 1730 sont essentiellement réalisées dans le cadre de voyages en droiture.

## Relations commerciales entre Marseille et les Îles françaises d'Amérique (1730-1780)

---

<sup>28</sup> La Compagnie de Guinée, s'associa à la Compagnie royale de l'*Asiento* pour passer avec le roi d'Espagne, en 1702, un traité qui autorisait les deux compagnies à introduire des esclaves noirs dans ses territoires américains.

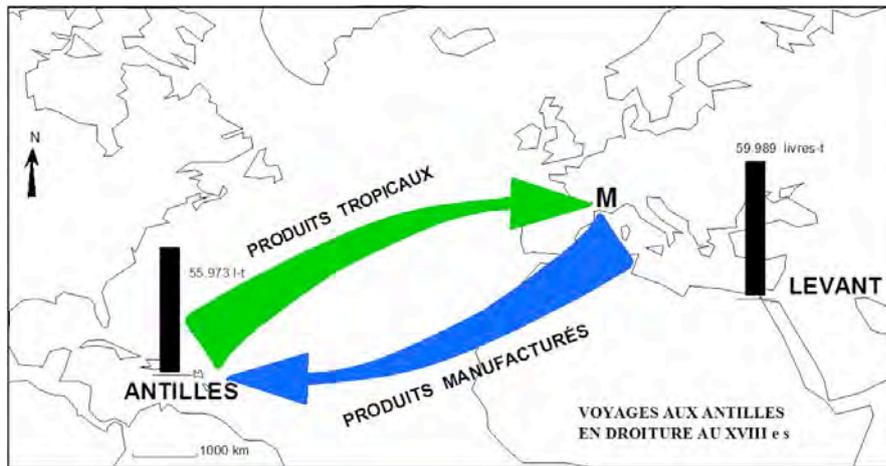
<sup>29</sup> AD BdRh, IX B4. f°126. 26 novembre 1702.

<sup>30</sup> RAMBERT G., *Histoire du commerce...*, *op. cit.*, p. 154.

<sup>31</sup> Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence (désormais ACCIM), H 44. Traite des nègres. Lettre de Pontchartrain, 1703.

<sup>32</sup> Charles CARRIERE, *Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude des économies maritimes*, 2 volumes, Marseille, Institut historique de Provence, 1973.

<sup>33</sup> Adimi Théodore YABI, *op. cit.*, p. XVI.



L'intérêt passager pour la traite, au moment de la guerre de Sept Ans, est surtout lié à la forte personnalité de Georges Roux, dit Roux de Corse. À la tête de la plus grosse fortune de la place, le « prince des armateurs marseillais » qui sera premier échevin à deux reprises, a armé plusieurs navires pour la traite – le *Zélé*, le *Duc de Choiseul*, le *Duc de Praslin*, le *Modeste*. Hormis le fait que Georges Roux avait un correspondant de toute confiance à la Martinique, en la personne de son oncle Jacques de Franceschi, nous ne connaissons guère le déroulement de ces campagnes négrières et ignorons tout de leurs résultats financiers<sup>34</sup>. Au vrai, les difficultés de trésorerie qui précipitèrent Roux de Corse, devenu marquis de Brüe, dans une chute irréversible n'ont pas de relation directe avec la traite mais sont essentiellement dues à d'hasardeuses spéculations, à de somptueuses dépenses, à la « catastrophe de Kourou » (1763-1764)<sup>35</sup> et au krach des courtiers de 1774<sup>36</sup>.

Au lendemain de la guerre d'Indépendance américaine, quelque chose de nouveau se produit qui conduit des hommes de la boutique et du comptoir – et de nombreux intéressés dans leur sillage – à ne plus privilégier les voyages en droiture vers les Iles et à s'engager soudainement dans le « commerce circuiteux. » À partir de 1783, plusieurs navires s'y adonnent annuellement et leur nombre ne cesse de croître jusqu'en 1793, au moment où la guerre contre l'Angleterre brise le XVIII<sup>e</sup> siècle commercial marseillais<sup>37</sup>. Ainsi, de 1696 à 1782 on compte environ un navire négrier tous les trois ans au départ de Marseille ; entre 1783 et 1793, la moyenne s'élève à 8 navires par an<sup>38</sup>. Assurément, Marseille se range parmi les ports négriers et emprunte les chemins de la traite.

<sup>34</sup> Nous ne disposons que d'une partie du journal inachevé du voyage effectué par le capitaine Jean-Etienne Garcin, commandant le *Duc de Praslin*, pour l'expédition de 1765 (ACCIM, L.XVII) Voir Charles CARRIERE et Michel GOURY, *Georges Roux de Corse. L'étrange destin d'un armateur marseillais (1703-1792)*, Marseille, Jeanne-Laffitte, 1990, p. 168-170.

<sup>35</sup> *Idem*, p. 170-176 ; Jacques MICHEL, *La Guyane sous l'Ancien Régime. Le désastre de Kourou et ses scandaleuses suites judiciaires*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; Marion GODFROY, *Kourou, 1763. Le dernier rêve de l'Amérique française*, Paris, Vendémiaire, 2011.

<sup>36</sup> François-Xavier EMMANUELLI, *La crise marseillaise de 1774 et la chute des courtiers*, Paris, CNRS, 1979.

<sup>37</sup> Charles CARRIERE, *Négociants...op. cit.*, 109-152.

<sup>38</sup> Signalons cependant, le départ de Bordeaux, en avril 1783, du brigantin l'*Auguste*, de 130 tonneaux, commandé par le capitaine Jean-François Eyffren de La Seyne, pour le compte de Beaussier et Ventre, Dragon Antoine Michel, Ventre et Sube (SHDMT, 13P 3)

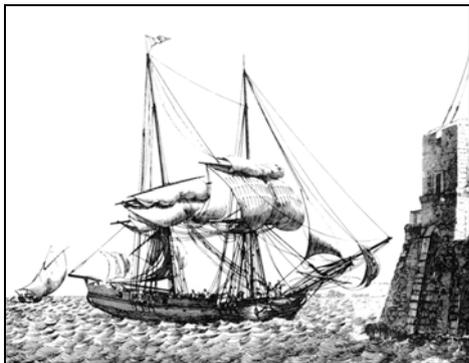
Le schéma du « commerce triangulaire » est connu. Les bâtiments quittent Marseille avec divers produits d'échange<sup>39</sup> : cauris (petits coquillages ramenés de l'océan Indien et connus à Marseille sous le nom de « porcelaine »), platilles ou toiles de lin blanches venues de Silésie, toiles de coton blanches et bleues des Indes dites « anebasses », toiles peintes ou « indiennes », cristaux, petits miroirs, vieux linges, « clincaillerie » (couteaux, aiguilles, épingles, ciseaux, ustensiles de vaisselle), armes, poudre, eau-de-vie et coraux. Bref, on l'aura compris, la fameuse répugnance des Marseillais à l'égard de la traite peut difficilement s'expliquer par la difficulté à composer les cargaisons !

Les lieux de traite restent relativement imprécis dans notre documentation : « Côtes d'Afrique », Sénégal, Congo, « Juda » (Ouidah) mais surtout Guinée et Côte de l'Or, ainsi que Mozambique et « Angole » où le capitaine Claude Granot, commandant en 1741 l'*Elisabeth*, a été assassiné peu après avoir épousé la reine du « royaume nègre de San Salvador », au sud de l'Angola<sup>40</sup>.

Les destinations sont relativement limitées et en rien originales : Martinique et Guadeloupe (Saint-Louis), mais surtout Saint-Domingue, la « perle sucrière » avec Le Cap français, Port-au-Prince, Les Cayes, Léogane, Saint-Marc, tandis que les Mascareignes – Île de France, Île Bourbon – figurent en fin de siècle.

Les navires armés ne sont pas des bâtiments spécialisés dans ce genre de transport, mais nombre d'entre eux, après 1783, sont achetés par les armateurs « pour le voyage de Guinée » : l'*Amphitrite*, l'*Aimable Louise*, l'*Annibal*, l'*Idée*, l'*Ébène*, le *Sextius*, le *Diligent*, l'*Oromaze*, le *Caton*, l'*Aimable Julie*, le *Théodore*, le *Naz...* Ces bâtiments « d'occasion », de portées inégales – de 60 tonneaux pour la goélette l'*Idée* du capitaine Monnier à 800 à 1000 tonneaux pour l'*Oromaze*, frégate du capitaine Buquet – sont également employés en Méditerranée. Si les types de bâtiment ne sont pas systématiquement indiqués dans nos sources, les brigantins (18) de 180 à 200 tonneaux en moyenne, les vaisseaux (11) et navires (8) de 350 à 600 tonneaux sont les plus fréquemment mentionnés ; cependant la variété des bâtiments est grande dans la mesure où nous trouvons également des corvettes (3), frégates (4), goélettes (3 de 60 tonneaux), senaus (3), polacre (1), barque (1) et tartane (1).

#### Un brigantin<sup>41</sup>



<sup>39</sup> Le terme de « pacotille », qui est souvent employé pour évoquer en l'occurrence des produits et objets de peu de valeur, est mal venu car il recouvre un ancien droit d'embarquement de marchandises réservé aux membres de l'équipage.

<sup>40</sup> Gaston RAMBERT, *Histoire du commerce...*, op. cit., p. 146. Voir ci-dessous.

<sup>41</sup> BAUGEAN, *Collection de toutes les espèces de batimens de guerre et de batimens marchands qui naviguent sur l'Océan et dans la Méditerranée*, Paris, vers 1810.

Ces bâtiments, qui appartiennent souvent à des compagnies, sont des copropriétés – fractionnés en 24 parts ou quirats – et impliquent donc plusieurs associés à ces affaires. Les noms de certains de ces bâtiments ne dissimulent aucunement l'objectif commercial : ainsi en est-il de l'*Ébène*, du *Postillon de Juda* ou de la *Belle esclave*.

En dehors de Marseille, d'autres ports provençaux se sont-ils livrés à la traite négrière ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question. En fait le poids commercial de Marseille, les structures marchandes, les liens avec des planteurs des habitations antillaises et l'importance des capitaux exigés pour ce commerce tendent à écarter les ports secondaires dans ces armements. Les écarter, mais non les éliminer. Rappelons, le voyage de l'*Aimable Sabine*, goélette de Saint-Tropez commandée en 1820 par Jean-Jacques Gimbert pour la côte de Guinée puis Saint-Domingue, dont on retrouve la trace grâce à un étonnant ex-voto<sup>42</sup>.

Parmi les ports mentionnés dans les lettres patentes de 1716, qui accordent la liberté de la traite à certains ports, figure Sète<sup>43</sup>.

En revanche, nombreux sont les ports provençaux qui ont fourni des marins pour composer les équipages des navires négriers : Martigues, La Ciotat, Saint-Nazaire/Sanary, La Seyne, Toulon, Saint-Tropez et Cannes. Dans ces conditions, la pratique négrière peut difficilement restée cantonnée dans les limites du seul port de Marseille.

## NEGRIERS PROVENÇAUX SUR LES CHEMINS DE LA TRAITE

À l'image de son port qui comptait peu de bâtiments négriers, la ville de Marseille, contrairement à Bordeaux et plus encore à Nantes, abritait peu de Noirs au XVIII<sup>e</sup> siècle dans ses murs. Néanmoins, ces gens de couleur dans la grande place marchande présentent quelques traits originaux.

### Des gens de couleur dans la cité

Ils se rencontrent d'abord sur le port ou plus exactement dans l'arsenal des galères. Les premières expéditions négrières marseillaises ont eu Marseille pour destination finale. En effet, en 1679, la Compagnie du Sénégal a accepté de fournir des nègres pour compléter la chiourme des galères basées à Marseille depuis 1665. À cette occasion, le commissaire Desgranges, établi dans la cité, aurait été félicité par Colbert pour avoir aidé le capitaine Bonneau à débarquer 85 Noirs sur la place<sup>44</sup>. D'autres convois, composés d'un peu moins d'une centaine d'esclaves, suivirent. L'un d'eux, en 1681-1682, fut particulièrement dramatique dans la mesure où les 73 esclaves débarqués à Dieppe durent gagner Marseille à pied ; sur les 56 survivants amenés à l'Arsenal, le médecin des galères n'en reçut que 36, les autres étant en un trop triste état pour y être admis<sup>45</sup>.

Quelques actes notariés mentionnent furtivement cette présence servile dans un cadre domestique. Ainsi, le 03 septembre 1731, Thérèse Monier, veuve du capitaine Louis Grasson, fait

---

<sup>42</sup> Laurent PAVLIDIS, « L'ami Gimbert. Portrait d'un capitaine négrier de Saint-Tropez à l'époque de la traite illégale », *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, N°11, Les ports et la traite négrière en France, Nantes, 2007, p. 181-194.

<sup>43</sup> Paul MASSON, *Marseille et la colonisation française*, Paris, Hachette, 1912, p.237-238.

<sup>44</sup> Selon Jules MATHOREZ, *Les étrangers en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Champion, 1919-1921, p.397.

<sup>45</sup> Paul MASSON, *Les galères de France. Marseille port de guerre*, Aix-en-Provence, 1938, p. 266-267

devant notaire l'inventaire après décès des biens de son défunt mari qui commandait le vaisseau la *Junon* :

Au retour du voyage de Guinée où il avait fait la traite des nègres et de la Martinique avec un chargement de sucres et autres marchandises alors qu'il fut arrivé dans la rade de cette ville [Marseille] ayant fait faire le salut à ND de la Garde avec la décharge de son artillerie, un des canons cassa et l'un des éclats donna à la tête du capitaine Grasson qui tomba à la renverse et mourut sur le champ (...) »

Et dans l'inventaire de la maison du capitaine, située rue de la Darse, paroisse Saint-Ferréol elle fait mention d'une pièce où : « figure un lit avec ses tables à l'usage de la négresse qui était au service du défunt. »

Un demi-siècle plus tard, le 6 novembre 1782, après le décès du capitaine Jacques Chaix, de Marseille, le notaire fait état d'une somme de « 2000 livres pour le montant d'un nègre, nommé Charlot, qu'il vendit le 08 mars 1781 au Sr. Blanchard et de 1200 livres produit de la négresse Félicité vendue au Sr. Burin, huissier de cette ville de Marseille. »

Les autres Noirs dans la ville sont en partie connus grâce au dénombrement fait à la suite des déclarations royales de 1776 qui demandaient aux maîtres de signaler aux greffes des amirautés les gens de couleur<sup>46</sup>. Les lacunes du premier état, transmis en 1776, ont conduit Sartine, secrétaire d'État à la Marine, à demander à l'intendant de La Tour de recommencer l'opération l'année suivante. Alors que le royaume compterait « 4 à 5 000 hommes » de couleur pour 27 à 28 millions d'habitants, Marseille en abriterait 41 – 29 esclaves et 17 libres – soit 0,04 % de sa population<sup>47</sup>. Toutefois, ce groupe représente – ce qui n'est guère surprenant – plus de la moitié des gens de couleur qui ont été recensés dans la généralité d'Aix – Aix et Toulon constituent les deux autres foyers d'importance relative<sup>48</sup>.

Alors que l'on observe en France une surreprésentation des hommes parmi les Noirs, Marseille se singularise par un relatif équilibre des sexes et la constitution de familles. La présence de près de 25 % d'individus de moins de dix ans et souvent nés dans le royaume, marque cette originalité qui semblerait indiquer que nombre de nouveaux venus ont fait souche dans la grande cité portuaire<sup>49</sup>. D'une manière générale ces gens de couleur ne viennent pas directement d'Afrique, mais arrivent des Iles françaises d'Amérique avec leurs maîtres, tandis que certains ont pu être introduits à partir de l'océan Indien par Suffren à la suite de son expédition de 1783<sup>50</sup>.

Jusqu'à la guerre de Sept Ans, les arrivées à Marseille sont plus nombreuses que les départs, la situation se renverse après la guerre d'Indépendance (15 nègres quittent Marseille en 1785 alors qu'il en arrive 4)<sup>51</sup> Les esclaves (12) et une partie des libres (17) sont domestiques, soit 44 % du groupe recensé, tandis que les autres se situent dans le monde de la boutique et de l'artisanat. Comme dans

---

<sup>46</sup> Erick NOËL, *Être noir en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 2006, p. 95-144 et Pierre H. BOULLE, *Race et esclavage dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2007, p. 168-198.

<sup>47</sup> Des recherches en cours sous la conduite d'Erick Noël invitent à réviser à la hausse ces données. On pourra ainsi consulter le récent travail de Franz Rolle, *Être Noir à Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master2, préparé sous la direction d'E. Noël, université des Antilles, 2014.

<sup>48</sup> AD BdRh, C., 4620. Nègres.

<sup>49</sup> Erick NOËL, *Être noir...*, *op. cit.*, p. 109-110.

<sup>50</sup> Rentrant d'Inde, le bailli de Suffren aurait débarqué à Marseille 52 hommes et femmes pris sur la côte de Malabar, destinés à servir dans la fabrication des toiles indiennes, et finalement embarqués de Lorient en décembre 1787. Voir Jules MATHOREZ, *Les étrangers en France...*, *op. cit.*, p.386-387.

<sup>51</sup> Gaston RAMBERT, *Histoire du commerce...*, *op. cit.*, p. 171.

les différentes localités où ont été répertoriés des gens de couleur ceux-ci se trouvent majoritairement – près de 60 % à Marseille – dans des familles de la bourgeoisie et du négoce : chez les Solier, Tiran, Hermitte, Diant, épouse d'un négociant de la Martinique... La noblesse y est minoritaire (14 %) contrairement à Aix, ville parlementaire, et à Toulon dominée par le corps de la Marine.

### Les hommes de la traite

Ils ne sont pas aisés à saisir. Par définition, tout au moins pour les acteurs de premier plan, ce sont des marchands et des négociants. Leur nombre est insignifiant jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et s'il augmente fortement après 1782 nous ne connaissons pas pour autant toutes les maisons de commerce qui ont participé à ce trafic. Qui plus est, derrière les raisons sociales figurent un certain nombre d'associés pour des opérations ponctuelles ou des affaires de plus longue durée.

Néanmoins, lors du « boom négrier », il est possible d'en identifier une quarantaine, soit environ 5 % des 750 maisons de négoce relevées par Charles Carrière pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi cette minorité, sept sociétés commerciales ont réalisé 27 armements sur les 64 identifiés entre 1783 et 1793, soit environ les 2/3 des expéditions négrières marseillaises. Il s'agit de Bigaud, Poulard et Cie (6), Jean et David Baux (4), Arnaud, Clavel et Cie (3), Dallest François et Larreguy (4), D'Illens, Van Berchem et Cie (4), Lemée François et divers (3), Mathieu François et divers (3). D'une manière générale, le nombre de planteurs est réduit parmi les Marseillais ; en 1790, on n'en compterait que cinq possédant une « habitation » aux Antilles dont Martin fils d'André<sup>52</sup>, armateur de l'*Eclair*, navire de 350 tonneaux, commandé en 1785 par le capitaine Guitemot, chargé d'esclaves en Angola pour les Iles françaises d'Amérique. Toutefois, si les acteurs de ce négoce sont rarement des planteurs, des liens étroits les unissent parfois à des propriétaires d'habitations, à l'instar de Gaspard Maurellet et Georges Roux.

Parmi les maisons impliquées dans la dernière décennie figurent de grosses fortunes, sinon les plus importantes de la place avec Hugues l'aîné (1 armement), Jacques Rabaud et C<sup>ie</sup> (1), Solier, Martin, Salavy et C<sup>ie</sup> (2), les frères Baux (4) et à un niveau moindre les frères Greling (2), Dallest et Larreguy (4), D'Illens, Van Berchem et Cie (4). Des sociétés fraîchement constituées et aux assises plus fragiles ont également participé au mouvement comme celles de François Emmanuel Mathieu (3), de François Le Mée (3), d'Arnaud, Clavel et Cie (3) et de Bigaud, Poulard et Cie (6) qui illustrent à la fois l'attrait exercé par les campagnes négrières et les difficultés rencontrées par les nouveaux venus sur la place.

Qu'ils soient de Marseille, de Suisse, de Genève ou de Languedoc des huguenots ont participé peu ou prou à la traite négrière. Les Rabaud, Solier, Martin et Salavy, les frères Greling, Martin fils d'André appartiennent à cette « internationale négociante » établie parfois de longue date dans le grand port provençal et qui a joué un rôle majeur dans les initiatives prises en direction de l'océan Indien<sup>53</sup>. Les origines géographiques de certains d'entre eux figurent parfois clairement sur la coque de leurs navires : ainsi trouvons-nous le *Ville de Lausanne*, le *Pays de Vaud* et l'*Helvétie*... parmi les bâtiments de Louis d'Illens, originaire de Lausanne et associé à Billy Berthoud dit Van Berchem, qui furent armés, en 1790-1792, pour la traite au Mozambique.

---

<sup>52</sup> Charles CARRIÈRE, *Négociants...op. cit.*, p. 983-984.

<sup>53</sup> Voir les travaux de Charles CARRIÈRE, *Négociants...op. cit.*, de Louis DERMIGNY, *Cargaisons indiennes, Solier et compagnie (1781-1793)*, Paris, SEVPEN, 1960 et d'Herbert LÜTHY, *La banque protestante en France, de la Révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, 2 volumes, Paris, SEVPEN, 1959

Une partie de ces hommes se retrouvent dans les réunions de l'Académie de Marseille et n'ont sans doute pas manqué d'écouter, voire d'applaudir, le vigoureux *Discours* anti-esclavagiste de leur confrère, le négociant protestant André Liquier. Au reste, nombre de négociants académiciens négriers, huguenot ou non, appartiennent à la puissante Loge Saint-Jean d'Écosse de Marseille. Ainsi en est-il de Philippe Arnaud, Beaussier et Ventre, Bigaud, Chauvet, François Dallest, Joseph Fiquet, François Mathieu, Solier, Martin et Salavy. Il en est de même de plusieurs capitaines de navires négriers : Eydin, Jeansollen, Salomon ou Louis Curet, qui commande, en 1791, le *Sérapis*, armé par Sérane, également membre de la même loge<sup>54</sup>. Certains navires négriers de ces armateurs portent sur leur coque des noms qui ne sont pas sans rappeler cette appartenance maçonnique : les *Bons Amis*, la *Concorde*, l'*Union*.

Des hommes éclairés, sans nul doute, et des situations complexes dans un siècle qui a vu la lente émergence d'un mouvement antiesclavagiste et a été celui « de la prise de conscience de l'insupportable<sup>55</sup>. » Ainsi, le juriste Balthazard-Marie Emerigon, malheureux défenseur des assureurs du brigantin perdu, et Charles Salles, propriétaire de ce brigantin chargé de « fret humain », appartiennent à cette même loge. Porte-parole des anti-esclavagistes, protestant et franc-maçon, André Liquier, n'est-il pas, en 1788, associé au sein d'une compagnie d'assurance avec l'académicien Jacques Rabaud, dont la *Constance Pauline* livre, cette année-là, 231 esclaves à Saint-Domingue ? Assurément, ce siècle est celui d'une :

prise de conscience inévitablement lente et laborieuse, tant étaient lointaines, à demi abstraites, les réalités de la traite et de l'exploitation des Noirs ; tant était forte la concurrence de multiples abus autrement proches ; tant était lourd l'héritage mental issu de la Bible, de la philosophie gréco-latine, de la pensée juridique moderne<sup>56</sup>.

### Les nouvelles motivations

Les primes accordées en 1784 par l'État, pour chaque Noir débarqué dans les Iles françaises d'Amérique et à Cayenne, et augmentées en 1789 pour répondre aux besoins en main d'œuvre servile, ont-elles été déterminantes pour expliquer le soudain engouement de Marseille pour la traite ? La concordance des dates entre ces mesures et l'essor de la traite marseillaise semblerait l'indiquer. Pourtant, si ces décisions n'ont pas laissé insensibles les Marseillais, elles ne sauraient rendre compte à elles seules de l'orientation prise à partir de 1783. Si ces dispositions ont trouvé localement une écoute c'est parce que la situation commerciale incitait à le faire. La législation, qui ne saurait être le moteur de la vie économique, peut en traduire les sourdes inquiétudes.

Au vrai, trois raisons peuvent être retenues pour comprendre le changement d'attitude des négociants marseillais. La « crise du Levant » – crise larvée depuis 1763, sinon 1756<sup>57</sup>, et aggravée par le krach de 1774 – et l'essoufflement de l'économie de plantation, que traduisent des retours moins fructueux et une plus grande immobilisation des capitaux, tendent à réduire les profits commerciaux. Au même moment, l'ouverture de la traite sur les côtes de Mozambique, que les cargaisons soient

---

<sup>54</sup> B.N.F., FM<sup>2</sup> 291. Documents transmis par Pierre-Yves BEAUREPAIRE que je remercie chaleureusement.

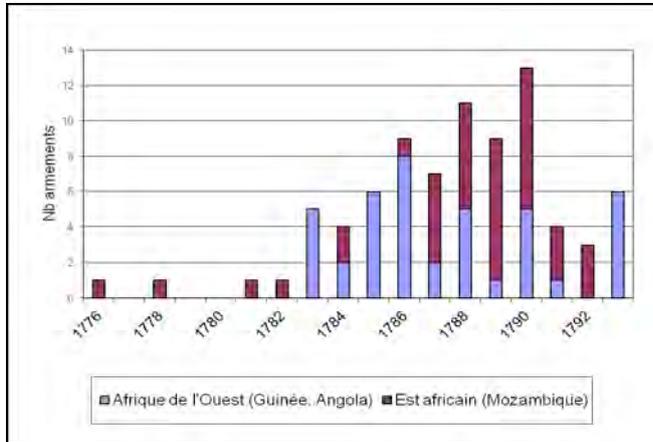
<sup>55</sup> Jean EHRARD, *Lumières...*, *op. cit.*, p. 214.

<sup>56</sup> *Idem.*

<sup>57</sup> Charles CARRIERE et Michel MORINEAU, « Draps du Languedoc et commerce du Levant au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire Économique et Sociale*, 1968, n° 2, p. 108-121.

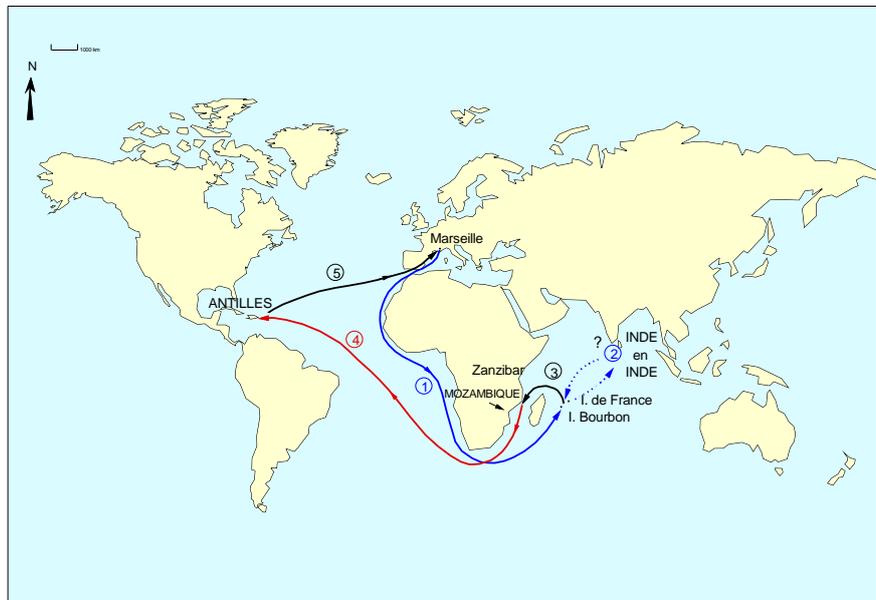
destinées aux Mascareignes ou dirigées vers les Antilles, incite les Marseillais à armer vers l'océan Indien.

### Directions des armements négriers marseillais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle



Cette répartition, qui met en évidence l'intérêt croissant des négriers marseillais pour l'est africain, appelle quelques réserves dans la mesure où notre documentation reste souvent incertaine sur les mouvements réels des navires, donc sur la destination des esclaves et les retours effectués. Les armateurs qui reçoivent une double permission de la Compagnie, commerce et traite, ont-ils toujours réalisé les deux opérations ? Les esclaves achetés sur la côte orientale de l'Afrique sont destinés aux Mascareignes mais d'aucuns empruntent le chemin de la mer des Antilles.

### Les chemins de la traite de Marseille (1780-1790)



Ainsi, la traite apparaît pour les négociants comme la recherche de profits compensateurs. Attitude en rien extraordinaire pour des hommes d'affaires. Toutefois, les expéditions négrières ont-elles été fructueuses ? Là se situe la question centrale. Faute de comptabilité sûre il est difficile d'apporter une réponse satisfaisante ; nous pouvons tout au plus approcher quelques situations. Pour financer leurs expéditions vers les Iles d'Amérique et l'océan Indien Guillaume Bigaud et Jean Poulard cherchèrent à emprunter à la grosse aventure sur différentes places, à commencer par Nantes, car ces hommes nouveaux – fils de cuisinier d'Aix-en-Provence et de Lyon établis à Marseille au début des années 1780 – n'inspiraient guère confiance localement. Ils organisèrent 6 voyages à la traite de 1783 à 1790 mais leur gestion ne fut pas à la hauteur de leurs initiatives et les conduisit, en 1790, à déposer un bilan de faillite avec un passif de plus de 775 000 livres<sup>58</sup>. Aux déboires des audacieux Bigaud et Poulard, nous pourrions ajouter les difficultés de Pierre Honoré Devoulx qui put récupérer en 1802, et en partie seulement, l'argent de la cargaison de nègres traités sur la côte de Mozambique en 1790, son correspondant étant mort à Saint-Domingue et sa veuve installée à New-York<sup>59</sup>.

Les négociants de Marseille qui, pendant trois-quarts de siècle, ont échangé des marchandises avec les Îles françaises d'Amérique sans prendre véritablement part au « trafic circuiteux » ont vécu sur une ambiguïté partagée par le plus grand nombre. Malgré leur hostilité à l'esclavage, d'aucuns se sont soudainement consacrés à un commerce basé sur la déportation et le travail forcé d'êtres humains, se livrant à la traite tout en la déplorant. L'espoir d'un « grand coup » ou la recherche de profits compensateurs rend compte de ces comportements marchands. Illustrant cette contradiction, l'un d'eux – Chambon – s'épanche sur « cette race infortunée » que son cœur « voudrait rendre libre » mais regroupe, en même temps, les indications les plus précieuses pour quiconque souhaiterait se livrer aux achats d'esclaves en terre africaine...

Lors de la Révolution, les négociants de la place se montrent à la fois favorables à un adoucissement du sort des esclaves et opposés à un affranchissement général et immédiat qui serait préjudiciable à l'économie de plantation !

Le commerce de Marseille reste profondément attaché au système colonial. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des Marseillais reprendront naturellement le chemin de la traite africaine, un chemin qui reste toujours discret dans la mémoire de la grande cité portuaire. Une mémoire de papier à savoir celui des archives qui restent les seules traces pour écrire cette page méconnue de l'histoire de Marseille.

---

<sup>58</sup> Charles CARRIERE, *Négociants ...op. cit.*, p. 937-938

<sup>59</sup> ACCIM, L. XVI. 1. Traite des nègres. Mémoire de Pierre-Honoré Devoulx, an X (juin 1802)

# War, Slavery and the sites of Memory, Southwestern Nigeria

Adisa Ogunfolakan ,  
directeur Musée d'histoire naturelle,  
Obofemi Awolowo, (Univ. Ife Ife, Nigeria)

Yorubaland witnessed series of war from the 16<sup>th</sup> Century to 19<sup>th</sup> Century. These wars ravaged this part of Nigeria, indeed West Africa and decimated her population.

Recent archeological research works identified series of abandoned sites as a result of these wars and pointed out the routes from hinterland to the coast where slaves were shipped to Europe and America. The scars of war were noted and sites of memory were identified and documented.

This paper therefore examines some of these wars, slavery in the context of slavery in Yoruba culture and Diaspora. It concludes by advocating for the archaeology of war to further identify, analyse and understand the route (s) of war most especially from the east to the southwest down to the coast.

-----  
Le pays Yoruba a été le témoin d'une série de guerres du 16<sup>e</sup> à au 19<sup>e</sup> siècle, qui ont ravagé cette partie du Nigéria et de l'Afrique de l'ouest et décima les populations.

De récentes recherches archéologiques ont mis en évidence des sites abandonnés suite à ces guerres et découvert des routes de l'intérieur vers la côte par lesquelles les esclaves ont été embarqués vers l'Europe et les Amériques. Les dommages de guerre et des sites de mémoire ont été identifiés et documentés.

Cette intervention examine certaines de ces guerres, l'esclavage dans le contexte de la culture Yoruba et de la Diaspora. Elle aboutit à la nécessaire connaissance de l'archéologie de la guerre en vue de la future identification, de l'analyse et de la compréhension de la/ des route(s) de la guerre, en particulier de l'est au sud-ouest vers la côte.

---

Adisa Ogunfolakan est titulaire d'un Ph.D.

Il est actuellement Directeur du musée d'Histoire naturelle de l'Université Obafemi Awolowo Ile-Ife, Nigeria.

Email: [bogunfol@oauife.edu.ng](mailto:bogunfol@oauife.edu.ng)  
[babaadii@yahoo.com](mailto:babaadii@yahoo.com)

234-803-717-6488/234-807-641-0094

Web: <http://museum.oauife.edu.ng>

# Absent presence of slavery in Dutch Streets and Museums

Dineke Stam

*Colonialism and slavery are a fundamental element in the formation of the Dutch nation. Legacies are virtually everywhere, but they are hidden in plain sight.* Markus Balkenhol, *Tracing Slavery*, 2014

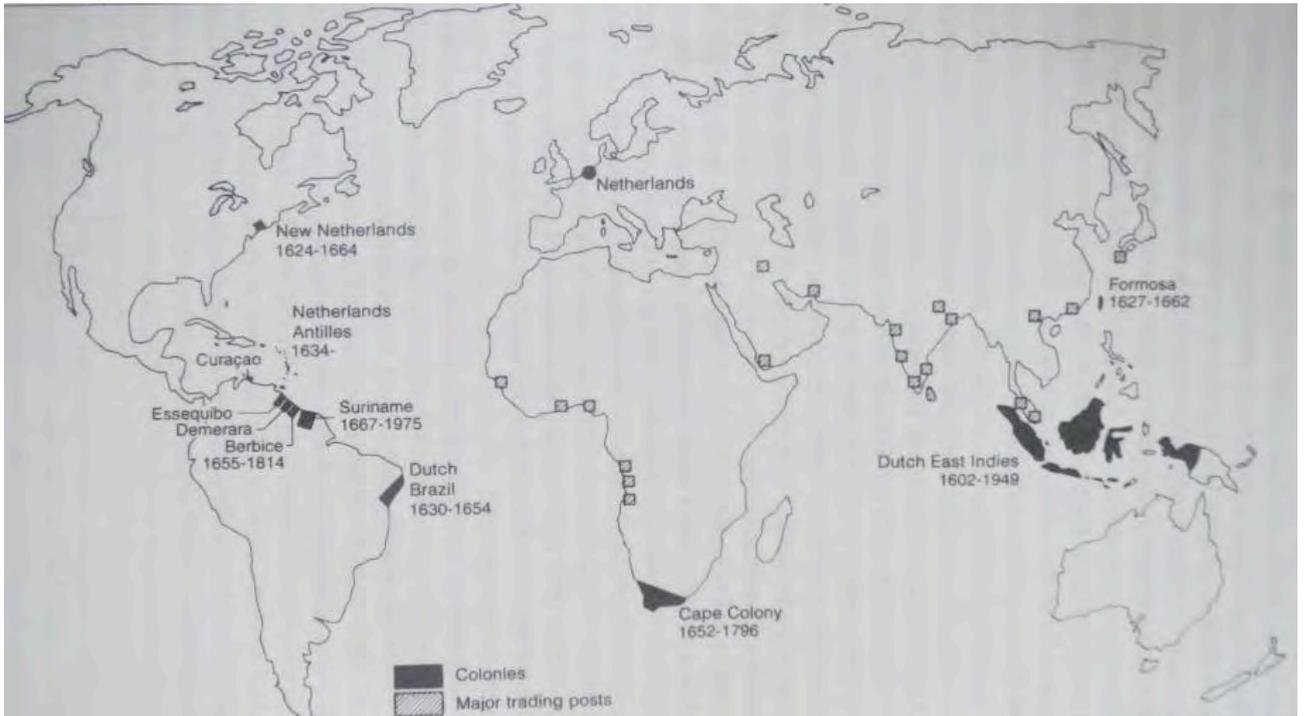
Absent presence of slavery in Dutch Streets and Museums

Presentation by Dineke Stam at the ICMAH conference November 2014 in MUCEM Marseille

As one of the researchers & historians in the 'Mapping Slavery Project', an initiative of Dineke Hondius of the Vrije Universiteit, I co-authored a new book, 'Amsterdam Slavery Heritage Guide' (2014) that features 100+ locations throughout the city. Slavery is very much present and visible also in the European landscape, though hardly acknowledged until recently. Besides, based on my working-experience, I will reflect on the way Dutch museums have (not) addressed the history of slavery in the last 15 years. The general picture will be highlighted by specific personal experience: in 2013 I've worked with my colleague Ineke Mok at a project on the city of Haarlem and slavery, and we've convinced museums in Haarlem to also make presentations on slavery. For the National Institute of Dutch Slavery History and Heritage (NiNsee), I curated the exhibition *Child in Chains*, which also travelled to Surinam and Middelburg. The city museum Tilburg asked me in 2012 to make an exhibit on the priest Peerke Donders and slavery. Apart from these sources, I will use the experience of many museumvisits across Europe, as well as Valika Smeulders PHD research *Slavery in perspective. Globalization and heritage in Suriname, Ghana, South-Africa and Curaçao*. I will also show some highlights of the Amsterdam guide.

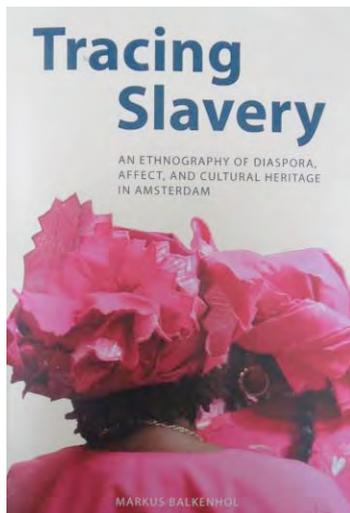
Absent Presence is a paradox. Joan Scott once said that 'Paradox is the best, history has to offer', and I consider that a fitting motto of this presentation, besides the one of Markus Balkenhol's recent Ph D. One unexpected place where slavery is mentioned, is Anne Frank's diary. I've worked for more than 10 years in the Anne Frank House as a curator quoted a sentence from her diary in our catalogue where she writes comparing the rounding up of Jews in the streets with a 'slave hunts in olden times' (19 november 1942).

This simple map shows the main areas of Dutch Empire, in the east and the west:



Source: G.Oostindie (ed), Dutch colonialism, migration and cultural heritage. KITLV press, Leiden 2008

Colonialism and slavery are a fundamental element in the formation of the Dutch nation. Legacies are virtually everywhere, but they are hidden in plain sight. This is the Absent Presence that Markus Balkenhol describes in his recent PH D, 2014



His book *Tracing Slavery* uses the methodology of Ethnographic tracing through places, objects and people that carry a memory of slavery. These are present in bodies, and in cultural heritage. Heritage defined as binding and belonging through which citizenship is negotiated. Thus the Memory of Slavery is present in issues of citizenship – inclusion and exclusion. How is this history present in museums?



2013 was a year full of temporary exhibitions:  
Maritime museum (that you see on the picture)  
Tropenmuseum  
Museum Geelvinck  
Amsterdam museum  
Special Collections UVA  
CBK zuidoost  
City Archive Amsterdam  
Zeeland – Middelburg  
Afrika museum Berg & Dal  
Zaanstad travelling  
Haarlem  
Tilburg  
and many more initiatives, events, theatre plays, Keti Koti tables

Annemarie the Wildt has given a presentation last year ICMAH meeting in Rio of the Amsterdam museum exhibit.



That was a temporary exhibit, only on the website all the info is kept. Today all special exhibitions have gone, only in Tropenmuseum and Afrika Museum are some permanent displays on slavery. And online: <http://hart.amsterdammuseum.nl/61558/nl/de-zwarte-bladzijde-van-de-gouden-eeuw>

The bad news of 2013 was that the national government did not support NiNsee anymore. The only institution with a specific assignment to keep this history alive- also from the perspective of descendants of enslaved, is now without funds.



Photo Kim de Groot

The pictures you see here are from the 2010 NiNsee-exhibit Child in Chains. This year, 2014, this exhibition was again on display in Middelburg. I was guest curator. I'll show some more pictures of 3 recent exhibits in which I was involved.

Child in Chains focused on history of slavery as well as children in slavery today



We worked with focus groups of youngsters to test the exhibit and make films  
Many visitors left their messages, which we send to formerly enslaved children today.



The city museum of Tilburg programmes a heritage site of Peerke Donders, a priest who was active in Surinam. On their request I made the exhibit on the letters that he wrote from Surinam & how he wrote on on slavery. I tried to include the voice of the enslaved, hence the title: Soulcare and Soulmurder. -Care because of the intentions of the priest. Soulmurder is a term of US professor Nell Painter, expressing that enslavement tries to rob a persons soul, looking at hem only as an object that you can buy, sell and use. I deliberately say 'try to rob' or 'try to murder' because the combination of soul and murder is another paradox or perhaps a real impossibility.

I organised some special bustours with workshops to the exhibit at the very place where the blessed priest was born, that turned out to be memorable days for all participants.



Visitors left their reactions and messages on stones.

Absence of Slavery in museums and the Presence of slavery in collections – if you want to see it



'We don't have that in our collection, was the reaction of curators in Haarlem, when we (Ineke Mok & I) were researching for the project on Haarlem and Slavery. This was one of the images from the Teylers Museum: Susanna Dumion. She was born in Surinam. When she reached the age of 100 a drawing was made. She became the central image of our project on Haarlem and slavery. We researched the archives, made a historical walk with traces of slavery in the city and organised an exhibition in the North Holland archives, that also included heritage of present day citizens of Haarlem that had a special connection to his history, such as descendants of enslaved.

'We don't have that in our collection', was often the first reaction. The 1701 Netscher painting with a black page from the Frans Hals museum definitely has a relation to slavery, and so has



the historical tobacco machine from the



Haarlem Historical Museum.

Valika Smeulders PHD research was published in 2012 under the title *Slavery in perspective. Globalization and heritage in Suriname, Ghana, South-Africa and Curaçao*. Her conclusion is that the social history of slavery is gradually included. The exhibition makers are the Colonial museums, several entrepreneurs and more and cultural activists. However, the visitors are mostly traditional heritage audience, thus reconfirming boundaries between perpetrators and victims of trans-Atlantic slavery. Her view is slightly more optimistic than that of Eichstedt and Small, who designed a typology on Representations of Slavery in plantation museums in the USA (2002). They make five categories of 'white centric representational strategies' that were introduced in the recent book "Plantation to Nation, Caribbean Museums and National Identity" (2014):

- 1 Erasure of slavery and valuing of plantocracy.
- 2 Making slavery trivial & distort the meaning.
- 3 'Segregated mode' juxtaposing emphasis on the white world against information on the world of slaves
- 4 'Relative incorporation', slavery in narrative framework thus destabilising glorification of white world
- 5 'In between', not yet looking beyond the idea of Plantations Golden age.

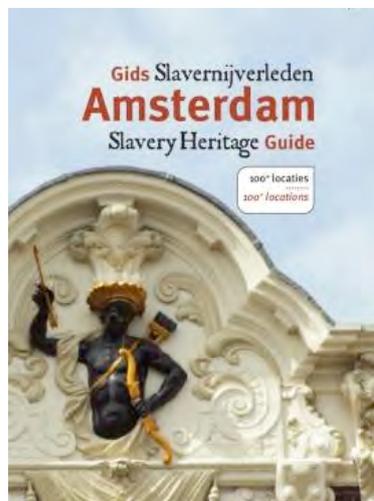
Now I skip from museums to our present project 'Mapping Slavery', that aims to reframe the cultural heritage to include colonial slavery and its consequences: white privilege and racism.

And counteract the colonial amnesia in our collective consciousness.

Slavery is very much present and visible also in the European landscape, though hardly acknowledged until recently.

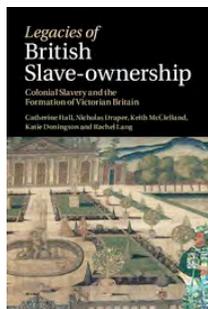


The project is an initiative of Dienne Hondius of the Vrije Universiteit, with a broad, inviting approach. Mapping Slavery NL makes a database of traces of slavery and their transnational connections.



With 5 authors (Dienke Hondius, Nancy Jouwe, Dineke Stam, Jennifer Tosch and Annemarie de Wildt) we made the new book, 'Amsterdam Slavery Heritage Guide' (2014) that features 100+ locations throughout the city. I would like to show some inspirations and highlights of the guide.

Catherine Hall's project inspired us all: research on financial compensations for slave owners after abolition in the UK in 1834. In the Netherlands, Utrecht was the first city to make a real guide in the same year that Dienke Hondius and students VU made a map of Amsterdam slave-owners 1863. This brings slavery history to Europe, where the organisers came from and the profits went to.



Jennifer Tosch organises Black Heritage Amsterdam Tours.



The Amsterdam Slavery Heritage Guide has a broad approach, many pictures, it is Bi-lingual, it is based on good research and easy to read. It includes both the Transatlantic and Asian slave trade, the West Indies Company WIC and East Indies Company VOC, Caribbean and Indonesian archipelago. It is not only about the slave-trade and ownership, but it also shows how slavery was a fundamental aspect of society, politics and economy. It also has some postcolonial examples, to increase the relevance for today.

The book has four themes: Trade and Profit: Directors, owners, trade, products. The city hall, here on the picture, was one of the meeting places of the owners. And the stock market for the trade.



The second theme is Black in the City: Africans and Asians in Amsterdam. Black presence on location. For instance the anonymous boy on the gable, next to Admiral Tromp, who is perhaps the same as the page on the picture from Rijksmuseum Margharetha Tromp painted by Jan Mijtens.



The third theme is Resistance and Abolitionism. Both anti-slavery activism and (maroon-) resistance are present. From the Ladies committee against slavery of 1856 to the famous Surinamese writer Anton de Kom's book from 1934. The picture shows the first edition of the book.



The last theme is how slavery is present in the 'cultural archive', in Museums and Archives. There is a lot to be explored there. More research is needed to uncover hidden histories of slavery.

In the upcoming dbase we'll present standardized information on slavery connected to actual locations in Dutch cities and former Dutch colonies. The visualized information and digital maps are useful for walking tours & publication(s). [www.mappingslavery.nl](http://www.mappingslavery.nl)

Mapping can help raising new questions, adding other ways of looking and thinking. It is a methodology that appeals to non-traditional audiences, and offers possibilities of involving them in co-creating maps, for instance with special 'Map-Up' meetings.

Finally, I would like to share a few useful websites for further research:

[www.gahetna.nl](http://www.gahetna.nl) <http://www.gahetna.nl/collectie/index/nt00340>

[www.kranten.kb.nl](http://www.kranten.kb.nl)

[www.Slavevoyages.org](http://www.Slavevoyages.org)

<http://bgb.huygens.knaw.nl/>

[www.Slavernijenjij.nl](http://www.Slavernijenjij.nl)

[www.Dnbl.org](http://www.Dnbl.org)

[www.amsterdam-slavernij.nl/](http://www.amsterdam-slavernij.nl/)

[www.wiewaswie.nl](http://www.wiewaswie.nl)

Tanap <http://databases.tanap.net/vocrecords/>

Atlas of mutual heritage <http://www.atlasofmutualheritage.nl/en/>

Legacies british slaveownership <http://www.ucl.ac.uk/lbs/>

<http://maap.columbia.edu/>

And ofcourse: [www.mappingslavery.nl](http://www.mappingslavery.nl)

# Histoire Coloniale de Brandebourg-Prusse et sa participation à la traite négrière transatlantique Introduction au Film ARTE *Sold Souls*

Hans-Martin Hinz, (président de l'ICOM)

Germany and slave trade? If you would ask people in Germany about this, 99 percent or more of them would say that the two terms have nothing to do with each other. Many have no idea that Germans in fact actively participated in slave trade. Too seldom is anything said about it in the media, let alone in exhibitions.

We are not talking about the time when Germany, in the late 19th century, maintained a colonial empire that extended to a number of African regions that comprise the present-day countries of Namibia, Tanzania, Togo and Cameroon, but also included Tsingtao in China, Samoa, Papua New Guinea and many other island groups in the Pacific.

Here we are talking about the coast of Guinea – in present-day Ghana – in the late 17th and early 18th centuries. After the destruction of the Thirty Years' War (1618-1648), the state of Brandenburg, later Prussia, developed more and more into a recognised mid-sized European power with Berlin as the residence of the ruler, a status it achieved through a bundling of forces in society, through a resolute mercantile economic policy, through the build-up of an army, and through what must be considered liberal, although absolutistic, governance. The ruling prince in Brandenburg had learned in and from Holland that, in addition to strict domestic market policies, the trade with goods from distant continents was also an important component of economic success.

That prince, Friedrich Wilhelm, who was called the Great Elector after his victory over the Swedes in 1675, was convinced that it was necessary to build up a fleet and acquire trading posts in Africa and the Caribbean Sea in order to survive in the competitive struggle of the Great Powers.

Even though other German princes had already acquired minor colonial centres in the Caribbean, on the Gambia River, in present-day South Mozambique and in the Indian Ocean, of major significance were only the settlements founded by Brandenburg on the African Gold Coast, in the Gulf of Guinea: Groß-Friedrichsburg near Elmina founded in 1683, Accada in 1684, and Takoradi in 1685. In addition there was a settlement on the island of Arguin off the coast of Mauritania, in 1687. The attempt to acquire a Caribbean island failed due to the intervention of other powers. However, it was possible to come to an agreement with the King of Denmark that Brandenburg could establish an outpost for its trade with goods and people on the Danish island of St. Thomas (which, since 1917, is part of the United States Virgin Islands). In this way Brandenburg-Prussia was able to participate in the triangular transatlantic trade, while faced with massive competitive pressure from the other European powers.

Based on the model of Dutch companies, a Brandenburg trading company was founded in 1682, with headquarters in Emden, on the North Sea, an important point of departure for Prussian maritime trade. In the next 30 years it had the task of carrying on trade in pepper, elephant tusks, gold and slaves with available localities in West Africa, of establishing outposts as well as negotiating contracts with the indigenous peoples in the name of the Great Elector, and finally of maintaining a military force.

Protective contracts were therefore concluded with native Africans, followed by the construction of the fortified Brandenburg complexes Groß-Friedrichsburg, Fort Dorothea and Fort Sophie Louise in those three different towns on the coast of Guinea (a total of 35 forts were eventually built along this coast). As to the evaluation of these contracts and in regard to the trade, the rapport between the two parties

was considered one of mutual respect and partnership. This was very different from the relationship between occupiers and occupied in the colonial history of the 19th century.

The trade with West Africa emanating from Emden included above all textiles, guns, gunpowder, kettles and tools that were exchanged in Africa for gold powder, ivory, spices and different kinds of wood, but above all for slaves as well. Sugar, cotton, indigo and wood came from the Caribbean to Europe.

As to the contact of cultures between the local inhabitants and the people of Brandenburg, they had a common interest in trade and mutual support. The local inhabitants did construction work for the settlements and supplied the market, but were not working as slaves, as it was in their own interest.

However, in the 19th century German historians described this cultural contact at the end of the 17th century as if the local inhabitants had primarily learned things from the Brandenburg traders. They referred in particular to European agriculture and the way the people of Brandenburg cultivated the fields near the forts. And it was said that the Africans had organised measures for public order and security based on the Brandenburg model.

Today the viewpoint of the indigenous people is of greater importance to the evaluation of the cultural contact, for example the benefits they gained from cooperation and trade with the Europeans. This refers to trade in general, but also to agreements, for example, about the mining of gold near Groß-Friedrichsburg, where German miners from the Erzgebirge searched for gold, but without much luck. Above all, the native peoples were able to institute a policy of supply and demand (with slaves and other goods) in that they exploited the competition of the Europeans for trade in Africa.

As to slave trade: From the very beginning slave trade was of central interest to the Brandenburg merchants. Already in 1683, the year in which Brandenburg traders got a foothold on the coast of Guinea, the very first Brandenburg ship sailed to the Caribbean with slaves on board. Altogether, as many as 30,000 Africans are believed to have been transported by Brandenburg ships to America and sold there. For a long time German historical research took almost no account of this chapter of overseas German history. Although the Brandenburg traders did not participate in hunting down the natives as slaves in Africa – this was carried out largely by the Africans themselves –, the Brandenburg traders must nevertheless bear a good part of the blame for the permanent inner-African wars to capture people to be sold as goods. The selling price for slaves in America exceeded the purchase price in Africa by four- or five-fold, a profit margin that kept up the high demand. Slave trade therefore became the major source of income for the Brandenburg trading company. Contemporary reports contain information about the inhumane conditions during the transport and sale of the natives. In this way the Brandenburg merchants and transporters were little different from those of other European states.

In some regions slave trade led to a monostructure that on the one hand brought wealth to the African chiefs, but also revealed their dependence on slave trade. Many African ruling dynasties gained stability for centuries through slave trade.

Seen as a whole, however, the Brandenburg-Prussian colonial enterprise did not prove to be economically successful: the trading company was in a permanent state of financial distress and could only be saved by repeatedly restructuring its legal form. Ships were built in the environs of Berlin (Havelberg) or at the Baltic Sea (Pillau, Königsberg), but it was still as expensive as buying them, in Holland for example. Furthermore, ships and their goods, often including the slaves, were frequently lost to pirates or enemy ships.

In addition, the structures for the export business and sales network in Germany were not adequately developed.

In the end the mercantile boldness of the Brandenburgians and Prussians overseas did not live up to the cameralistic, autarkic mentality of the Elector. As a result, the seafaring trade already began to decline in 1698. The company undertook voyages until 1709.

The Prussian King Friedrich Wilhelm the First, who acceded to the throne in 1713, opposed the colonial policy and sold the overseas territories to Holland during the time from 1717 to 1721. The "Soldier King" oriented his politics entirely on the place of Prussia within continental Europe. For the sale of the trading company he received 6000 ducats and 12 slaves.

For three decades Brandenburg-Prussia wanted to pursue a policy of great-power politics without really being a Great Power. Since the investments of the state greatly exceeded the profits, it was only logical to abandon the colonial policy.

Today we must ask ourselves whether it is worthwhile remembering this colonial past. Is it nowadays important for Germans, but also for others, to know that Germany once had trading posts in Africa and the Caribbean? Do we need to have knowledge of trade structures, cultural contacts and slave trade and to know that Germans sold up to 30,000 Africans in the New World?

I believe that above all we museum experts should direct our attention to shedding light on such large-scale human rights violations as slave trade and thus help to keep an awareness of such human rights violations alive in current generations and to point to the fundamentals of our basic values.

An examination of the early colonial period, particularly in times of the internationalisation of the world, can be an important tool for learning more about other people, about Africans in Africa as well as the Africans in the New World in order to promote understanding for present-day situations with the help of our knowledge of the past. And the opposite is also true: it gives the people who were affected by colonialism the opportunity to be better informed about the causes of historical processes that affected their ancestors.

Museums in particular bear a great responsibility to throw light on history. In recent years more and more museums have been founded that have placed slavery in the focus of their research and exhibitions. And for some time now a great number of museums have joined together in a working group of human rights museums. This group is affiliated with ICOM. The international dialogue that takes place there will inspire museums even more to deal with questions of human rights in history.

Already a decade ago the German Historical Museum in Berlin produced a film in cooperation with the French-German cultural television station ARTE that concerns itself with Brandenburg-Prussian slave trade. The documentary by Gorch Pieken and Christian Schumacher was filmed at the original locations. It is available in French and German. It has sensitised a large audience to examine colonial history more closely and to deal specifically with the slave trade.

How and where else is it nowadays possible to learn more about this period 300 years ago? Fort Groß-Friedrichsburg in Ghana, where Brandenburg slave trade was carried out, is now quite rightly on the list of UNESCO World Heritage Sites, for it is a monument and document of a time that affected the fate of millions of people, their abduction from Africa and sale into a world of legal inequality.

In Germany there is little that recalls this period. Museums have very few objects from the coast of Guinea, and in public areas only a few individual street names call to mind persons and places from the

early colonial period. There has never been a major exhibition in Germany about Brandenburg's colonial history, although it would no doubt meet with considerable public interest.

Evidence of this can be found in the recent intense public controversy about a street name in Berlin that is reminiscent of Brandenburg's history in Africa. "Mohrenstraße" – Moor Street – is the place in the centre of Berlin where an African delegation from Groß-Friedrichsburg lived for four months at the beginning of the early colonial period when they travelled to Berlin after the signing of the protective contract in order to call upon the Brandenburg Elector. At the time Berliners spoke of that street as the place where the Moors lived. It was only later that the street was officially named "Mohrenstraße". It is also believed that this is the street where the 12 slaves stayed who were presented to the Prussian King when he sold the trading company to Holland at the end of the early colonial period. It is said that they were trained as musicians for the Prussian army.

Since the 16th century "Mohr" (Moor) was the term used in German-language regions for people with dark skin. At the time, the Latin word "maurus", dark, was used above all for North Africans (the Moors), without any negative connotation.

Today critics of the name Mohrenstraße (Moor Street) denounce the term "Mohr" (Moor) as discriminatory and claim that retaining the street name is an expression of an inadequate consideration of racism and colonialism.

Others oppose changing the name because the term was never used as a racial slur and the present street name can encourage people to deal with the past, the Brandenburg-Prussian colonial history and slave trade.

The documentary by the German Historical Museum and ARTE I mentioned above, which is called "Sold Souls – The Great Elector and the Slaves" ("Verkaufte Seelen – Der Große Kurfürst und die Sklaven"), takes up the multiperspectivity of history and captures emotional and cognitive reactions of the people interviewed. This also invites the film viewer to learn from history. Historical memory should thus lead to historical awareness.

Thank you for your kind attention.

## Thème 2 - Traces et témoignages d'Afrique et d'outremers

### Mémoires d'esclaves et mémoriaux sur le site de Whitney Plantation (Louisiane)

Ibrahima Seck

Maitre Assistant au département d'Histoire de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Directeur de Whitney Heritage Plantation Museum,  
Wallace, Louisiane.

#### Présentation générale

Le Whitney Heritage Plantation Museum est un lieu de mémoire conçu pour honorer la mémoire des êtres humains qui ont vécu comme esclaves sur la plantation, dans le reste de la Louisiane, et partout ailleurs dans l'espace américain. La démarche est en totale rupture avec l'approche de la plupart des plantations-musées de la région qui mettent plutôt l'accent sur la splendeur et le luxe qui était le quotidien des maîtres. L'esclavage est présenté sous ses différentes facettes à travers les témoignages d'enfants qui ont vécu dans leur chair les affres de cette institution. Cette stratégie de communications est dictée par le fait que les enfants sont des êtres innocents et raconter l'expérience de l'esclavage à travers leur regard permet d'imprimer plus facilement une certaine prise de conscience chez les visiteurs de tous âges. Une exposition permanente bien illustrée retrace la vie de des esclaves du lever au coucher du soleil et de la naissance à la mort. La documentation est tirée d'interviews d'anciens esclaves menées dans les années 1930, en pleine crise économique, par la Work Progress Administration dans le cadre du Federal Writers' Project avec l'appui de la Bibliothèque du Congrès. Ces anciens esclaves étaient nés dans les années 1850 pour la plupart d'entre eux et la mémoire de l'esclavage qu'ils portaient encore en eux était celle de leur enfance. La mémorialisation de l'espace s'appuie aussi sur de nombreuses sculptures d'enfants appelés « the children of Whitney » dont le réalisme est saisissant. Elles sont l'œuvre de Woodrow Nash, un artiste afro-américain résidant de l'Etat d'Ohio. L'exposition permanente présente aussi l'histoire de la traite atlantique et ses connexions avec la traite transsaharienne. Elle présente aussi les liens historiques et culturels qui ont présidé à la naissance de la culture afro-créole de Louisiane.

#### Survivants historiques

Whitney Plantation est située dans la paroisse St. Jean Baptiste sur le corridor qui longe le fleuve Mississippi constituant ainsi un trait d'union entre les plantations les plus prospères de l'Etat de Louisiane avant la Guerre civile. La plantation a été fondée par Ambroise Heidel, l'ancêtre de tous les Heidel de Louisiane. Il était arrivé dans la colonie en 1721 à bord du navire *Les Deux Frères*. Il était parmi les 40 survivants sur 200 passagers embarqués trois mois auparavant à Lorient, le port de la Compagnie des Indes. Ambroise faisait partie des milliers de travailleurs allemands que la Compagnie avait transportés en Louisiane comme engagés. En 1724, le premier recensement de la Côte dite des Allemands mentionne Ambroise dans une modeste ferme avec sa famille et un cochon comme tout cheptel. A sa mort, peu avant 1770, il possédait une grande ferme et 20 esclaves. Il s'était enrichi avec l'indigo et autres spéculations produites par ses esclaves. A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, et suite à des

agrandissements successifs, la plantation était sous le contrôle de Jean Jacques Haydel, le cadet des enfants d'Ambroise. En 1820, sous le poids de l'âge, Jean Jacques Père céda sa plantation à ses enfants, Marcellin et Jean Jacques Fils. En 1840, après la mort prématurée de Marcellin Haydel, la plantation fut vendue à sa veuve, Marie Azélie Haydel. A la mort de cette dernière en 1860, la plantation était devenue un des fleurons de l'économie sucrière du sud des Etats-Unis d'Amérique. Trois générations de Haydel ont gardé le contrôle de la plantation jusqu'en 1867, date à laquelle le site, jusque-là appelé Habitation Haydel, devient Whitney Plantation par la volonté du nouveau propriétaire.

## Le contexte économique

La Louisiane avait connu la domination successive des Français (de 1699 à 1763), des Espagnols (de 1763 à 1803) et des Américains (à partir de 1803). Les laboureurs allemands étaient arrivés en Louisiane pendant la période française. Leurs fermes étaient établies le long du Mississippi, sur une bande étroite constituée par les levées naturelles construites par le limon apporté par les crues du fleuve. La terre était distribuée en arpents, très souvent quatre à six arpents de largeur (de face) sur le fleuve Mississippi (1 arpent = 56 mètres environ). Les propriétés s'étiraient en bandes longitudinales, sur une longueur de quarante arpents (*profondeur ordinaire*), pour aboutir à des bas-fonds marécageux colonisés par le cyprès et le latanier ou palmier nain. Là où les levées naturelles étaient suffisamment larges, les autorités espagnoles avaient accordé aux fermiers les plus laborieux, des concessions s'étirant sur une *double profondeur*, c'est-à-dire quatre-vingts arpents.

Au début des années 1730, l'expérience avait fini de démontrer que les terres du Bas Mississippi se prêtaient peu à la culture du tabac. Quand les planteurs des Antilles françaises se tournèrent massivement vers la culture de la canne à sucre, ceux de Louisiane pouvaient occuper le marché désormais ouvert de l'indigo. Mais la transition ne pouvait s'opérer rapidement car il manquait des esclaves pour faire le travail et ni les autochtones, encore moins les colons, ne maîtrisaient l'industrie de l'indigo. La culture de la plante avait commencé en 1721 en Louisiane, deux ans après l'arrivée du premier contingent d'esclaves importés directement des côtes africaines. La culture de l'indigo fut totalement détruite dans les années 1790 par une attaque de parasites. Au 19<sup>e</sup> siècle, après le passage de la colonie sous le contrôle des Américains, le coton et la canne à sucre étaient devenus les principales cultures commerciales du Bas-Mississippi. La culture de la canne à sucre était alors organisée le long du fleuve, entre la Nouvelle Orléans et Bâton Rouge, avant d'essaimer plus à l'ouest vers Bayou Lafourche et Bayou Teche. Dans les paroisses du nord de l'Etat, notamment autour de Pointe Coupée, la canne à sucre laissait progressivement la place au coton.

La culture de la canne à sucre était exposée aux gelées hivernales dans ces espaces largement ouverts aux vents polaires soufflant du Canada. Pour surmonter cet obstacle écologique, les fermiers rangeaient les cannes récoltées entre les sillons des champs et les recouvraient de feuilles en attendant de les replanter ou de les porter à la sucrerie. On parlait ainsi de "*cannes emmatelassées*" ou de "*cannes mis en matelas*", un procédé progressivement abandonné à partir de 1817 avec l'introduction d'Indonésie de la canne javanaise à côté de la canne créole utilisée jusque là. La nouvelle variété était plus résistante au gel hivernal mais son écorce, plus coriace, avait rendu nécessaire l'utilisation de moulins à vapeur à la place des vieilles broyeuses utilisant la force animale. Ce problème technique fut aussi résolu en 1822. Les *cannes souches* étaient plantées en janvier et février. En attendant la *roulaison* c'est-à-dire la récolte de

la canne, qui avait lieu de la mi-octobre à décembre, les esclaves se consacraient à des tâches variées comme la culture du maïs, la collecte de bois et la maintenance des levées artificielles et des canaux de drainage. La production de sucre commençait au plus tard début novembre. La mécanisation complète de la chaîne de production n'étant réalisée qu'au 20<sup>e</sup> siècle, les esclaves étaient soumis à un rythme de travail infernal dans un environnement très dangereux impliquant la manipulation de liquides brûlants dans des chaudrons ouverts chauffés au feu de bois. Norbert Rillieux (1806-1894), un Afro-Américain, fils d'un fermier d'origine française et d'une femme noire, était l'inventeur d'une chaudière à vapeur en 1846, procédé révolutionnaire qui permit aux planteurs de réaliser des gains substantiels de temps et d'argent et d'épargner des vies humaines. Le produit brut était consommé localement mais la plus grande partie était transportée dans les raffineries du nord des Etats-Unis dans des tonneaux en bois appelés boucauts et d'une contenance moyenne de 550 kilogrammes. Les premiers navires à vapeur firent leur apparition en 1811 et le port de la Nouvelle Orléans devint bientôt le deuxième des Etats-Unis après celui de New York par le volume de ses activités commerciales.

## La population servile

Nations Africaines et Afro-Indiens répertoriés sur l'habitation Haydel entre 1818 et 1860

| Nation                      | Nombre | Région d'origine    | Observations     |
|-----------------------------|--------|---------------------|------------------|
| Congo                       | 16     | Afrique Centrale    |                  |
| Mandingo                    | 11     | Sénégal             |                  |
| Grif                        | 9      | Louisiane           | Afro-Indien      |
| Kiamba (Tchamba)            | 7      | Golfe du Bénin      |                  |
| Bambara                     | 4      | Sénégal             |                  |
| Soso (Susu)                 | 4      | Sénégal             |                  |
| Canga                       | 3      | Sénégal             |                  |
| Poulard/Fulbe               | 3      | Sénégal             |                  |
| Mina                        | 3      | Golfe du Bénin      |                  |
| Igbo                        | 2      | Golfe du Biafra     |                  |
| Senegal/Wolof               | 1      | Sénégal             |                  |
| Nard/Moor                   | 1      | Sénégal             |                  |
| Temne                       | 1      | Sénégal             |                  |
| Guinea                      | 1      | ?                   | Région imprécise |
| Edo                         | 1      | Golfe du Biafra     |                  |
| Caracoli                    | 1      | Antilles françaises | Afro-Indien      |
| <b>Total Africains : 58</b> |        |                     |                  |
| Sénégal                     | 28     | 48.2%               |                  |
| Afrique Centrale            | 16     | 27.5%               |                  |
| Golfe du Bénin              | 10     | 17.2%               |                  |
| Golfe du Biafra             | 3      | 5.1%                |                  |
| Total Guinée                | 1      | 1.7%                |                  |

*Inventaire des esclaves de la communauté qui a existé entre Jean Jacques Haydel Père et feu Marie Madelaine Bosonnier Marmillon, son épouse. Source : Archives du Tribunal de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Louisiane, 7 décembre 1819.*

- Sam, nation Soso, âgé de 60 ans, aveugle, avec sa femme Marguerite, Créole âgée de 66 ans, estimés nihil,
- Marie Joseph, Créole, âgée de 50 ans, cuisinière, et sa fille Eléonore, 9 ans, estimées 950 piastres.
- Marie, Négrresse Créole, 43 ans, cuisinière, estimée 450 piastres.
- Pauline, Négrresse Créole, 10 ans, estimée 500 piastres.
- Honoré, nation Canga, 30 ans, bon nègre d'habitation, anciennement affligé d'une hernie, estimé 1.200 piastres.

- Agathe, Négrresse Créole, 43 ans, et ses trois enfants, les jumeaux de 4 ans Jean et Jeanne, et Clémence, 18 mois, estimés 1800 piastres.
- Rosette, Négrresse Créole, 40 ans, bonne négresse d'habitation, estimée 750 piastres.
- Rose, Négrresse Créole, 14 ans, domestique, estimée 1200 piastres.
- Françoise, Négrresse Créole, 12 ans, estimée 750 piastres.
- Eugénie, Négrresse Créole, 24 ans, bonne négresse d'habitation, et ses deux enfants: Basile, 4 ans et Symphorien, 1 ans, estimés 1700 piastres.
- Sila, Créole Américaine, 40 ans, et ses deux enfants: Toussaint, 2 ans, et Molière, 6 mois, estimés 1200 piastres.
- Bernard, nation Kiamba, 50 ans, a eu anciennement des moments de démence, estimé 100 piastres.
- Alexis, nation Bambara, 55 ans, un peu sucrier, estimé 250 piastres.
- Henry, créole de la Jamaïque, 50 ans, estimé 500 piastres.
- Flore, Négrresse Créole de St. Domingue, 60 ans, estimé 250 piastres.
- Sophie, Négrresse, de nation Congo, 35 ans, bonne négresse d'habitation, estimée 600 piastres.
- Barnabé, nation Bambara, 30 ans, un peu sucrier, scieur de long, et bon nègre d'habitation, estimé 1000 piastres.
- Manuel, Créole, 23 ans, voleur et maronneur, estimé 400 piastres.
- Lucas, nation Soso, 35 ans, bon nègre d'habitation, estimé 1200 piastres.
- Hector, nation Soso, 50 ans, estimé 100 piastres.
- Michel, nation Canga, 30 ans, bon nègre d'habitation, estimé 1500 piastres.
- Valère, nation Canga, 25 ans, charretier, laboureur et bon nègre d'habitation, estimé 1600 piastres.
- Achille, nation Mandingue, 22 ans, charretier, laboureur, et bon nègre d'habitation, estimé 1600 piastres.
- Philippe, nation Timiny (Temné), charretier et bon nègre d'habitation, estimé 1000 piastres.
- Isidore, nation Congo, 20 ans, un peu charretier et bon nègre d'habitation, attaqué de la teigne, estimé 500 piastres.
- Gabriel, nation Congo, 25 ans, bon nègre d'habitation, estimé 900 piastres.
- Baptiste, Créole, 15 ans, très entendu au soin des animaux, estimé 1200 piastres.
- Raphael, nation Kiamba, 60 ans, estimé 50 piastres
- Lubin, nation Mandingue, 50 ans, affligé d'une hernie, estimé 50 piastres
- Mars, nation Kiamba, 60 ans, estimé 50 piastres.
- Augustin, nation Kiamba, 60 ans, estimé 50 piastres.
- François, griffon Créole, 50 ans, charpentier, tonnelier, et entendu aux travaux de l'habitation, estimé 900 piastres.
- Alexandre, nation Bambara, 30 ans, dans un état de marasme depuis long tems, estimé 50 piastres
- Antoine, Nègre Créole, 30 ans, charretier et laboureur, estimé 700 piastres.
- Hilaire, Nègre Créole, 28 ans, charretier et laboureur, estimé 700 piastres.
- Joseph, Nègre Créole, 30 ans, charretier et laboureur, estimé 1000 piastres.
- Azor, Nègre Créole, 29 ans, charretier et laboureur, estimé 1000 piastres.
- Julien, Nègre Créole, 25 ans, charretier et laboureur, estimé 1000 piastres.

- René, Nègre Créole, 23 ans, charretier et laboureur, estimé 1000 piastres.
- Etienne, Nègre Créole, 29 ans, charretier et laboureur, estimé. 1100 piastres.
- Yorick, Nègre de Virginie, 30 ans, charretier et laboureur, estimé 1000 piastres.
- Robert, Nègre Créole, 28 ans, charretier et laboureur, estimé 700 piastres.
- Ursin, Nègre Créole, 16 ans, charretier, estimé 500 piastres.
- Reguini, Nègresse Créole, 28 ans et son enfant Jean Baptiste, 6 mois, estimés 550 piastres.
- Joseph, orphelin, âgé de 7 ans, estimé 100 piastres.
- Marie Joseph, Nègresse Créole, 60 ans, cuisinière, estimée 200 piastres.
- Claire, négresse Créole, 32 ans, estimée 400 piastres.

Parmi les soixante et un esclaves figurant dans cet inventaire, dix neuf étaient nés en Afrique (31%) dont douze originaires de Sénégalie, quatre du golfe du Bénin et trois d'Afrique Centrale. Deux esclaves étaient originaires des Grandes Antilles, plus précisément des îles sucrières de St. Domingue et de la Jamaïque, et trois de la côte orientale des Etats Unis. Le reste était composé de Créoles, c'est-à-dire natifs de la Louisiane. La lexicologie coloniale n'ayant pas encore inventé « l'ethnie », les Africains étaient alors désignés selon leur « nation ». Il ne s'agit pas toujours d'identités assignées par les maîtres car les concernés répondaient directement aux questions des officiels qui effectuaient les inventaires. Les deux sucriers de la plantation étaient de nation Bambara : Alexis et Barnabé, respectivement âgés de cinquante et trente ans. Le prix de chaque esclave était lié à l'âge, au sexe et à la qualification. François, *griffon créole*, c'est-à-dire un métis d'Indien et de Noir, était estimé 900 piastres, malgré ses 50 ans. En plus d'être un *charpentier entendu aux travaux de l'habitation*, il était aussi *tonnelier*, une qualification essentielle dans une sucrerie notamment pour la fabrication des boucauds. La majorité des esclaves étaient des *charretiers et laboureurs*, certains étant en plus de *bons domestiques ou habiles à la garde des troupeaux*.

Les femmes et les enfants avaient un prix relativement plus bas. Les enfants de moins de dix ans étaient vendus avec leurs mères car la loi interdisait leur vente séparée. Vingt et une femmes (34%) étaient listées avec leurs neuf enfants (14%). Il est difficile voire impossible d'établir les mouvements naturels de la population servile d'une plantation à partir des inventaires, actes ponctuels d'autant plus rares qu'ils étaient le plus souvent liés à la mort du maître des lieux ou de son épouse. Toutefois, ces informations, combinées avec celles que l'on peut trouver dans les registres des saints sacrements de l'Archidiocèse de la Nouvelle Orléans, permettent des conclusions intéressantes. Cette approche révèle d'abord la précocité de la maternité chez la femme esclave (généralement entre treize et seize ans) et une mortalité infantile très élevée. Trente neuf enfants moururent dans la plantation entre 1823 et 1863, et seulement six d'entre eux avaient atteint l'âge de cinq ans. Autrement dit, il s'agit d'une habitation où un enfant mourait chaque année.

## Les structures historiques

### *La Big House*

La maison du maître était ainsi décrite dans l'inventaire du 7 décembre 1819 qui a suivi la mort de l'épouse de Jean Jacques Haydel, Marie Madeleine Bosonier Marmillon: « Une habitation établie en sucrerie ayant dix sept arpents de face sur la double profondeur, située dans la paroisse St. Jean Baptiste, sur la rive droite du fleuve, bornée dans sa partie supérieure par l'habitation de Mme veuve Mathias Roussel, et dans sa partie inférieure par celle du sieur Jacques Haydel et frères ; sur laquelle habitation sont une superbe maison de maître, cuisine, magasins à vivres, moulins à riz, poulailler, cases à nègres, et autres édifices, avec suffisamment de cannes "emmatelassées" pour planter environ 40 arpents... ». L'habitation, estimée 30.000 piastres à l'époque, était construite en bois de cyprès et maçonnerie au 18<sup>e</sup> siècle pendant le boom de l'indigo. C'est l'une des deux maisons les plus vieilles de la Côte des Allemands, l'autre appartenait à Jean Noël Destréhan de la paroisse Saint Charles. Avant 1815, la maison a été reconstruite et modifiée pour prendre sa forme actuelle avec sept chambres au rez-de-chaussée et sept autres à l'étage qui comprend aussi une galerie sur toute la façade frontale face au fleuve. La façade arrière porte une loggia ouverte qui offre une vue sur l'ensemble de la plantation.

La maison Haydel a aussi la particularité d'être l'une des rares bâtisses historiques à avoir reçu des décorations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les décorations intérieures comportent des cartouches avec les initiales de Marcelin Haydel. Elles ont été commanditées dans les années 1840, en plein boom sucrier, par Marie Azélie Haydel pour honorer la mémoire de son défunt mari. Les décorations sont l'œuvre de Dominick Canova, un peintre italien, auteur de nombreuses autres décorations notamment à l'intérieur de la cathédrale Saint-Louis de la Nouvelle Orléans. La cuisine est construite à l'extérieur pour éviter les incendies et de surchauffer la maison. Elle est considérée comme la plus vieille cuisine détachée de Louisiane par Jay Edwards, historien de l'architecture créole à LSU. En 1946 la maison était considérée comme l'une des plus intéressantes dans l'ensemble du Sud par Charles E. Peterson, architecte paysagiste du département de l'Intérieur des Etats-Unis d'Amérique. Elle a été restaurée pour retrouver sa splendeur d'antan. La visite de la Big House est la dernière étape du tour. Elle est censée être courte car le principe de base de ce musée est de se focaliser les esclaves contrairement à de nombreux lieux de mémoire où le sort des victimes est occulté par l'émerveillement que procure les belles maisons de maîtres.

### *Les dépendances*

En dehors de la cuisine, la plantation Whitney est unique en son genre pour avoir conservé la plupart de ses dépendances. Certaines sont contemporaines de la Big House et d'autres ont été construites dans une période allant du début du 19<sup>e</sup> siècle au début du 20<sup>e</sup> siècle offrant ainsi une lecture de l'évolution de la plantation dans le temps. Ceci est rare voire inexistant ailleurs dans la mesure où très peu de plantations ont conservé leurs dépendances. Sur le site de Whitney, onze bâtisses ont été sélectionnées pour figurer sur le National Register of Historic Buildings depuis 1992. Parmi elles un pigeonnier, la cuisine, et le dernier exemplaire d'une grange de type français (french barn) en Louisiane. Le dernier inventaire de Whitney Plantation en Novembre 1860 mentionnait 22 cabanes à esclaves pour une population servile de 101 individus. Elles étaient construites en bois de cyprès et

furent détruites dans les années 1970. Aux deux cabanes qui ont survécu ont été ajoutées cinq autres acquises dans d'autres plantations.

## Les mémoriaux

### *The Wall of Honor*

Il s'agit d'un mur sur lequel sont inscrits les noms de tous les esclaves qui ont vécu sur la plantation et qu'on a pu retrouver dans des documents officiels, surtout des inventaires des lieux en cas de décès des maîtres. Ce mémorial est dédié à Anna, son fils Victor, et à toutes les personnes qui ont vécu comme esclaves sur l'habitation Haydel. Anna, une *mulâtresse américaine*, a été vendue comme esclave en Louisiane vers 1815. Elle était originaire de la cote Est, probablement de Virginie. Elle appartenait à la communauté de Marcelin Haydel avec son épouse Marie Azélie Haydel, un couple sans enfant. La traite négrière interne était alors en plein essor après l'interdiction en 1807 de la traite externe. La Virginie était l'un des principaux exportateurs d'esclaves vers le Nouveau Sud à cheval sur la vallée du Mississippi. Selon une tradition familiale, Anna a été transportée à la Nouvelle Orléans pour y être vendue avec ses deux frères et sa mère. En pleine mer, sa mère "s'était endormie" et a été jetée par dessus bord. L'enfant qu'elle était ne comprenait pas alors la mort. Arrivés à la Nouvelle Orléans, Anna et ses frères furent vendus à des maîtres différents. En 1825 Anna mit au monde son unique fils né d'une relation forcée avec Antoine Haydel, le frère de Marie Azélie Haydel. Victor Haydel est l'ancêtre de tous les Haydel noirs, une famille qui compte des entrepreneurs, des universitaires et des hommes politiques dont Marc Morial, fils de Sybil Haydel et ancien maire de la Nouvelle Orléans comme son défunt père Ernest Morial.

### *Les Allées Gwendolyn Midlo Hall*

Ce mémorial est dédié à Gwendolyn Midlo Hall pour sa contribution immense à l'étude de l'esclavage en Louisiane. Gwendolyn Midlo Hall était née le 27 Juin 1929 à La Nouvelle Orléans. Son père, Herman Lazard Midlo, était un avocat du travail et du Mouvement des droits civiques. Son mari, le communiste Afro-Américain Harry Haywood Hall, était une figure centrale du Parti Communiste Américain et auteur d'ouvrages de référence intitulés *Negro Liberation* (1948) et *Black Bolshevik* (1978). Gwendolyn Midlo Hall a formé plusieurs générations d'historiens de l'esclavage et son livre *Africans in Colonial Louisiana* (1992) a révolutionné les recherches dans ce domaines aux USA. Gwendolyn Midlo Hall est aussi l'auteur d'une banque de données comprenant 107, 000 références d'esclaves mentionnés dans des documents officiels élaborés entre 1719 et 1820. Ces 107.000 noms sont gravés sur 216 plaques de granite réparties sur 18 murs dont la disposition crée un sentiment de confusion, d'angoisse et de tristesse dans l'esprit du visiteur pour rappeler le quotidien des esclaves.

## The Field of Angels (Le Champ des Anges)

The Field of Angels (Champ des Anges) est un mémorial dédié à des milliers d'enfants d'esclaves morts à cause des conditions de travail infernales imposées à leurs mères. D'autres sont morts avant leur troisième anniversaire très souvent dans des circonstances tragiques comme la noyade et les brûlures accidentelles. Certains ont été tués par la foudre ou sont morts pendant les fréquentes épidémies de fièvre jaune et de choléra. A travers les milliers de noms présentés dans ce mémorial sont honorés tous les enfants esclaves de Louisiane y compris les nombreux cas non documentés parce que leurs parents n'étaient pas baptisés. Ces noms sont gravés sur des plaques de granite, accompagnés de textes qui décrivent leur vie quotidienne, leurs jeux, leurs tâches dans les plantations, etc. Au milieu du mémorial se trouve une imposante statue d'un ange avec des traits féminins qui vient collecter un enfant mort pour le porter au ciel. L'œuvre d'art a été réalisée par Rod Moorhead, un sculpteur résidant au Mississippi.

## La révolte de 1811

Ce mémorial est construit sur un plan d'eau artificiel évoquant un méandre du fleuve Mississippi. Il est dédié aux esclaves tués dans la révolte de 1811, la plus grande de toutes les révoltes dont le sud des USA était le théâtre. Le 8 janvier 1811, un nombre indéterminé d'esclaves des paroisses Saint Charles et Saint-Jean Baptiste se soulevèrent et marchèrent vers l'aval en direction de la Nouvelle Orléans. Ils tuèrent deux Blancs et firent des dégâts considérables dans les plantations qu'ils traversèrent. Armés de fusils, de sabres, de bâtons de chêne durcis au feu ou tout simplement de leurs outils, ils ne furent arrêtés que le 10 janvier après une rude bataille contre la milice locale appuyée par deux détachement des troupes régulières. Du 13 au 15 janvier, sur l'habitation du planteur Jean Noël Destréhan, eut lieu le procès des insurgés qualifiés de "brigands" comme tous les résistants à travers l'histoire. Le tribunal, composé de cinq habitants propriétaires et présidé par le juge Pierre B. St. Martin, prononça plusieurs condamnations à mort. le procès verbal dudit jugement précisait que *"les dits condamnés seront immédiatement livrés pour être fusillés, chacun devant l'habitation à laquelle il appartient...que la peine de mort leur sera appliquée sans torture (mais) les têtes des exécutés seront coupées et plantées au bout d'une pique, sur le lieu où chaque coupable aura subi le juste châtimement dû à ses crimes, afin d'effrayer par un exemple terrible, tous les malfaiteurs qui pourraient à l'avenir attenter à la tranquillité publique."* Des Africains faisaient partie des leaders de l'insurrection dont certains étaient décrits comme étant de nation Congo et un certain Amar dont le nom indique une probable origine sénégalaise. D'autres portaient des noms Akan. La grande majorité des protagonistes étaient des esclaves créoles nés en Louisiane dont un certain Charles Deslondes que certaines études font naître à St. Domingue pour placer la révolte de 1811 dans le contexte du «syndrome haïtien.»

**WHITNEY**  
PLANTATION



Whitney Plantation  
5099 Hwy. 18  
Wallace, LA 70049  
info@whitneyplantation.com  
www.whitneyplantation.com

John Cummings, Fondateur  
ccdlawfirm@aol.com  
504-606-8821

Dr. Ibrahima Seck, Directeur Académique  
Chargé de Recherche  
birimaseck@hotmail.com; iseck@whitneyplantation.com  
504-913-2887

Ashley Rogers, Directrice administrative  
arogers@whitneyplantation.com  
504-265-7159

Laura Amann, Directrice de la Communication  
lamann@whitneyplantation.com  
703-597-8747

# Sassandra, Drewin et Kadrokpa lieux de mémoire de la traite atlantique sur la côte des Dents (Côte d'Ivoire) au XVIII<sup>e</sup> siècle

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Archéologue-Institut des Sciences Anthropologiques de  
Développement (ISAD)/Université Félix Houphouët-Boigny/  
Cocody-Abidjan - Côte d'Ivoire  
[kksimeon@yahoo.fr](mailto:kksimeon@yahoo.fr)

## RESUME

La Côte d'Ivoire, demeure à ce jour, en grande partie, absente du débat sur la documentation de la traite atlantique des XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles, bien que, l'histoire de certains sites tels que Sassandra, Drewin et Kadrokpa soit fortement rattachée à cette page du passé de l'humanité.

La présente étude se veut une contribution à la participation du territoire ivoirien à cette thématique. Sur la base de sources archéologiques, écrites et orales, Sassandra (2<sup>e</sup> port négrier de Côte d'Ivoire) et son arrière pays, offrent des témoignages de ce grand commerce sur cette partie de la côte ouest africaine.

**Mots-clés :** Sassandra, Traite atlantique, Côte ivoirienne, Côte des Dents, Razzia.

## ABSTRACT

**Sassandra, Drewin and Kadrokpa commemorative sites of the Atlantic slave trade on the Dents coast (Côte d'Ivoire) of the XVIII<sup>th</sup> century**

Côte d'Ivoire this day remains, largely, absent in the debate on the documentation of the Atlantic slave trade of the XVI<sup>th</sup> - XIX<sup>th</sup> centuries. This in spite of the fact that, the history of certain sites such as Sassandra, Drewin and Kadrokpa is strongly connected with this page of the past of humanity.

The study aims to be a contribution as for the participation of the ivorian territory to this theme. On the basis of archaeological, written and oral sources, Sassandra (2<sup>nd</sup> slave port of Côte d'Ivoire) and its hinterland, offer testimonies of this great business on this fringe of the African west coast.

**Keyword :** Sassandra, atlantic slave trade, ivorian coast, the Dents coast, Razzia

## INTRODUCTION

La partie de la côte ouest africaine sur laquelle se trouve celle de la Côte d'Ivoire, a été précocement en contact avec le monde extérieur. Le premier, sujet à polémique, remonte à 1365. A cette date, les marins Dieppois sont présentés, dans des documents d'auteurs français, comme les initiateurs de la découverte de cette partie de l'Afrique de l'Ouest (« LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE » 21 Mai 1973 : 4). L'extrême ouest de la côte ivoirienne, cadre de cette étude, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle est désignée par diverses dénominations par les Européens. Très souvent péjoratives, elles aboutissent à

l'issue d'un processus long de deux siècles, au terme *côte des Dents* qui sera adopté par tous. Ces représentations relèvent, en grande partie, d'une incompréhension de la nouvelle donne par les Noirs de la région. Ces derniers ont, à l'évidence, du mal à cerner les motivations réelles de ces Européens, venus d'un monde qui leur est complètement inconnu, qui portent un intérêt inattendu à leur aire traditionnelle et qui en plus, tentent de leur imposer leur vue. Les qualificatifs qui rendent compte de ce malentendu, que nous analyserons d'entrée, permettent de suivre l'évolution de la côte. Ce fragment de territoire sera dans le cours de l'histoire, partagé entre un commerce de traite, plus ancien, et la traite atlantique, plus récente mais paradoxalement moins documentée. Commerce singulier en ce sens qu'il s'alimente de la marchandise humaine, arrachée sur le territoire ouest africain, et expédiée aux Amériques. Ceci, sans que les premiers concernés, les esclaves, n'aient été instruits sur l'aventure dans laquelle ils étaient ainsi conduits. Il convient, pour le Sud-ouest ivoirien, de s'interroger sur la réalité de ce phénomène.

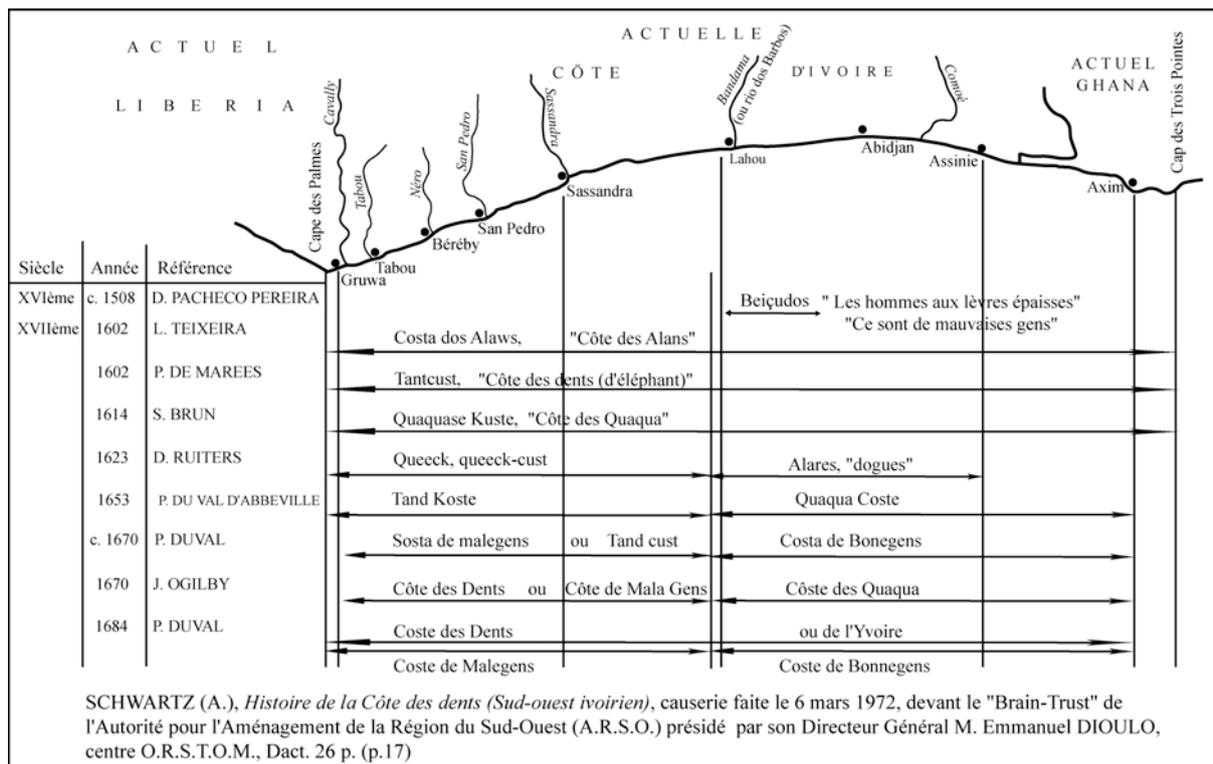
L'objectif de notre étude, est de montrer la place du Sud-ouest ivoirien dans le commerce négrier, à travers des objets qui rendent compte de l'activité à Sassandra, Drowin et Kadokpa ; des localités qui offrent en l'état actuel de nos investigations sur le sujet, des données exploitables. Notre démarche consistera dans un premier temps à rendre compte des sources écrites et dans un second temps, à procéder à la lecture des enquêtes orales, tant individuelles que collectives, afin de cerner l'importance de ce trafic et analyser les traces matérielles encore observables.

Il s'agira, dans cette étude, de montrer le regard des occidentaux sur la future *côte des Dents*, à la veille de la traite atlantique, de souligner l'effectivité de ce trafic à travers les événements et certains témoins liés aux échanges.

### **1- La côte sud-ouest ivoirienne aux XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> : la lente marche vers la délimitation de la côte des Dents**

L'analyse des sources écrites relatives à la côte ivoirienne, permet, de façon générale, de suivre son identification dans le cours de l'histoire (Cf. Carte 1). Les navires hollandais et

#### **Carte 1 : Les dénominations de la côte ivoirienne du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle**



Portugais, notamment, refusaient depuis le XV<sup>e</sup> siècle tout commerce avec les peuples situés entre Grand-Lahou et Tabou. Ils étaient à juste raison qualifiés de belliqueux et d'hostiles aux étrangers (Latte 2013 : 166). La région se verra ainsi dénommée *côtes des Malgens*<sup>60</sup>.

Ce terme *Malgens*, faut-il le souligner, apparaît pour la première fois dans le routier du navigateur portugais Duarte Pacheco Pereira, *Esmeraldo de situ orbis* écrit vers 1506-1508 (Ki-Zerbo, Niane (dir.) 1991 : 212). Dans cette partie de la côte, où les populations sont réputées méchantes, difficiles, dangereuses, voire inhospitalières, s'instaure pourtant, avant la traite négrière, un contact direct entre les protagonistes de l'époque. Cette situation est mue par la question du ravitaillement qui pousse les Européens à fouler régulièrement le continent. Schwartz (1993 : 153) qui s'en fait l'écho, montre qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, par exemple, une caravelle de dimension moyenne ne pouvant contenir qu'un maximum de 60 tonnes, pour une longueur d'environ 20 m, une largeur de 6 à 7 m et une profondeur de cale de moins de 2 m, pour nourrir un équipage d'une quinzaine d'hommes pendant les nombreux mois que durait une expédition sur la côte africaine. Il était donc plus que nécessaire de tirer le maximum des ressources alimentaires offertes par les territoires traversés. A savoir : vivres frais et surtout de l'eau, dont l'importance fut telle que certains points de la côte, comme Rio de Saint André (Sassandra), furent des aiguades avant de devenir des places commerciales.

En effet, un commerce précoce centré autour de l'approvisionnement du monde occidental, en ivoire (morphil) ou dents d'éléphants (Yacou 2001 : 225-227), voit très vite le jour. Les Anglais participent à ce commerce, entre 1555 et 1557, en acquérant des dents d'éléphant, à travers le troc en rade. Ils se font aider de piroguiers du littoral du fait de la barre. Les Hollandais eux s'illustreront au XVII<sup>e</sup> siècle. Pieter de Marees par exemple, qui fréquente la côte de Guinée à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, emploiera

<sup>60</sup> - La géographie particulière de la côte à ce point du territoire, dominée par la violence de la barre à l'approche des plages, au régime des vents, à l'absence de port naturel et la fréquence des épidémies de fièvre jaune, participaient de ce regard, en amplifiant l'idée d'un commerce des plus difficiles à établir.

abondamment l'expression côte des Dents « Tandkust » du fait de la grande quantité d'ivoire qu'il observe dans la région. Ce vocable hollandais apparaît dans les sources écrites dès 1602 (Dapper MDCLXXXVI : 188 ; Schwartz 1989 : 6). Sont alors régulièrement fréquentés pour le commerce de l'ivoire les points suivants : Tabou (ancien Rio Sam Pedro), Grand-Béréby (embouchure de la Néro), San Pedro (ancien Rio das Puntas), Grand-Drewin (ou Drouin) et Sassandra (Rio de Saint André).

Au XVII<sup>e</sup> siècle également, soit en 1614, la zone est rebaptisée *Alares*, *Quaqua* ou *Queeck*, *queeck* semble-t-il, en imitation par les voyageurs européens du son qu'ils perçoivent de la langue locale (Schwartz 1993 : 136-139). Le commerce des dents d'éléphant est omniprésent. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, l'Angleterre et la France manifestent une présence de plus en plus active à Drouin, Petit-Drouin, Grand-Drouin ou Drewin situé à 1 lieue (5,5 km) à l'ouest de Sassandra aujourd'hui situé à 8 km à l'ouest de Sassandra où se marchendent des dents d'éléphant.

L'abondance de l'ivoire dans la région lui vaudra l'appellation côte des Dents (en lieu et place de côte des *Malgens*) et l'imposera comme pour signifier que sa construction tenait beaucoup plus à des considérations politiques et idéologiques à savoir : anthropophagie présumée et agressivité des peuples, coupables de ne pas tolérer la piraterie négrière (Memel-Foté Juin 1988 : 250). Ce fléau qui s'implante de façon véhémente, sur la côte ouest ivoirienne particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle voit se côtoyer tout particulièrement l'Angleterre et la France, le Portugal et la Hollande. La priorité accordée à la traite des esclaves ne supprime cependant pas le commerce traditionnel. Des navires mènent les deux concomitamment.

## 2- Le Sud-ouest dans la littérature de la traite atlantique au XVIII<sup>e</sup> siècle : aperçu

Les localités de Sassandra et Drewin sont omniprésentes dans le commerce des dents d'éléphants et dans l'approvisionnement en captifs à traiter. La période de fin novembre 1710 est remarquable dans la mesure où Nathaniel Uring, second officier à bord du navire anglais *Joseph Galley*, s'adonne pour la première fois dans la région, dans l'espace Cavally et Tahoe-Drewin, à la traite des esclaves (Schwartz 1993 : 142). Les Anglais en ouvrant ce chapitre de l'histoire de la région marque leur hégémonie tout au long du siècle.

Les populations Neyo, autochtones de la côte Sud-ouest, s'y illustrent en servant d'intermédiaires (Trade men). Ce commerce s'appuie d'abord sur un système de troc de grande envergure, où des produits locaux comme l'ivoire, l'or, les tissus, le caoutchouc, les graines et huile de palme, les esclaves, sont échangés contre les produits manufacturés européens (Kakou 2010 : 12). Pour les produits européens, on note entre autres, les cotonnades ou pièces d'indiennes de peu de valeur, des mouchoirs de tête, des miroirs, des chemises, des peignes, des chapeaux, du tabac, des barres de fer, des couteaux, des bassins de cuivre, de la porcelaine, des perles, de l'alcool (rhum «baril d'eau de vie»), des mousquets d'origine diverse, de la poudre à canon (Saugera 1995 : 33 ; Petre-Grenouilleau 1998 : 64 et 69 ; Yacou 2001 : 228 ; Kakou 2010 : 11 ; Latte 2013 : 154). Des entrepôts voient le jour sur le fleuve Sassandra pour conditionner la marchandise humaine. Ces hommes, femmes et enfants, sont capturés pour l'essentiel dans les territoires du nord en l'occurrence Kong et Bondoukou puis amenés sur la côte via Tiassalé au centre. Parallèlement on voit l'emploi de monnaies variées.

On distingue deux types de monnaie : celle qui intervient directement comme moyen d'échange dans le commerce des esclaves et celle qui pouvait ou non servir à ce commerce (Memel-Foté Juin 1988 : 256-265). Le premier est essentiellement composé du sel. En effet, en raison de sa quantifiabilité, ce produit finit par s'imposer comme équivalent d'une certaine portée. Ainsi avec le sel,

on pouvait acheter des vivres comme le manioc, les légumes, des pagnes, de l'or, de l'ivoire et des êtres humains. Concernant le second groupe, il est constitué du fusil, de la manille et de l'or. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le fusil entra en quantité dans le commerce de la côte occidentale en renforçant l'efficacité technique, et le pouvoir social des chasseurs-guerriers des régions de savane : baoulé et malinké pour maintenir leur position sur les régions dont elles avaient le contrôle. Il permit d'abattre par exemple plus d'éléphants, de se procurer plus de captifs et d'alimenter davantage la traite d'esclaves. La manille comme l'or, a été un équivalent général servant, depuis les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, à acquérir des biens surtout d'origine européenne. Il permit d'honorer, en association avec d'autres marchandises, toutes les prestations sociales, à l'instar du paiement de la dot.

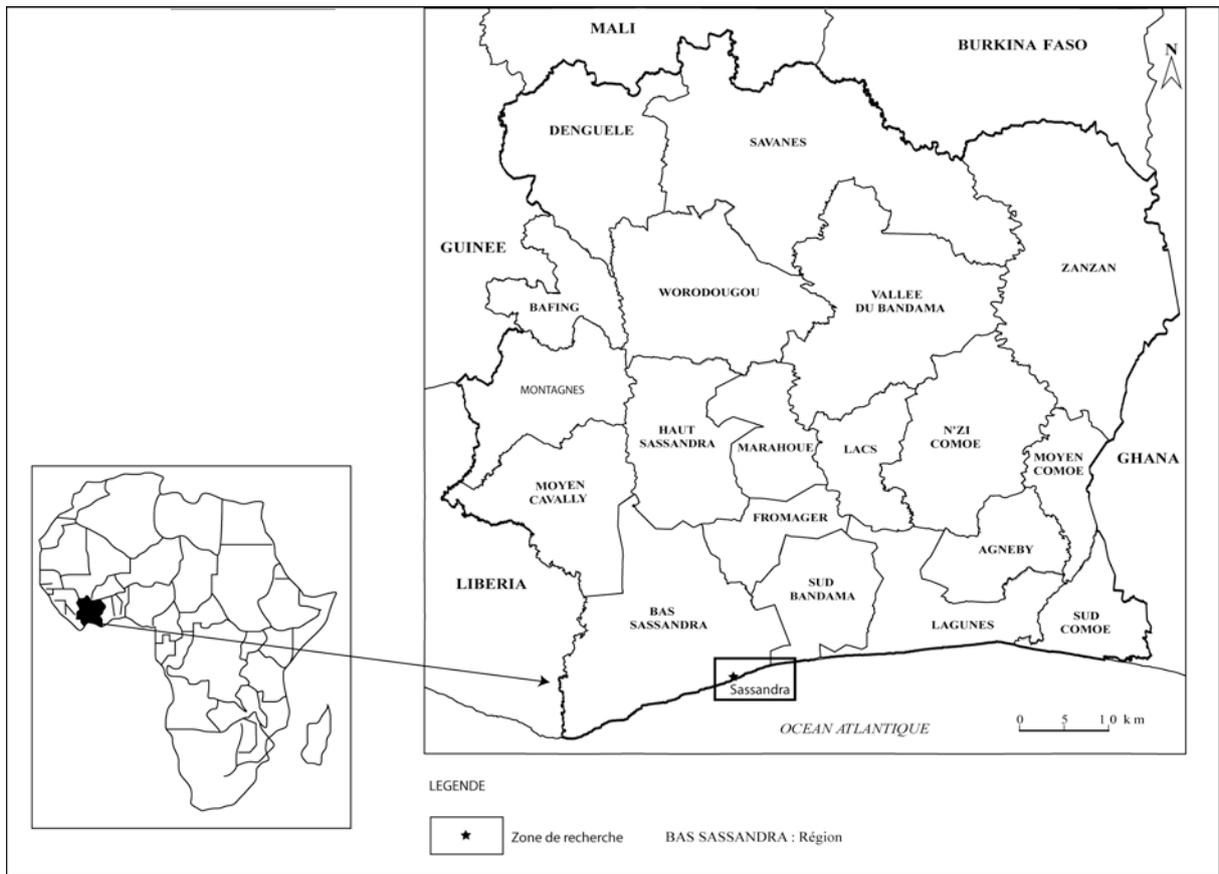
Dans la pratique, un esclave, âgé de dix-huit (18) ou vingt cinq (25) ans était échangé dans les régions de l'intérieur contre trois fusils à silex de marque Long-Dane, d'origine danoise, un (1) baril de poudre et 2 mouchoirs (Latte 2013 : 168). De même, on peut imaginer que la traite pratiquée sous voiles, donc dans la clandestinité, a pu fournir aux populations locales, en échanges des esclaves et de l'ivoire, au cours d'une même transaction pas moins de 115 fusils, plus 25 barils de poudre et 11 700 pierres à fusil (Yacou 2001 : 225).

On observe que tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'embouchure du Cavally, Tabou, Drewin et Sassandra sont particulièrement sollicités pour fournir la marchandise recherchée (Schwartz 1993 : 152) selon le camp auquel on appartient. La région a été ainsi mise à contribution dans ce vaste marché en déstructurant le tissu social et en créant de nouveaux rapports entre les hommes empreints de méfiance et de suspicion. Quelques traces matérielles d'objets ayant servi dans les transactions permettent de rendre compte au plan archéologique de ce commerce. Nous nous emploierons à présenter ici les perspectives de l'étude sur la côte ivoirienne, ici celle qui jouxte Grand-Lahou (Cf. Carte 2), où les témoignages des sources écrites sont souvent mitigés.

### **3- Pour une archéologie de la traite atlantique sur la côte des Dents : une approche à partir de la mémoire collective**

L'enquête exploratoire réalisée sur les questions liées à la traite atlantique du 16 au 22 septembre 2014 dans les localités de Sassandra, Drewin et Kadrokpa (Cf. Photo 1) permet de mettre au jour des traditions et artefacts qui sont porteurs de promesses quant à la reconstitution de pans entiers de ce trafic dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire.

Carte 2 : Zone d'enquête



Source : SODEMI, Rap.Faluns H.MADON, mai 1969

Réalisation : KOUASSI Koukou Siméon

Photo 1 : Les rades de Sassandra, Drewin et Kadrokpa aujourd'hui



Photo : KOUASSI Kouakou Siméon

### 1- Sassandra



Photo : KOUASSI Kouakou Siméon

Photo : KOUASSI Kouakou Siméon

### 2- Drewin

### 3- Kadrokpa

D'entrée, les informations recueillies révèlent à quel point, les populations ont encore de la mémoire au sujet de la traite atlantique. Elles retiennent que les premiers Européens avec qui elles ont entretenu des relations continues sont les Portugais. Une anecdote souligne qu'un portugais nommé *Kplé* par les populations Neyo de Kadrokpa, s'adonnait régulièrement à la traite négrière sur leur côte. Cependant après un voyage, il ne revint plus. A la mémoire de ce négrier, aujourd'hui chez eux, lorsque quelqu'un commet une erreur grave, on le désigne par l'expression locale : « *Kplé kla mon* » ce qui signifie « *Kplé ne vient plus, mais s'il venait, on te lui donnerait pour qu'il t'emporte avec lui pour de bon* »<sup>61</sup>. Sur l'île de Kada au droit de Sassandra, l'un de leurs villages désertés, des voiliers leur rendaient régulièrement visite dans le cadre de la traite atlantique. Après les Portugais, ils vendirent également des captifs aux Anglais, dont le plus célèbre qui perdit la vie sur l'île de Kada, est appelé dans les traditions Fish<sup>62</sup>. Une mangrove aurait d'ailleurs poussé sur son navire qui a coulé au moment de sa mise à mort<sup>63</sup>.

A Drewin comme à Sassandra, les populations gardent en mémoire des épisodes de leur histoire liés à la traite atlantique tels que : un port d'embarcation à Dayiri dans les environs de Drewin et un puits des esclaves, où des bains leur étaient administrés<sup>64</sup>. Des objets comme les dames-jeannes, les manilles sont toujours détenus par les populations qui les tiennent de leurs aïeux. Nous mettrons ici l'accent sur les vestiges en rapport avec ce commerce qui peuvent autoriser une classification selon les cadres de références de la typologie en archéologie. Les premiers que nous nous proposons de décrire sont les Dames-jeannes (Cf. Photo 2).

<sup>61</sup>- Entretien avec DAGBA Gnama Dominique, 84 ans, Patriarche, Kadrokpa le 16 septembre 2014.

<sup>62</sup>- Entretien avec ZIE Oulaga Abel, Agriculteur, 72 ans, Kadrokpa le 17 septembre 2014.

<sup>63</sup>- Entretien avec BROWA Maxime, Chef adjoint du village, 40 ans, Kadrokpa le 17 septembre 2014.

<sup>64</sup>- Entretien avec ASSOUMAN Kouamé, Douanier à la retraite, 77 ans, Sassandra le 20 septembre 2014

- Entretien avec KOTTA Augustin, Pêcheur, 52 ans, Drewin le 21 septembre 2014

Photo 2 : Dames-jeannes de l'époque de la traite atlantique de Kadrokpa



Photos : KOUASSI Kouakou Siméon

1- Dame-jeanne de type 1



Photos : KOUASSI Kouakou Siméon

## 2- Dame-jeanne de type 2



Photo : KOUASSI Kouakou Siméon

Photo : KOUASSI Kouakou Siméon

## 3- Dame-jeanne de type 3

Les dames-jeannes, fûts ayant servi au transport de l'eau de vie (dont le rhum), identifiées sont de trois types. Le type 1 est une céramique beige sans décor. Elle est munie d'un moyen de préhension en arc sur la partie sommitale perpendiculaire aux becs verseurs. On note un bec verseur principal de 0,5 cm de diamètre suivi d'un second plus petit. Leur position sur le même axe est de nature à faciliter l'écoulement du contenu. Elle a une hauteur de 24 cm, une base aplatie de 15 cm de diamètre, un diamètre maximum de 20 cm ce qui lui donne une forme ovoïde. Le lieu de provenance est inconnu. Une documentation de cette variété de dames-jeannes pourrait nous situer à l'avenir. Le type 2 est une céramique cylindrique de 70 cm de longueur, beige autour de l'encolure et blanchâtre de la limite corps-encolure à la base aplatie de 20 cm de diamètre. Le diamètre maximum mesure 50 cm. Un moyen de préhension latéral évolue de la limite corps-encolure à un goulot de 5 cm d'épaisseur et de 18 cm de long. L'ensemble du vase est couvert d'un décor piqueté. Le goulot mesure 4 cm de diamètre. Le lieu de provenance se situe globalement en Grande Bretagne. Les inscriptions en anglais et l'implication des Anglais dans la traite atlantique permettent de soutenir cette affirmation. Le type 3 provient de Glasgow en Ecosse. Le récipient est un plastique de couleur blanchâtre à l'origine, aujourd'hui jaunâtre dans la partie supérieure du fait de son utilisation pour conserver de l'huile de palme. Il mesure 62 cm de haut, a une base aplatie de 30 cm de diamètre, un diamètre maximum de 45 cm et est cylindrique. Le moyen de préhension latéral rabougri relie l'épaule à l'encolure. L'ouverture est composée d'un bouchon de 12,5 cm de diamètre.

Toutes ces dames-jeannes appartiennent à la grande famille des bouteilles. Ce sont des récipients fermés muni d'un goulot dont le diamètre minimal est inférieur ou égal au tiers du diamètre maximal (Balfet et al 1989 : 8 et 22-23). Elles contenaient de l'eau de vie de 5 à 10 litres et d'une masse de 6 à 11 kilogrammes. Le type 1 est une bouteille verseuse quand les types 2 et 3 sont des bouteilles plutôt classiques. Le deuxième groupe d'objet est constitué par des manilles (Cf. Photo 3).

Photo 3 : Manilles conservées à Kadrokpa et Drowin



Photo : KOUASSI Kouakou Siméon

1- Kadrokpa



Photo : KOUASSI Kouakou Siméon

2- Drowin

La manille est un alliage de cuivre et d'étain battu et coulé (Aké-Assi, Bouton-Martin 1961 : 4 ; Kouassi 2012 : 43-44) ouvert. Elle est en forme de fer à cheval délimitée à chaque extrémité par un pédoncule. La masse moyenne se situe autour de 145 grammes environ, le diamètre est de 8 cm et la section est de 1 cm. Les manilles rencontrées sur la côte Sud-ouest ivoirienne ne portent aucun décor. Elles étaient monnaie courante, introduite sur la côte par les bateaux (Porteres Janvier-février-mars 1960 : 103 ; Nassa 2005 : 77) surtout britanniques. L'intérêt était de faciliter les relations commerciales avec les territoires proches du Golfe de Guinée. Ces jetons réalisés par les propriétaires européens d'une plantation, par exemple, a permis à une partie des Africains de se familiariser avec une autre forme de monnaie et à se préparer ainsi à l'utilisation du numéraire imposée par le futur occupant (Rivallain s.d : 1494).

## CONCLUSION

L'analyse des lieux de mémoire de la traite atlantique à Sassandra, Drowin et Kadrokpa au XVIII<sup>e</sup> siècle, permet de déceler des lacunes quant à l'ouverture de cette côte au commerce triangulaire. C'est à un travail de terrain de longue haleine qu'il faudra s'adonner, pour documenter ce sujet. Ceci est d'autant justifié qu'on note l'absence de témoins spectaculaires de ce trafic comme des forts. Ce manque d'attractivité pourrait être réglé par la collecte de contes, d'anecdotes, de chants, d'itinéraires, de stations de traites et surtout d'artefacts y afférents, à l'image de ceux que nous avons pu décrire ici. Les premiers résultats d'une telle approche, montre des spécificités techniques de ces vestiges, et l'intérêt qu'ils recouvrent pour le passé de l'humanité.

L'étude dans ce contexte, va s'étendre à toute la côte Sud-ouest allant de Grand-Lahou à Tabou, à travers des enquêtes intensives. Des sondages et fouilles devront être programmés dans les villages désertés liés à la traite atlantique comme *Kada* l'ancêtre de Kadrokpa. Ce travail en définitive, ouvre sur

une possible association Archéologie – Muséologie, pour témoigner d'une page d'histoire, qu'il est mal séant de fermer sans l'avoir au préalable suffisamment parcourue.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Sources orales

| NOM ET PRENOMS        | AGE (ANS) | LIEU ET DATE DE L'ENQUETE              | PROFESSION              | OBSERVATION                     |
|-----------------------|-----------|--|-------------------------|---------------------------------|
| BROWA Maxime          | 40        | Kadrokpa le 16 et le 19 septembre 2014 | Chef adjoint du village | Chacun apporte sa contribution. |
| DAGBA Gnama Dominique | 84        |  | Patriarche              |                                 |
| TIEMOU Pollet         | 72        |  | Présidente des femmes   |                                 |
| ZIE Oulaga Abel       | 72        |  | Agriculteur             |                                 |
| ASSOUMAN Kouamé       | 77        | Sassandra le 20 septembre 2014         | Douanier à la retraite  |                                 |
| KOTTA Augustin        | 52        | Drewin le 21 et le 22 septembre 2014   | Pêcheur                 |                                 |
| BABO Néné             | 56        |  | Pêcheur                 |                                 |

### Bibliographiques

Aké-Assi, L., Bouton-Martin, J. 1961, Bracelets Ebré anciens, *Notes africaines*, Bulletin d'information et de correspondance de l'Institut Français d'Afrique Noire, 4

Balfet, H., Fauvet-Berthelot, M.-F., Monzon, S. 1989, *Lexique et typologie des poteries*, Paris : CNRS Editions

Dapper, O. MDCLXXXVI, *Description de l'Afrique au pays des Nègres*, Amsterdam : Wolfgang, Waesberge, Boom et Van Someren

Kakou, L.M. 2010, *La côte des Quaqua dans la traite négrière atlantique du XVII-XIXe siècle*, Rapport de DEA d'Histoire, Université de Cocody

Ki-Zerbo, J., Niane, D.T., (dir.) 1991, *Histoire générale de l'Afrique. IV: L'Afrique du XIIè au XVIè siècle*, Paris : Présence Africaine, Edicef, Unesco

Kouassi, K.S. 2012, *Côte d'Ivoire côtière (Grand-Bassam - Grand-Lahou). L'histoire du peuplement à partir des amas coquilliers*, Paris : L'Harmattan

LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE 21 Mai 1973, *Notes et Etudes documentaires*, 3989-3990, 4-21

Latte, E.J.-M. 2013, Le commerce des esclaves à Grand-Lahou au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Les lignes de Bouaké-La-Neuve*, 4, 152-177

Memel-Fotê, H. Juin 1988, *L'esclavage dans les sociétés lignagères d'Afrique noire. Exemple de la Côte d'Ivoire précoloniale : 1700 – 1920*, Tome I, Thèse pour le Doctorat d'Etat es-Lettres et Sciences Humaines, non publiée, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

Nassa, D.D.A. 2005, *Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au Nord de la Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat de Géographie, Bordeaux, Université de Bordeaux 3

Petre-Grenouilleau, O. 1998, *Nantes au temps de la traite des noires*, Paris : Hachette Littératures

Porteres, R. Janvier-février-mars 1960, La monnaie de fer dans l'Ouest-Africain au XX<sup>e</sup> siècle, *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, 7, 1-3, 97-109

Rivallain, J., *Visions européennes des monnaies traditionnelles africaines*, [http://www.mecd.gob.es/cultura-mecd/dms/mecd/cultura-mecd/areas-cultura/museos/mc/actasnumis/volumen-ii/edad-moderna/Visions\\_europeennes.pdf](http://www.mecd.gob.es/cultura-mecd/dms/mecd/cultura-mecd/areas-cultura/museos/mc/actasnumis/volumen-ii/edad-moderna/Visions_europeennes.pdf)

Saugera, E. 1995, *Bordeaux port négrier : chronologie, économie, idéologie, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Biarritz, Paris : J & D Karthala

Schwartz, A. 1972, *Histoire de la Côte des dents (Sud- ouest ivoirien)*, causerie faite le 6 mars 1972, devant le « brain-Trust » de l'autorité pour l'aménagement de la région du sud ouest (A.R.S.O.), présidé par son Directeur général M. Emmanuel DIOULO, centre O.R.S.T.O.M., Dact.

Schwartz, A. 1989, *Le mythe de la « Côte des Mal gens » un obstacle au peuplement sud-ouest ivoirien. Et si s'était la faute à la géographie ?* Paris : O.R.S.T.O.M.

Schwartz, A. 1993, *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*, Paris : Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses

Yacou, A. 2001, *Journaux de bord et de traite de Joseph Crassous de Médeuil. De La Rochelle à la côte de Guinée et aux Antilles, 1772-1776*, Paris : Université des Antilles et de la Guyane, Karthala-Cerc

## Images

- Photo 1 : *Les rades de Sassandra, Drewin et Kadrokpa aujourd'hui* / Photo KOUASSI Kouakou Siméon
- Photo 2 : *Dames-jeannes de l'époque de la traite atlantique de Kadrokpa* / Photo KOUASSI Kouakou Siméon

- Photo 3 : Manilles conservées à Kadrokpa et Drevin / Photo KOUASSI  
Kouakou Siméon

# Les musées d'Amérique latine commémorent 200 ans D'Indépendance et d'oubli

Mónica Risnicoff de Gorgas<sup>65</sup>

Groupe Córdoba « La Route de l'Esclave » - Córdoba – Argentine

## Afrodescendants, bicentennaires, mémoires et oublis

Si l'on analyse le rôle des musées dans les processus d'indépendance du continent américain qui ont eu lieu il y a 200 ans, on est sûr que, mettre en cause la manière dont quelques sujets ont été passés sous silence, est une option éthique.

Dans la conviction qu'il existe une fonction politique-sociale des archives, des bibliothèques et des musées, on considère alors, qu'il est nécessaire de mettre en cause le fait de célébrer de façon officielle les bicentennaires et la manière dont les luttes et les mouvements sociaux, ayant eu lieu en Amérique Latine, ont été représentés.

Il faut bien mettre en valeur les essais de quelques musées d'Amérique Latine, lorsqu'ils abordent les politiques de l'oubli, la gestion de la mémoire de l'histoire, le fait d'accroître le patrimoine de ce qui est intangible, la construction des identités nationales, et surtout la revendication des révolutions sociales et raciales en Amérique Latine et les Caraïbes, souvent niées.

La thématique qui se rapporte à la traite, le commerce et l'utilisation des esclaves noirs comme main d'œuvre, de même que la précieuse empreinte culturelle laissée par ce nombreux groupe humain, n'a pas été traduite dans leur grandeur réelle dans nos musées. Et si cette empreinte apparaît parfois, elle n'est qu'une simple anecdote qui répond à un procès d'invisibilité embrassant les très nombreux afro descendants.

## Les musées, des espaces de pouvoir

Pour bien situer cette problématique dans un contexte plus large, c'est primordial reconnaître que les musées, tout en se disant des lieux de la mémoire par excellence, ont négligé jusqu'à nos jours, d'aborder un sujet et une pratique sociale présente dans tous les continents et dans toutes les civilisations : l'esclavage.

Même s'il semble que rien n'échappe à l'action des musées, jusqu'à la fin du XX siècle, (et surtout dans la décennie des années 90) on ne peut pas constater l'existence des musées consacrés à l'histoire de l'esclavage.

Pour Carlo Celius (1998), (il offre des clés pour interpréter cette situation paradoxale), il ne s'agit pas d'une situation de silence ou « d'oubli fécond », mais d'un **refus** ou d'une **négation** qui trouve son explication dans l'origine même de l'institution du musée.

Les musées, étant des institutions occidentales par leur origine et leur structure, sont nés pour accompagner le processus des nations européennes en formation. Dans les pays hors d'Europe, un phénomène pareil se produit. En 1973, Hughes de Varine énonçait déjà que : « à partir du début du XIX

---

<sup>65</sup> L'auteur de ce travail a été Directrice du Musée National Estancia Jésuitique de Alta Gracia depuis l'année 1997 jusqu'à l'année 2013 et actuellement, elle est coordinatrice du « Groupe Cordoba La Route de l'Esclave »

siècle, le développement des musées dans le reste du monde n'est qu'un phénomène colonialiste. Ce sont les pays européens qui ont imposé à ceux non européens leur méthode d'analyse du phénomène et du patrimoine culturels... Ce que les musées collectionnent et montrent contribue à la formation des identités nationales.»

Et il l'explique de cette manière : « La concrétion de ces identités se fait par rapport à l'expansion de la domination européenne sur le monde. Et l'un des axes essentiels de ce pouvoir est la colonisation du Nouveau Monde, fondée sur la traite de l'esclavage des Noirs d'Afrique... Le musée, en tant qu'espace d'affirmation des identités occidentales, est le lieu qui célèbre la suprématie de l'homme blanc, et par suite, il ne peut même pas imaginer une représentation dans le musée de la traite et de l'esclavage. »

En Amérique Latine, et surtout en Argentine, l'évolution des paradigmes et la reconnaissance du musée comme un espace de représentation, peuvent trouver leur racine plus particulièrement dans le développement d'une Muséologie d'Amérique Latine. C'est une muséologie critique qui prend soin des relations spécifiques entre l'homme et une réalité configurée, à partir de différentes visions du monde.

Ces cadres théoriques permettent de s'approcher d'une étude du milieu social, politique et économique qui se traduit dans les musées. Les musées sont plongés dans ces cadres et on y encourage des stratégies d'action créatives. Il s'agit d'expériences de musée qui stimulent depuis la théorie et la pratique, la mise en marche de systèmes d'interprétation et présentation, conformes à la diversité culturelle et aux façons de voir le monde dans le temps et l'espace où ils sont placés.

C'est dans ce concept qu'on doit remarquer les expériences de quelques musées paradigmatiques : le Musée Afro Brésil, à San Pablo, Brazil. Le projet présenté est impeccable, basé dans la recherche et la diffusion, il se méfie des politiques officielles sur le sujet abordé.

Le Musée Afro péruvien de Zaña, dont la principale caractéristique est le fait que la propre communauté regagne et met en valeur le patrimoine intangible. Il ne faut pas oublier les exemples de la Colombie, l'Équateur, le Chili, l'Uruguay et les musées des Estancias Jésuitiques de Cordoba, reconnus par l'UNESCO.

Ce procès, qui implique reconsidérer d'un point de vue nouveau notre histoire et l'institution du musée, s'est déjà produit depuis un temps ; nonobstant, les récits historiques soutenant ces systèmes de présentation, détiennent des absences très significatives.

Le sujet appelé « des noirs esclaves », cité spécialement, et sujet de débat pendant des stages de spécialistes, n'est pas encore présent dans la plupart de musées où l'on montre des témoignages permanents. Ce fait n'a pas sa source dans le manque de preuves matérielles, mais dans quelques résistances internes. Et puisque dans notre société l'oubli est la conséquence de la négation, c'est tout naturel que cela se produise.

**Le Musée de l'Estancia Jésuitique d'Alta Gracia, à Cordoba, Argentine comme site de la mémoire : une proposition pour le bicentenaire.**

Les estancias Jésuitiques de Cordoba ont été reconnues par l'UNESCO comme Patrimoine Mondial, dans l'année 2000.

Elles étaient reconnues, alors, comme un produit du génie et de l'adresse des membres de l'Ordre de la Compagnie de Jésus des Estancias Jésuitiques de Cordoba. On ne s'était encore aperçu de l'importance de ces lieux comme témoignage de l'esclavage et des traces de la culture africaine, conservées au présent.

Les Estancias Jésuitiques de Cordoba sont l'expression d'une forme singulière de convaincre, de convertir et de produire, et un moyen d'atteindre ces propos par volonté propre et dans une relative

liberté ; elles sont en même temps une manifestation de l'esclavage comme institution des XVIII et XIX siècles.

Le renouvellement du récit :

Le procès de l'inclusion des Estancias Jésuitiques dans la liste du patrimoine mondial, a mis le Musée d'Alta Gracia dans la nécessité de réviser son récit de l'histoire. Des travaux de recherche ont servi de support au concept de la prééminence de la fonction économique de l'estancia et au travail comme moteur de développement ; on y a mis les acteurs sociaux qui ont participé à cette histoire, mais ils avaient été relégués au deuxième plan, comme par exemple les femmes, les natifs et ceux qui étaient appelés dans les documents de l'époque « les esclaves noirs ».

De nouvelles recherches ont permis d'approfondir le rôle joué par la main d'œuvre esclave dans les établissements ruraux de la Compagnie, et de reconnaître les conditions de vie de ces travailleurs esclaves à Alta Gracia. On a pu identifier les mécanismes de contrôle et de punition mis en œuvre sur les esclaves et leur famille.

On a aussi avancé dans la récupération des stratégies que les esclaves utilisaient pour améliorer leurs conditions de vie, pour éviter des sanctions ou pour empêcher que celles-ci fussent étendues aux autres membres du groupe.

De nos jours, les estancias jésuitiques, déclarées Patrimoine Mondial, conservent des documents source, ainsi que des objets témoins de la présence et de l'influence de la culture et du savoir des esclaves.

### **Un peu d'histoire**

Les jésuites sont arrivés à Cordoba vers la fin du XVI siècle. Comme ils étaient contre l'utilisation du service personnel des indigènes et qu'ils rivalisaient avec d'autres ordres religieux, ils ont cherché des alternatives pour faire aux dépenses de leurs entreprises éducatives. C'est pour cette raison qu'ils ont installé dans la campagne de Cordoba, plusieurs « estancias », des établissements agricoles, d'élevage de bétail et d'industrie qui sont devenus un singulier système productif qui soutenait le Noviciat et le « Collège Maxima », celui-ci serait plus tard, la première université argentine.

La main d'œuvre utilisée comprenait surtout des esclaves noirs ; il y avait quelques ouvriers libres, des indigènes et des hommes blancs « conchabados » (qui travaillaient « à la tâche, ou à l'embauche »).

Les esclaves avaient pour origine plusieurs pays d'Afrique, plus particulièrement l'Angola. Leur entrée a été la cause de différentes formes de marché, voire le trafic.

À Alta Gracia, l'esclave a été un protagoniste révélateur pendant la période jésuitique. On compte sur les registres plus de 300 noirs dans les époques de la plus grande production. Ils travaillaient comme contremaîtres dans les postes des estancias, ils ont appris des métiers, ils ont participé dans la construction de la résidence et des bâtiments annexes à l'Estancia. Ils réalisaient les travaux quotidiens dans les ateliers, le moulin, le jardin, le verger, les écuries et les enclos pour le bétail.

Lorsque la Compagnie de Jésus a été expulsée, le nombre de noirs a diminué, nonobstant, les documents témoignent de leur présence dans la région jusqu'à presque la moitié du XIX siècle.

La estancia de Alta Gracia, aujourd'hui musée, où ces gens venues de si loin et contre leur désir, ont vécu, conserve encore des témoignages tangibles et intangibles de leur présence. Chaque pierre, chaque brique, chaque assise, dans leur matérialité, représente la surface d'inscription de leurs apports, de leurs connaissances et du savoir-faire de ces familles-là, mais c'est le témoignage aussi de la violence qu'on a exercé sur elles, et de la crainte éveillée par ces sévices.

### **Quelques actions concrètes**

On entend bien que les musées ne communiquent pas seulement avec ce qu'ils montrent, mais aussi avec d'autres mécanismes. On y a incorporé alors quelques activités destinées à mettre en valeur les mémoires des esclaves noirs, au moyen de multiples manifestations de la vie quotidienne.

Pour mieux installer cette problématique dans la société, on a mis en œuvre plusieurs actions destinées à relever l'avis de la population locale, évitant ainsi le discours asymétrique où le spécialiste impose son point de vue.

Le programme d'activités et d'actions a compris la mise en valeur des cours (patios) du musée et l'ouverture de l'endroit où il y avait un cachot (« cepo ») qui était fermé depuis beaucoup d'années. Aujourd'hui, il est présenté dans une nouvelle signification quant à son histoire et son architecture. Ce cachot, est placé sous l'escalier qui conduit au chœur supérieur de l'église, dans l'extrême sud-est de la Cour d'Honneur de la résidence. Sa présence signale un étroit rapport avec les stratégies de sanction et de contrôle que les jésuites appliquaient aux esclaves noirs qui habitaient l'estancia.

Cet endroit, fermé pendant beaucoup de temps, n'était pas remarqué par le visiteur. Aujourd'hui, il a un sens, et il peut être interprété dans son intégrité avec d'autres éléments qui composent le monument. D'après les documents consultés, l'utilisation de cet endroit comme prison, n'a pas été arbitraire. Les jésuites se sont servis de son emplacement très stratégique, vu que la personne qui y était enfermée pouvait être observée depuis les différents points de la résidence, sans savoir qu'elle était regardée ou contrôlée.

Les activités offertes au public par le Musée, comme les spectacles de musique, de danses et de chansons traditionnelles avec des réminiscences afro américaines, se sont jointes aux ateliers faits pour le personnel du musée et pour des enseignants de la région. Les résultats ont été plus favorables que prévu.

Il y a eu des ateliers postérieurs à ces événements, où un public très divers a participé (hétérogène en conformation sociale et en âge). Leurs activités ont impliqué un travail interdisciplinaire et inter domaines du musée. L'ensemble des activités a prouvé que lorsqu'on offre au public la possibilité de réfléchir et de s'exprimer, il révèle une véritable maturité dans leur réponse. On a constaté qu'il existe aussi une vraie conscience que les problèmes de discrimination, d'exploitation économique et d'excès de pouvoir, sont encore en vigueur dans le monde.

### **Le groupe Cordoba. La route de l'esclave.**

Des problèmes dérivés de la gestion du site comme Patrimoine d'Alta Gracia ont fait voir d'une manière précise que c'était impératif de réaliser des changements par rapport à la valorisation du patrimoine d'Alta Gracia, vis-à-vis de la communauté locale. On a donc, proposé de mettre en valeur les acteurs sociaux, invisibles auparavant, et d'entrer dans un autre projet de l'UNESCO : la Route de l'Esclave en Argentine, Paraguay et Uruguay.

La possibilité de créer des liens entre les biens culturels matériels et immatériels (action qu'on pourrait reproduire dans les autres sites jésuitiques de Cordoba), a été favorable à la création du « Groupe Cordoba- Route de l'Esclave » (2010), depuis une initiative du Musée National Estancia Jésuitique d'Alta Gracia, à fin d'identifier les sites de mémoire et l'éloquente participation de l'esclave dans la construction et la production dans la région.

En tenant compte de l'importance de Cordoba comme région de trafic d'esclaves, parce qu'ils ont été la main d'œuvre spécialisée des estancias jésuitiques, et que leur présence est constaté en couvents aussi bien qu'en propriétés privées, on a convoqué à de différentes institutions et des personnalités

intéressées à ce sujet, à fin de conformer un groupe de travail pour identifier les sites de mémoire qui ont un rapport avec l'esclavage à Cordoba.

C'est en 1994 que l'UNESCO a lancé le projet « La Route de l'Esclave », d'après une proposition de Haïti. Il s'agissait d'un programme intersectoriel et transdisciplinaire ayant comme but de rompre le silence sur l'esclavage, de révéler les transformations sociales qui se sont produites, de souligner l'interaction culturelle que la traite d'esclaves a généré, et de contribuer à la culture de la paix et à la coexistence pacifique entre les peuples.

Dans le but de collaborer à cette initiative depuis une perspective locale, on a conformé le Groupe Cordoba Route de l'Esclave, pour identifier les sites de la mémoire qui se rapportent à l'esclavage à Cordoba, pour participer au sauvetage de l'apport culturel africain et pour aider à la reconnaissance des racines noires dans notre société.

La création du groupe est née dans le Séminaire International « La Route de l'Esclave dans le Rio de La Plata : des apports pour un dialogue interculturel », organisé par la Chaire UNESCO de Tourisme Culturel de l'Université Trois Février et la Société des Amis du Musée National de Beaux -Arts, en 2009.

Pendant ce séminaire, le Projet « Sites de Mémoire en Argentine, Uruguay et Paraguay », coordonné par la Chaire UNESCO de Tourisme Culturel de Buenos Aires, s'est concrétisé. Le Groupe « Cordoba, Route de l'Esclave », se réunit périodiquement depuis le début de l'année 2010. Il est intégré par des représentants d'institutions publiques académiques, des chercheurs, des membres de sociétés civiles et des organisations intéressées dans la planification et la mise en œuvre du projet.

L'importance de Cordoba comme une région de trafic d'esclaves répond plus particulièrement à son emplacement stratégique. Cordoba est devenu alors, l'un de plus importants centres de distribution d'africains dans le Rio de La Plata. Son héritage culturel est inséré dans notre mémoire collective et vivement enraciné dans notre langage, notre musique et nos habitudes culinaires. C'est un élément fondamental de l'identité de Cordoba qui a souffert, pendant des décennies, un procès structurel de « blanchissage et invisibilité », comme dans le reste du pays.

Le concours des participants du groupe a été précieux pour entreprendre la reprise et la reconstruction de la présence de l'esclave noir dans notre société, et pour faire de Cordoba l'un des repères d'Argentine comme site de mémoire. Les actions du groupe ont été reconnues par l'UNESCO qui a inclus les Estancias Jésuitiques de Cordoba comme « site associé au Projet de l'UNESCO La Route de l'Esclave ». Elle a encouragé l'établissement d'itinéraires de mémoire, permettant ainsi de raconter cette histoire et de faire connaître le patrimoine culturel immatériel. L'un des axes du travail c'est la Préservation des sites et des espaces de mémoire. Les Estancias Jésuitiques de Cordoba y sont insérées.

### **Épilogue :**

Dans ce contexte, les musées d'Amérique Latine ont l'occasion de présenter dans les bicentennaires de leur indépendance une réflexion critique. Cette réflexion doit encourager la participation de leurs communautés sur le rôle que ces institutions ont joué dans les derniers 200 ans, quant à la construction des concepts de citoyenneté et de nation, elle doit relever aussi des éléments idéologiques gisant dans la composition de leurs collections et dans le message ou récit qui a été à la base de leurs expositions.

La question sur le pourquoi des présences dans quelques histoires et des absences dans d'autres, ne devrait pas poser un conflit interne des spécialistes dans leur institution. Il faut que les musées se mettent en devoir de chercher des formes créatives qui animent la participation de leur public, ou non public, d'amener les gens à s'enquérir sur le rôle que ces institutions ont joué dans composition de récits historiques, acceptés sans mise en question.

Depuis la perspective d'une muséologie critique, nous croyons qu'on nécessite d'un profond engagement éthique et déontologique pour fournir des documents sur le procès de comment les cultures préhispaniques, l'esclavage et les minorités ont été présentées dans les musées nationaux. Cet engagement n'est pas réduit à présenter ces sujets comme une partie du passé, mais il faut avoir aussi le courage de faire apparaître le musée comme un milieu de discussion, parce que ces problématiques on les subit, au présent, en tant que citoyens, dans l'expérience de la vie.

Une mémoire active ne peut être un sujet pour les spécialistes. Elle demande qu'une société convaincue de la valeur des identités multiples en prenne part. Dans les musées, les discussions autour du bicentenaire pourraient avoir comme point de départ la reconnaissance de ces institutions comprises comme des espaces de pouvoir, et on pourrait présenter la possibilité de promouvoir un jugement critique à l'intérieur même du musée, comme une option de résistance à ce pouvoir. On commencerait par réunir des documents sur le procès de la traite et de l'esclavage, pour animer les gens à reconnaître que la vitalité de la culture des Afro descendants joue un rôle prééminent dans la conformation politique de nos sociétés.

## Bibliographie

- Arcondo, Aníbal. (1993). *El Ocaso de una sociedad estamental*. Córdoba: Editorial de la Universidad Nacional de Córdoba.
- Assadourian, C. S. (1965). El tráfico de esclavos en Córdoba, 1588-1610. Según las actas de protocolos del Archivo Histórico de Córdoba. Córdoba: Universidad Nacional de Córdoba.
- Celius, C. A. (1998). L'esclavage au musée – Récit d'un refoulement. *L'Homme*, Vol. 38, 145.
- Crouzeilles, C. A. (2007). Los esclavos pertenecientes a la Compañía de Jesús. III Encuentro Patrimonio Jesuítico, Centro Internacional Para la Conservación del Patrimonio.
- Decarolis, N. (ED.) (2006) El pensamiento museológico latinoamericano. Los documentos del ICOFOM LAM. Cartas y recomendaciones 1992-2005, Córdoba: Editorial Brujas.
- De la Cerda Donoso J. C. y Villarroel, L. J. (1999). Los negros esclavos de Alta Gracia: caso testigo de población de origen africano en la Argentina y América. Córdoba: El Copista.
- De Varine, H. (1973). Los museos en el mundo, Buenos Aires: Salvat.
- Gracia, J. (1940). Los jesuitas en Córdoba. Buenos Aires: Espasa-Calpe Argentina S.A.
- Grenon, P. (1929). Documentos Históricos. Alta Gracia, 1º parte, Córdoba.
- Huysen, A. En busca del futuro perdido. Cultura y memoria en tiempos de globalización. Buenos Aires: Fondo de Cultura Económica.
- Mayo, C. (1994). Las haciendas jesuíticas en Córdoba y el noroeste argentino, en: Carlos Mayo (Comp.) La historia agraria del interior. Haciendas jesuíticas de Córdoba y el Noroeste, Buenos Aires: Centro Editor de América Latina.
- Prats, Ll. (1997). Antropología y Patrimonio, Ariel, Barcelona,

- Risnicoff de Gorgas, M. (2009). Responsabilidad social de los museos en el conocimiento de la trata y la esclavitud. En *Sitios de Memoria de la Ruta del Esclavo en Argentina, Paraguay y Uruguay*. Montevideo: UNESCO Oficina regional de ciencia para América Latina y el Caribe.
- Rufer, M. (2005). *Historias negadas. Esclavitud, violencia y relaciones de poder en Córdoba a fines del siglo XVIII*. Córdoba: Ferreyra Editor.
- Todorov, T. (1993). *Las morales de la historia*, Ediciones Barcelona: Paídos.
- Torres, F. (1972). *El comercio de esclavos en Córdoba (1700-1713)*, Córdoba: Seminario de Investigación, FFyH, UNC.

# Le marché d'esclaves de Dékpo au XIX<sup>e</sup> siècle (Sud-Togo)

Komla ÉTOU

## Introduction

Le sud du territoire actuel du Togo fait partie des régions de l'ancienne côte des Esclaves qui ont connu la traite négrière depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Bien qu'un certain nombre de travaux de recherche aient été entrepris sur cette thématique par des universitaires togolais (Gayibor, 1990 ; Adotévi, 2001 ; Kadanga, 2004 ; Étou, 2011 ; Aguigah, 2012), des zones d'ombre restent encore à éclairer, si l'on se réfère aux études réalisées sur la question de la traite et de l'esclavage dans les pays voisins, notamment au Ghana (ex-Gold Coast) et au Bénin (ex-Dahomey). C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrit le présent article sur le marché d'esclaves de Dékpo, dénommé *Blokotisé*, très peu connu dans l'historiographie nationale.

Situé dans la Région Maritime, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Lomé, la capitale du Togo, le village de Dékpo se trouve dans la préfecture de Zio, au nord-ouest du lac Togo ou Gbaga (carte n° 1). Il abritait, à l'origine, un petit marché prospère de produits du cru, à l'écart de la « route de l'esclave » qui desservait les ports de traite du Genyi<sup>66</sup> et de l'Anlo<sup>67</sup>, les deux grands États esclavagistes de la côte occidentale des Esclaves au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par rapport à ce constat, les questions suivantes se posent : comment le marché de Dékpo est-il passé de petit centre florissant de produits locaux à un haut-lieu de vente de captifs dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ? Quelle place ce marché occupe-t-il dans la mémoire collective des peuples du Sud-Togo ?

Pour répondre à ces interrogations, nous nous sommes appuyé sur une documentation variée. Outre les sources écrites, nous avons effectué des enquêtes de terrain dans la région côtière depuis 2005. Les sources orales recueillies et l'observation *in situ* des traces multiformes laissées par le commerce des esclaves à Dékpo et ses environs ont permis de mieux appréhender le sujet. La présente étude est axée autour de trois points. Après avoir présenté Dékpo et son univers socioculturel avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, nous examinerons ensuite le contexte dans lequel le marché de ce village s'est spécialisé dans la vente des captifs ; enfin, nous nous intéresserons à *Blokotisé* comme important lieu de mémoire lié au trafic négrier au Sud-Togo.

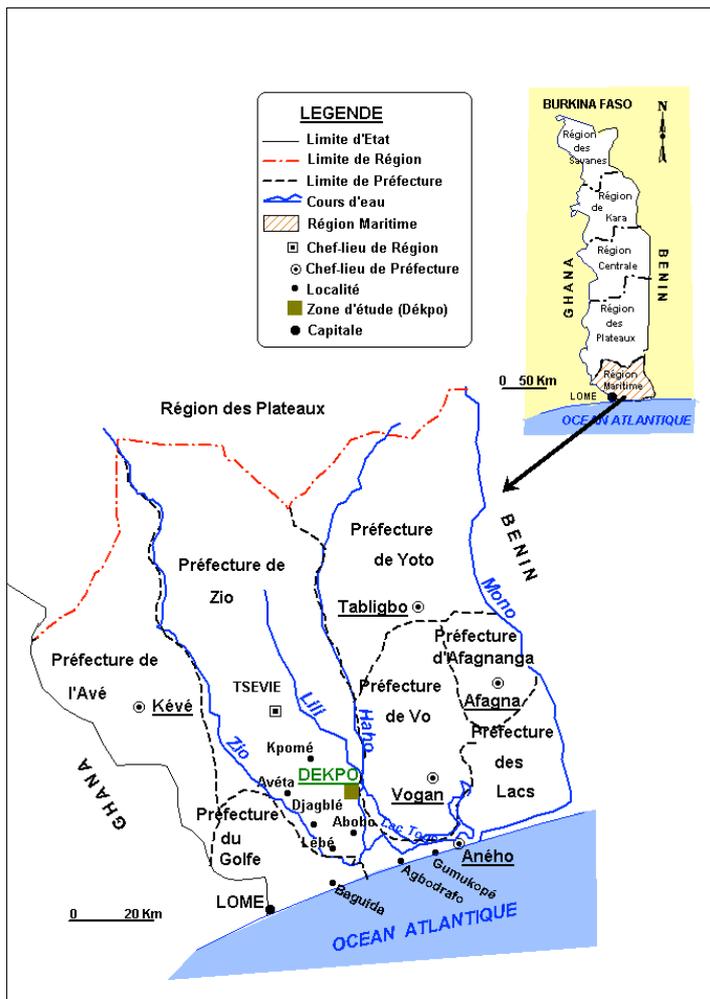
Carte n° 1 : Localisation de Dékpo dans la Région Maritime

---

· Maître de Conférences d'histoire précoloniale, Université de Lomé (Togo), etou\_pakom@yahoo.fr

<sup>66</sup> Royaume fondé par les Gan d'Accra sur le rebord méridional du plateau watchi à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Glidji en était la capitale politique, et Aného (ou Petit-Popo), le poumon économique (Gayibor, 1990).

<sup>67</sup> Royaume fondé par un groupe éwé (les Anlo) dans la basse vallée de la Volta vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Anloga en était la capitale politique et religieuse, et Kéta, le principal port (Amenumey, 1997).



Source : Carte réalisée par K. Étou en 2014

## 1- Dékpo et son univers socioculturel avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Le village de Dékpo est créé vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les chasseurs Gamligo et Komla Gati (Étou, 2006 : 374 ; Alatévi, 2012 : 25-27). Il fait partie des localités fondées par les Éwé émigrés de Notsé<sup>68</sup> qui ont pris la direction du Sud<sup>69</sup>. Tout comme la plupart des établissements humains situés dans l'interfluve Zio-Haho, le site de Dékpo présentait de nombreux atouts : forêt giboyeuse, sol fertile, cours et plans d'eau poissonneux (Étou, 2006 : 339). Les habitants de Dékpo appartiennent à la communauté des Bè-Togo<sup>70</sup>, dont l'habitat couvre les rives de la lagune de Bè et du lac Togo, ainsi que les basses vallées du Zio et du Haho. Ce territoire correspond en fait à l'aire d'influence du culte de *Nyigblin*, la divinité tutélaire des Bè-Togo, dite féminine, pacifique et miséricordieuse<sup>71</sup> (carte n° 2).

Pour des raisons certainement liées à leur histoire particulière et à l'environnement dans lequel ils vivaient, les Bè-Togo constituèrent une théocratie paisible, à l'écart des tumultes et des ambitions

<sup>68</sup> Berceau historique des Éwé situé à 100 km au nord de Lomé.

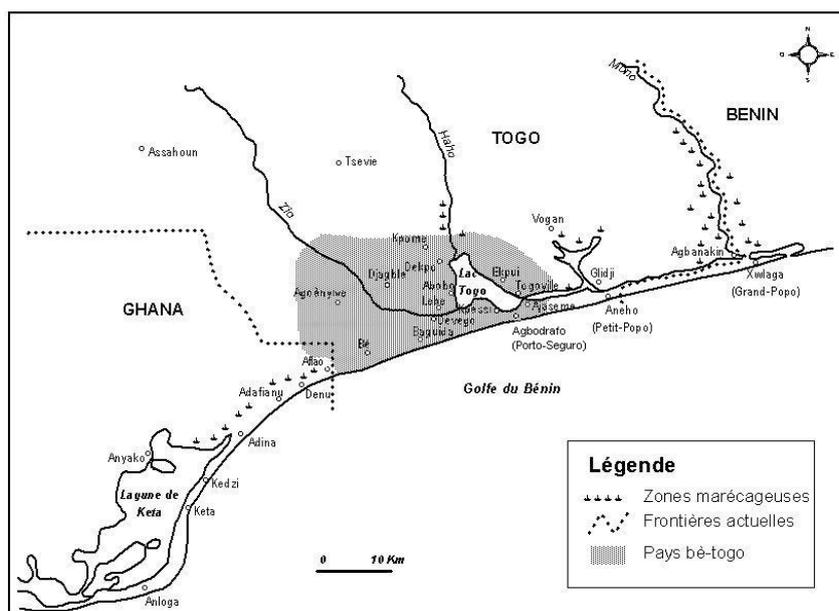
<sup>69</sup> Certains sont allés vers le nord-ouest et d'autres vers le sud-ouest.

<sup>70</sup> Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le pasteur J. Spieth ([1906] 2009 : 35) a dénombré plus de 122 communautés éwé entre les cours inférieurs de la Volta ou Amuga (au Ghana) et du Mono (au Togo). Les plus importantes sont les Ho, Péki et Kpando au nord-ouest, les Agu, Agomé, Danyi et Kpélé au centre-nord, les Avé, Tsévié et Agotimé au centre, les Anlo et Somé au sud-ouest, les Flawu et Bè-Togo au sud, et les Watchi au sud-est.

<sup>71</sup> Par rapport au *Nyigblin* des Anlo qui est présenté sous la forme d'un dieu masculin, belliqueux et vengeur.

hégémonistes des États esclavagistes de la région comme le Genyi et l'Anlo. Les gens épris de liberté venaient trouver refuge auprès du clergé local dans les forêts consacrées de Togoville<sup>72</sup> et de Bè<sup>73</sup>, cœur spirituel du pays bè-togo (Dossè, 1994 : 35-36 ; Étou, 2006 : 189-190). La vie dans ces sanctuaires de *Nyigblin* reposait sur le respect strict d'un certain nombre de dispositions, en premier lieu, la discrétion. Cette exigence explique le fait que les navigateurs et commerçants européens, bien qu'ayant parcouru la côte aujourd'hui togolaise entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, n'ont jamais soupçonné l'existence des Bè-Togo et, en conséquence, ne les ont jamais mentionnés dans leurs journaux de bord ou dans leurs relations de voyage (Étou, 2009 : 97).

Carte n° 2 : Le pays des Bè-Togo ou l'aire du culte de *Nyigblin* sur le littoral du Togo



Source : K. Étou (2006 : 67)

L'univers de *Nyigblin* des Bè-Togo, dont les rites essentiels sont liés au système lagunaire du lac Togo, a tourné le dos à la plage et à son atmosphère délétère jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De ce fait, les activités économiques étaient essentiellement orientées vers l'arrière-pays. Le marché de Dégblé était l'un des plus importants centres commerciaux de la région, en raison de sa localisation géographique. Situé au nord-ouest du lac Togo, il attirait surtout, par voie d'eau, les riverains du Haho, du Zio et du Gbaga qui venaient s'approvisionner en produits agricoles, halieutiques, cynégétiques et artisanaux. Ce marché grouillait de monde lorsque le jour d'animation tombait sur *apétsigbé*, le jour de repos des paysans<sup>74</sup> ; d'où l'expression *apétsigbési*<sup>75</sup> utilisée à l'origine pour le désigner.

Tout comme sur les autres places commerciales du pays bè-togo (Togoville, Abobo, Lébé, Djagblé, Agoényivé), les transactions furent longtemps dominées par le troc, malgré l'usage du cauri. La nécessité d'utiliser ce coquillage comme monnaie de paiement vient de la fréquentation de certains marchés régionaux tels qu'Aflao et Kéta, largement ouverts aux échanges intercommunautaires et très

<sup>72</sup> C'est cette cité, autrefois désignée Togo, qui a donné son nom à l'ensemble du pays.

<sup>73</sup> De nos jours, une cité rattrapée par l'extension de Lomé, dont elle est devenue un quartier populaire.

<sup>74</sup> Les Bè-Togo ont une semaine économique de cinq jours, dont la dénomination est légèrement différente d'une localité à l'autre. À Dégblé, on compte : *yoègbé*, *togogbé*, *avétagbé*, *tonséségbé* et *apétsigbé* (Alatévi, 2012 : 42).

<sup>75</sup> Littéralement, « le marché qui s'anime le jour de repos des paysans ».

tôt intégrés au commerce extérieur (Étou, 2006 : 346). Petit à petit, de nouvelles valeurs vont s'introduire dans le mode de vie des Bè-Togo, surtout qu'au fur et à mesure que l'on s'éloigne des grands sanctuaires de *Nyigblin*, le culte de cette divinité se dilue. Le marché de Dékpo va donc connaître un certain nombre de mutations qui vont considérablement marquer les sociétés côtières dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## 2- *Blokotisé*, haut-lieu du commerce des esclaves dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la traite négrière commença à décliner sous la pression des mouvements abolitionnistes et anti-esclavagistes, notamment au Danemark, en Grande-Bretagne et en France. Il s'ensuivit la libération, puis le retour de nombreux esclaves affranchis – les Afro-Brésiliens – sur la côte des Esclaves. Ces actions ne changèrent cependant pas grand-chose, car la traite persista, en devenant même clandestine, malgré les efforts déployés par les nations abolitionnistes en vue de l'enrayer complètement.

Mais, paradoxe de l'histoire, les nouveaux affranchis, loin de détester cette activité, se hâtèrent d'y adhérer avec d'autant plus de conviction qu'elle procurait de gros bénéfices et permettait de s'enrichir rapidement à peu de frais (Gayibor, 1990 : 209). Dans le golfe du Bénin, le pays éwé (région située entre les basses vallées de la Volta et du Mono) se retrouva alors au centre d'une active et efficace traite clandestine, en raison du basculement de l'épicentre du trafic négrier de l'est vers l'ouest de la côte des Esclaves (Goeh-Akué, 2001 : 573-574). Ouidah, Xwlagan (Grand-Popo), Agoué et Aného (Petit-Popo), officiellement reconnus comme les plus importants points de traite de la région, et de ce fait surveillés par la croisière anglaise, furent progressivement abandonnés par les négriers, dont certains se replièrent alors sur la portion occidentale de la côte des Esclaves, entre Aného et Aflao. Cette zone correspondait à peu près au pays bè-togo, longtemps demeuré à l'écart des échanges intercontinentaux.

La fondation de Gumukopé (Gunkopé)<sup>76</sup> en 1825 et d'Agbodrafo (Porto-Seguro)<sup>77</sup> en 1835 sur les marges sud-orientales du territoire des Bè-Togo incita davantage les négriers à s'intéresser à cette bande côtière. En effet, non seulement ces localités étaient de création récente et donc encore peu connues des abolitionnistes, mais surtout leurs fondateurs s'étaient déjà familiarisés avec les activités maritimes à Aného, notamment comme bateliers et négociants. Ainsi, eurent-ils à jouer un rôle déterminant dans le développement de la traite souterraine dans cette région, en faisant de leurs établissements de véritables ports clandestins d'esclaves. En visite à Agbodrafo en 1863, le RP Borghero, missionnaire de la congrégation catholique du Saint-Cœur-de-Marie, fait observer que « *Porto-Seguro, à cause de son isolement, a été souvent choisi comme point d'embarquement d'esclaves* » (Mandirola et Morel, 1997 : 125).

Comment en était-on arrivé là ? D'après les sources orales recueillies dans la plupart des localités riveraines du lac Togo, les circuits et les modalités de la traite ont changé en cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Mono, naguère principale voie d'acheminement de la « marchandise humaine » depuis

---

<sup>76</sup> Transcrit Gomolota ou Gomalouta dans les documents écrits de l'époque.

<sup>77</sup> Ce site, à l'origine dénommé Abree par les Portugais, avait été temporairement occupé dans les années 1680 par une partie des fugitifs gan d'Accra, et fréquenté par les négriers hollandais et surtout anglais. Cet établissement cessa d'exister lorsque les Gan l'abandonnèrent pour élire domicile à Glidji. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le site d'Abree aurait été occupé par les Portugais qui le surnommèrent *Porto-Seguro* (« Port de sécurité »), en raison des atouts que présenterait la zone pour la traite. Mais ces négriers n'y demeurèrent pas longtemps à cause d'une récession économique (Gayibor, 1990 : 166-167, 200 ; Étou, 2014 : 100-102).

Tchamba, gros marché d'esclaves au Centre-Togo (Kadanga, 2004 : 147 ; Aguigah, 2012 : 143), vers les ports côtiers de Xwlagan, Agoué et Aného, est de plus en plus délaissé pour cette activité. En revanche, le lac Togo, par le biais du Haho, est devenu la voie centrale du commerce négrier vers les ports d'embarquement clandestins de la côte.

C'est dans ce contexte que le marché des produits locaux de Dékpo a été transformé en une importante place commerciale, réputée pour la vente des captifs. Dénommé *Blokotisé*<sup>78</sup>, en raison de la présence sur le site d'un grand arbre (*blokoti* [*Cynometra megalophylla*]) auquel étaient attachés les captifs, ce marché était le plus célèbre de la région côtière actuelle du Togo jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. *Blokotisé* était surtout fréquenté par les commerçants d'esclaves de la côte qui, du fait de la proximité des nouveaux lieux de ponction humaine, ont investi le territoire bè-togo, au mépris des principes fondamentaux du culte de *Nyigblin*. D'après ces principes, toutes formes de violence et de servitude étaient proscrites dans la sphère d'influence de cette divinité (Étou, 2006 : 335).

Espace de paix et de sécurité pour de nombreux réfugiés au cours des siècles passés, le pays bè-togo est devenu, en cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une zone peu sûre, en dehors des forêts sacrées de *Nyigblin*, toujours à l'abri des prédateurs. En effet, malgré la fermeture du marché américain dans les années 1860, mesure qui rendit obsolète le trafic négrier dans le Nouveau Monde, la traite clandestine sévissait durement dans cette région située hors de la zone d'influence de la marine anglaise, mobilisée pour arraisonner les navires négriers.

Si, d'après le journaliste H. Zöller ([1885] 1990 : 184), premier voyageur allemand venu explorer le nouveau protectorat impérial en 1884, les captifs provenaient pour la plupart de l'*hinterland*, les traditions locales<sup>79</sup> sont prolixes sur les fréquentes opérations des chasseurs d'esclaves qui écumaient le Sud-Togo : l'interfluve Zio-Haho, au niveau des campagnes autour de Tsévié, ainsi que les zones de peuplement watchi, notamment entre le Haho et le Yoto (carte n° 3). Acheminés par le Haho, les captifs descendaient sur Dékpo via Kpomé (ou Kpogamé). Selon H. Zöller ([1885] 1990 : 82), Dékpo était en fait le marché de Kpomé, localité située à cinq kilomètres plus au nord. Cet auteur distinguait ainsi « *Gbomé-le-marché* » de « *Gbomé le gros village* (ou *Gbomé-la-ville*) ». Sur la carte Sprigade de 1902, figurait aussi le village « *Bogame* », c'est-à-dire « *Gbo-gan-mé* » ou « *Gbomé-le-grand* »<sup>80</sup>.

À *Blokotisé*, les captifs sont enchaînés contre le *blokoti* en attendant les acquéreurs et le sort qui leur sera réservé par la suite : être conduits dans l'un des ports côtiers pour l'aventure outre-Atlantique ou, dans le meilleur des cas, servir comme esclaves domestiques chez un maître dans la région côtière. Les négociants d'esclaves venaient du pays anlo, en particulier de Kéta et d'Agbozumé (Cornevin, 1988 : 148), mais aussi et surtout des villes marchandes guin, notamment Agbodrafo, Aného et Agoué. Les plus grands esclavagistes de la région, blancs et noirs ou mulâtres, descendants des

---

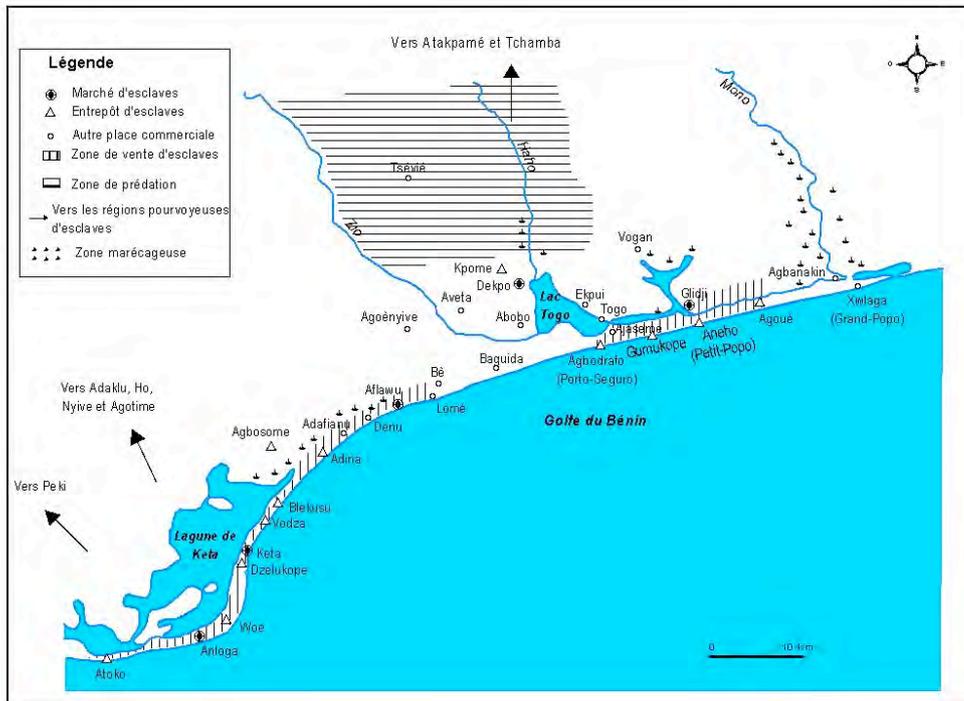
<sup>78</sup> Littéralement, « dans le marché de *blokoti* ».

<sup>79</sup> Informateur : Gadjétou K. Apéti, notable du chef de Dékpo ; entretien à Dékpo, le 30-07-2005.

<sup>80</sup> Le site de Kpomé est aujourd'hui largement détruit par l'extension des mines de phosphates. Le village a changé d'emplacement à plusieurs reprises.

Afro-Brésiliens<sup>81</sup>, étaient, entre autres, le « roi » Mensah<sup>82</sup> d'Agbodrafo, Pedro Pinto da Silveira<sup>83</sup>, Garcia<sup>84</sup>, Marques d'Andraba et Olympio<sup>85</sup> (Zöller, ([1885] 1990 : 166, 183-185).

Carte n° 3 : Sites liés au commerce des esclaves en pays éwé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle



Source : K. Étou (2006 : 384)

Nous ne disposons pas de données statistiques sur le nombre d'esclaves vendus à *Blokotisé* dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui est de la valeur des captifs, nous pouvons supputer que leur prix ne différait guère de celui avancé pour la même période par le pasteur J. Spieth à partir de ses enquêtes de terrain auprès des Éwé de la région de Ho (au Ghana actuel) dans les années 1880. D'après ce missionnaire protestant, la « pièce d'Inde » valait 112 *hotu*<sup>86</sup>, soit 224 000 cauris ou 112 marks, tandis que le captif de moins bonne qualité était offert entre 50 et 80 *hotu*. Dans les années 1890, du fait de sa rareté liée à la cessation du trafic international et surtout à l'interdiction de l'esclavage et de la traite négrière par les autorités coloniales allemandes, le prix du captif monta en flèche jusqu'à 200 *hotu* (Spieth, [1906] 2009 : 153 ; Gayibor et al, 2011 : 78).

<sup>81</sup> Certains ont endossé les patronymes de leurs anciens maîtres.

<sup>82</sup> De son vrai nom Kpoti Assiakoley, il était le troisième souverain d'Agbodrafo (de 1853 jusqu'à sa mort, en 1896), après Kodjo Agbossou et Assiakoley. Il a pris le titre de « roi » en 1870, en même temps que son nom de règne, John Mensah I<sup>er</sup>.

<sup>83</sup> Plus connu sous le nom de Pedro Kodjo (Quadjo) Landjéko. Originaire d'Aného, il eut une énorme influence dans la région côtière entre le Togo et le Bénin jusqu'à sa mort en 1885.

<sup>84</sup> Portugais d'origine, il a été autrefois employé par un négrier à Agoué, avant de se mettre au service de la factorerie de S. B. Cole.

<sup>85</sup> Il était un maître brésilien. Après avoir pratiqué le commerce des esclaves à Agbodrafo, il s'est rendu à Agoué où il a travaillé pour le compte de la factorerie de S. B. Cole.

<sup>86</sup> Terme signifiant, littéralement, « l'argent est enfermé ». Il équivalait à 2 000 cauris. À ce nombre, on noue les deux bouts de la ficelle à laquelle sont enfilés les cauris.

Les véritables promoteurs de *Blokotisé* étaient les autorités d'Agbodrafo qui y avaient même créé la fonction administrative de *dékpoga* (« chef de Dékpo »), qui n'est pas sans rappeler celle d'*aputaga* (« chef de plage ») à Aného ou de *yovogan* (« chef du Blanc ») à Ouidah (Adotévi, 2001 : 124 ; Étou, 2006 : 375). Chargé de régenter les activités et de veiller sur les intérêts économiques des dignitaires d'Agbodrafo, le *dékpoga* a joué un rôle important dans l'animation de *Blokotisé*<sup>87</sup>. C'est pour cette raison que la reine Victoria d'Angleterre a envoyé en 1852 à John Mensah I<sup>er</sup> d'Agbodrafo, ainsi qu'à d'autres souverains de la région, une canne pour obtenir leur adhésion à la lutte contre la traite négrière.

Ce trafic ne s'estompa guère, mais engendra, on s'en doute, une grande insécurité dans la région. Dans un rapport datant de 1875 que le *Colonial Office* a transmis en juillet 1884 au *Foreign Office*, il a été signalé la présence de kidnappeurs sur le littoral aujourd'hui togolais (Marguerat, 1993 : 328). De même, H. Zöller ([1885] 1990 : 21-22) rapporte ceci :

« La côte était passablement dépeuplée, précisément à cause de la chasse à l'homme, et ne comptait que quelques tout petits villages, avec quelques baraquements destinés au stockage des esclaves. Au fur et à mesure que la peur des chasseurs d'esclaves diminuait, les contrées proches de la côte connurent à nouveau un peuplement plus dense ».

C'est dire que le commerce des esclaves, activité alors illicite dans laquelle s'est spécialisé le marché de Dékpo, a entraîné maints bouleversements dont les traces subsistent encore de nos jours dans la région côtière.

### 3- Un marché encore vivace dans la mémoire collective des peuples du Sud-Togo

Le Sud-Togo est majoritairement habité par les Éwé et les Guin. Si, dans cette région, l'esclavage et la traite négrière sont un sujet tabou, face auquel les traditionnistes deviennent subitement sujets à d'étranges « amnésies »<sup>88</sup>, on reconnaît cependant que *Blokotisé* a été un centre actif du commerce des esclaves jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Des traces mnémoniques, à la fois matérielles et immatérielles liées à cette activité, sont observables sur le terrain, aussi bien à Dékpo même que dans la région environnante.

Sur le site de *Blokotisé* se trouve encore aujourd'hui un arbre religieusement protégé, vestige supposé de ce commerce funeste. Il s'agirait du rejet du *blokoti* auquel étaient attachés les captifs (photo n° 1). On se rappelle qu'à l'époque de la traite clandestine, le lieu faisait office de « place aux enchères », d'où l'autre appellation de *Blokotigomé* (« sous *blokoti* »), parce que c'est à l'ombre de cet arbre que se déroulaient les transactions. Une autre version actuellement en cours à Dékpo sur le toponyme de ce marché parle de *Boklotigomé*, c'est-à-dire « l'arbre sous lequel les puissances maléfiques sont annihilées »<sup>89</sup>.

*Blokotisé* est situé à quelques encablures du bac de Dékpo, où attendaient les pirogues devant convoier les captifs vers les ports clandestins du littoral. Évidemment, les esclaves n'acceptaient pas

---

<sup>87</sup> Celui qui accueillit Zöller en 1884 s'appelait Bruce, nom d'une grande famille d'Aného.

<sup>88</sup> Car presque toutes les anciennes familles de quelle importance installées dans les villes côtières comportent des branches collatérales issues d'esclaves domestiques affranchis (par leurs maîtres ou par l'arrivée du colonisateur). Pour ce faire, il paraît dévalorisant d'avoir à parler de la présence d'anciens esclaves dans sa propre ascendance généalogique, ou d'avoir à la révéler dans celle des autres, car si l'on n'y prend garde, cela peut déchirer le tissu familial ou social (Adotévi, 2001 : 117-118).

<sup>89</sup> Informateur : Gadjétou Romaric, 35 ans, instituteur et guide du site de Dékpo ; entretiens à Dékpo, le 24-10 et le 14-11-2014.

volontiers l'embarquement pour la rive sud du lac. Au cours de la traversée, ceux qui se montraient trop agités, au risque de faire chavirer l'embarcation, étaient purement et simplement noyés dans le lac (Adotévi, 2001 : 132). Les traditionnistes de Dékpo racontent que quelques jours après, leurs corps étaient recouverts de cauris que les marchands d'esclaves allaient ramasser. Ainsi, pouvait-on gagner de l'argent deux fois sur le dos de la même personne : une première fois par sa vente, et une deuxième fois sur le dos de son cadavre.

Au-delà de cette tradition, il y a lieu de penser tout comme S. Adotévi (2001 : 132) que les cauris en question ne sont autre chose que le lot de ces coquillages-monnaie jetés aux points de noyade par les gens d'Agbodrafo, en sacrifice expiatoire à la divinité du lac, à la fois pour le crime de la noyade et la souillure des eaux par les cadavres, de telles pratiques étant interdites dans l'aire du culte de *Nyigblin* dans laquelle se trouve Agbodrafo (Étou, 2006 : 275-276, 335).

*Blokotisé* occupe une place de choix dans la mémoire collective des populations locales. Les sources orales rapportent que dès l'apparition d'une jeune pousse à l'emplacement de l'ancien *blokoti* qui a disparu avec l'usure du temps, le site a été aussitôt clôturé et des mesures ont été prises pour en restreindre l'accès, en barrant l'entrée avec des tiges de liane (*moxéti*). Lorsque l'arbuste a atteint une certaine croissance, son tronc a été entouré de tissu tricolore (blanc, noir, rouge), signe de son caractère sacré. Ces dispositions visaient non seulement à protéger le jeune *blokoti*, mais tout autant à préserver le site contre les déprédations des hommes et des animaux, le tout aux fins de sauvegarder la mémoire des lieux.

Photo n° 1 : Jeune *blokoti* [*Cynometra megalophylla*] sur le site de *Blokotisé*



Photo K. Étou, 2014

Au fil du temps, *Blokotisé* est devenu un lieu de mémoire sacralisé. Les descendants des anciens acquéreurs d'esclaves viennent périodiquement d'Aného ou d'Agbodrafo pour y accomplir des rites afin d'apaiser l'esprit des malheureux ayant été réduits en esclavage par leurs ancêtres<sup>90</sup>. Pour ce faire, un autel sacrificiel leur a été dédié (photo n° 2). Il existe aussi dans la région côtière, des cultes rendus à des divinités comme *Mama Tchamba* qui ne sont autres que les mânes des ancêtres jadis esclaves, qui reviennent s'incarner temporairement dans le corps de leurs descendants et adeptes (Étou, 2011 : 63 ; Aguigah, 2012 : 146-147).

---

<sup>90</sup> Informateur : Gadjétou Romaric, 35 ans, instituteur et guide du site de Dékpo ; entretiens à Dékpo, le 24-10 et le 14-11-2014.

Photo n° 2 : Autel rituel dédié aux mânes des esclaves sur le site de *Blokotissimé*



Photo K. Étou, 2014

Outre la dimension religieuse qu'il revêt alors pour les populations locales, le site de *Blokotissimé* a été également reconnu par les pouvoirs publics comme un élément significatif du patrimoine culturel national. Un projet d'inscription de ce marché sur la liste du patrimoine national, commencé depuis 1998, n'a été effectif qu'en 2011, avec la pose d'une plaque indicative par les agents du Ministère de la Culture (photo n° 3). L'intérêt de l'État pour le site de *Blokotissimé* se situe dans le cadre de la politique de conservation et de valorisation du patrimoine culturel lancée au début des années 2000. Dans ce contexte, un inventaire des lieux de mémoire liés à la traite négrière et à l'esclavage a été entrepris afin de promouvoir le « tourisme culturel et/ou de mémoire » sur la « route de l'esclave au Togo ».

Photo n° 3 : Plaque indicative du site de *Blokotissimé*



Photo K. Étou, 2014

*Blokotissimé* a certes alimenté la traite transatlantique clandestine dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mais il a surtout contribué au développement d'un esclavage local qui a laissé diverses traces dans l'environnement social et géoculturel. Au tout début de l'époque coloniale, H. Zöllner ([1885] 1990 : 183-185) a fait l'observation suivante :

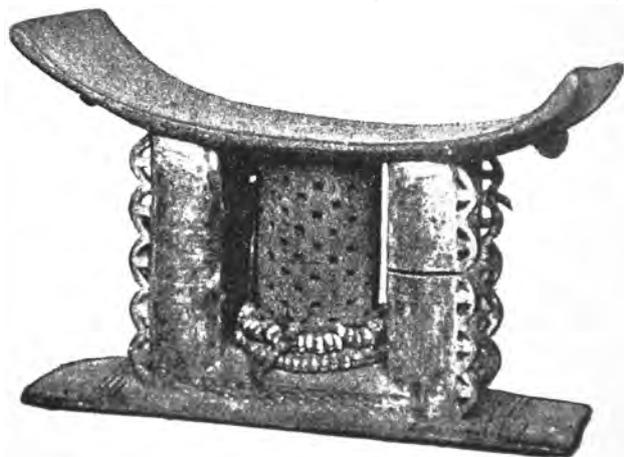
*« Toutes les personnes aisées du littoral [...] possèdent leurs esclaves. Si la vente s'avère nécessaire, ces derniers ne sont plus, de nos jours, vendus en public [...] Dans le territoire du Togo, il n'y a que des esclaves domestiques, qui sont très bien traités : à certains points de vue, cette vie est préférable à celle de nos ouvriers allemands. On n'a pas le droit de vendre leurs enfants, qui ne*

sont plus du tout des esclaves, mais comme des serfs (sic) ; ils représentent des membres de famille d'un rang inférieur. »

Même s'ils sont bien intégrés à la famille de leurs maîtres, ces esclaves domestiques (*kluvi*) sont considérés comme d'éternels cadets qui ne pourront jamais accéder à la dignité d'aîné et, à plus forte raison, au rang d'ancêtre après leur mort (Étou, 2011 : 66-67). La plupart des familles qui possédaient beaucoup d'esclaves disposaient d'un *hozikpi* (« siège de richesse »), signe de leur richesse passée (Amouzou, 1979 : 167). En pays éwé, le *hozikpi* représente le symbole matériel de la position sociale acquise par un ancêtre, souvent un *self-made-man*, que son sens des affaires aura hissé au rang des personnalités importantes de la région. La différence entre le *hozikpi* et les autres sièges – notamment ceux consacrés au culte des ancêtres fondateurs (*togbizikpi*) – se situe au niveau du pied central qui porte des cauris enfilés ou enchâssés dans le bois, chaque cauri représentant un esclave ; le nombre total de cauris correspondait au nombre d'esclaves que possédait le défunt avant sa mort (Étou, 2006 : 379-380) (photo n° 4).

Objet sans signification rituelle de son vivant, le *hozikpi* devient une relique à sa mort. Il lui est dès lors consacré un local placé sous la responsabilité d'un membre de la famille du propriétaire et sur lequel, dit-on, le siège lui-même aura jeté son dévolu : c'est le *zikpidzikpola* (« responsable du siège ») ou *zikpinunola* (« gardien du siège »), chargé d'organiser périodiquement des cérémonies de revitalisation du siège par des bains rituels de feuilles sacrées, des offrandes de nourriture, des libations d'alcool ainsi que des prières (Étou 2006 : 382).

Photo n ° 4 : Un *hozikpi*, siège de richesse en pays éwé



Source : J. Spieth ([1906] 2009 : 125)

Une autre catégorie de personnes en condition servile exceptionnelle, mais très peu connue à travers l'historiographie nationale, est constituée par les captifs en fuite et certains esclaves en rupture de ban qui ont trouvé refuge dans les forêts sacrées de *Nyigblin* (*nyigblinvé*). Au sud-est du lac Togo se trouve Agomévé, l'un des grands sanctuaires végétaux des Bè-Togo, qui servait de refuge et d'asile à toute personne sous la menace de l'esclavage (Dossè, 1994 : 36 ; Étou, 2014 : 108-109). Une fois entrée dans cette forêt, la personne était sous la protection de *Nyigblin*. Elle était ensuite conduite à Bè, dans la forêt sacrée *Dangbuivé*, où elle devenait une adepte de la divinité, donc intouchable (Amouzou, 1979 : 32, 99, 107, 111).

La protection accordée à ces fugitifs répondait en fait à un mode singulier de captation des hommes qui empruntait la voie du religieux. Afin d'assurer la pérennité du culte de *Nyigblin*, culte exigeant en main-d'œuvre, le clergé de *Nyigblin* a dû adopter cette stratégie de protection des gens, dans le but de

renforcer numériquement l'effectif de la population locale, par l'intégration d'individus initialement étrangers au groupe. Si les filles, devenues avési (« épouses de la forêt sacrée »), statut marqué par une scarification rituelle des tempes (*tonugba*), étaient mises à la disposition des membres du clergé bè-togo, dont elles intégraient finalement les différents lignages par le biais des relations matrimoniales, les garçons, quant à eux, reconnaissables à leur collier de raphia (*ayé*), étaient surtout attachés à la cour du grand prêtre avéto en tant qu'avénu (« gardiens de la forêt sacrée »). Mais quelle que soit la dépendance dans laquelle se trouveraient ces « protégés » de *Nyigblin*, ils n'avaient rien à envier aux esclaves que leurs maîtres, faute de pouvoir les vendre aux négriers, avaient mis au travail agricole dans leurs champs lointains (Étou, 2011 : 60-61).

## Conclusion

En abritant un important marché d'esclaves dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Dékpo, petit bourg éwé au Sud-Togo, est alors entré dans l'histoire du trafic négrier outre-Atlantique. Mais le commerce des esclaves qui y avait cours durant cette période de traite clandestine est resté longtemps méconnu dans l'historiographie nationale. Au début de la décennie 2000, l'intérêt pour l'étude des sites liés à la traite négrière et à l'esclavage, dans le cadre du projet « la route de l'esclave au Togo », a permis de revisiter l'histoire de *Blokotisé*, le marché d'esclaves de Dékpo. Ce lieu où reposait une mémoire enfouie, douloureuse pour certains, sujette au non-dit, voire à l'oubli volontaire, est alors devenu un site important du patrimoine culturel national, ce qui a justifié l'intervention de l'État. Cette reconnaissance officielle vise, entre autres, à éveiller les consciences sur l'effectivité du trafic négrier au Togo, pays longtemps considéré comme le chaînon manquant sur la côte des Esclaves.

En l'état actuel des connaissances, l'histoire de *Blokotisé* est inséparable de celle d'autres sites au sud du lac Togo, considérés eux aussi comme des lieux à forte charge mémorielle. Il s'agit notamment de *Gatovudo* à Nimanya et de *Woodhomé* à Agbodrafo. Le premier est un puits situé à trois kilomètres au sud-ouest d'Agbodrafo et où les esclaves, dit-on, devaient prendre un dernier bain, tandis que le second est une bâtisse dont la cave servirait à cacher ces hommes de peine avant l'ultime voyage sans retour. Quoi qu'il en soit de la vérité historique relative à ces lieux (Étou, 2014 : 111-114), ceux-ci occupent actuellement une place non négligeable dans le patrimoine culturel national. En somme, cette étude sur *Blokotisé*, au-delà de sa dimension historique, revêt également un intérêt patrimonial, analysé ici sous le double angle du matériel et de l'immatériel, du naturel et de l'humain.

## Références bibliographiques

- Adotévi L., 2011 : « Contribution à l'étude de l'esclavage en pays guin-mina à l'époque précoloniale (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », in Gayibor N. L. (éd.), *Le tricentenaire d'Aneho et du pays guin*, Tome 1 : *À l'écoute de l'histoire*, Actes du colloque international sur le tricentenaire du pays guin (Aneho 18-20 septembre 2000), Lomé, PUB, coll. « Patrimoines » n° 11, pp. 117-136.
- Aguigah D. A., 2012 : « Traces matérielles liées à l'esclavage et à la traite négrière au Togo », *Ingénierie culturelle*, Revue scientifique semestrielle de l'Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel (IRES-RDEC), Lomé, Presses de l'IRES-RDEC, n° 001, pp. 139-164.

- Alatévi K. K., 2012 : *Contribution à l'histoire des Ewé de Dékpo du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1960*, Mémoire de maîtrise en Histoire, Lomé, Université de Lomé, 81 p.
- Amenume D. E. K., 1997: « A Brief History », in Agbodeka F. (ed.), *A Handbook of Eweland*, Vol. I: *The Ewes of Southeastern Ghana*, Accra, Woeli Publishing Services, pp. 14-27.
- Amouzou A. A., 1979 : *Religion et société : les croyances traditionnelles chez les Bè du Togo*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Anthropologie, Paris, EHESS, 308 p.
- Cornevin R., 1988 : *Le Togo des origines à nos jours*, Paris, ASOM, 556 p.
- Dossè A., 1994 : *Histoire d'une théocratie, Togoville des origines à 1914*, suivi de Surgy A. (de), *Le roi-prêtre des Evhé du Sud-Togo*, Lomé, PUB, coll. « Patrimoines », n° 4, 135 p.
- Étou K., 2006 : *L'aire culturelle nyigblin (Togo-Ghana) du XVII<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat unique en Histoire, Lomé, Université de Lomé, 600 p.
- Étou K., 2009 : « Les Bè-Togo dans l'historiographie de l'ancienne côte des Esclaves (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », *Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres et Sciences Humaines, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, Tome XXIX-2, pp. 95-103.
- Étou K., 2011 : « Traite négrière et esclavage en pays éwé (Ghana-Togo) : les territoires des Anlo et des Bè-Togo aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Godo Godo, Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie africains*, Abidjan, Éditions universitaires de Côte d'Ivoire, n° 21, pp. 54-71.
- Étou K., 2014 : « Agbodrafo/Porto-Seguro dans l'historiographie de la Côte des Esclaves : un lieu de mémoire plurielle », in Somé M. et Simporé L. (dir.), *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest. Aux origines des ruines de Loropéni, Burkina Faso*, Paris, Editions des archives contemporaines, pp. 99-115.
- Gayibor N. L., 1990 : *Le Genyi : un royaume oublié de la Côte de Guinée au temps de la traite des Noirs*, Lomé, Haho et Karthala, 321 p.
- Gayibor N. (dir.), 2011 : *Histoire des Togolais. Des origines aux années 1960*, Tome I : *De l'histoire des origines à l'histoire du peuplement*, Paris/Lomé, Karthala/Presses de l'UL, 716 p.
- Goeh-Akué N. A., 2001 : « Le patrimoine architectural d'Aneho, une conséquence de l'ébauche d'une accumulation primitive du capital », in Gayibor N. L. (éd.), *Le tricentenaire d'Aneho et du pays guin*, Tome 2 : *Société, culture et développement en pays guin*, Actes du colloque international sur le tricentenaire du pays guin (Aneho 18-20 septembre 2000), Lomé, PUB, coll. « Patrimoines », n° 11, pp. 559-585.
- Kadanga K., 2004 : « Contribution à l'étude de la "route de l'esclave" dans la région centrale du Togo avant 1884 », *Cahiers du CERLESHS*, Ouagadougou, 21, pp. 139-162.
- Mandirola R. (Père) et Morel Y. (éd.), 1997 : *Journal de Francesco Borghero premier missionnaire du Dahomey 1861-1865*, Paris, Karthala, 296 p.
- Marguerat Y., 1993 : *La naissance du Togo selon les documents de l'époque. Première période : l'ombre de l'Angleterre*, Lomé, Haho et Karthala, coll. « Les Chroniques anciennes du Togo », n° 4, 471 p.
- Spieth J., [1906] 2009 : *Les communautés éwé (Die Ewestämme)*, Lomé, Presses de l'UL, coll. « Les Chroniques anciennes du Togo », n° 11, 806 p.
- Zöller H., [1885] 1990 : *Le Togo en 1884 selon Hugo Zöller*, [trad. K. Amégan et A. Ahadji, présentation. Y. Marguerat], Lomé, Haho et Karthala, coll. « Les Chroniques anciennes du Togo », n° 1, 216 p.

# Thème 3 – Les héritages : 1) Musées, Patrimoine matériel et immatériel

## Nigeria – Brazil: The Orishas on shared route

Eduardo Logunwá Gehrke,  
BA in Social Sciences and priest of Candomblé

### ABSTRACT

The cult of the Orishas in Brasil, more popularly known as Candomblé, is a religious practice that emerges in the 19th century as a result of African cults brought by distinct ethnic groups along the slavery traffic.

Means of resistance and resilience of the African culture in Brazil for the last three centuries, the Candomblé is practiced by followers worldwide, especially in Brazil, where it is recognized as an important part of the National Intangible Heritage. There are 1.165 temples of Candomblé registered so far in the city of Salvador, Bahia, the largest black city outside of Africa.

In the 1980s, the Candomblé became better known in Nigeria, the country of origin of this tradition, due to the intensification of cultural relations between the governments of Brazil and Nigeria.

The paper discusses the transnational context of connection between the Candomblé in Brasil and the Yoruba traditional religions in Nigeria and how this process modifies and exacerbates local religious power struggles.

Candomblé is one of the most popular names for the cult to Orisha in Brazil. The word "Candomblé" came from the Bantu root "ka Ndombe Mbele" and has the meaning of praise, pray, evoking. (Castro, 1983). It is practiced today by millions of followers worldwide, but mainly in Brazil, where it is recognized as an important part of the National Intangible Heritage.

"Candomblé" expresses the identity developed in Brazil among several ethnic groups of enslaved Africans, and created a syncretic pantheon.

In 2006, a project for land regularization mobilized the municipality and the University of Bahia to register temples of Candomblé. The project site (<http://www.terreiros.ceao.ufba.br>) reports that so far over a thousand temples of Candomblé have been registered just in the city of Salvador, Bahia, the largest black city outside of Africa.

We may consider that the cult to Orisha had been organized in Brazil in the late 19th century and at first was the result of the convergence of practices of Yoruba and Bantu groups, not only with religious purpose, but also to strengthen cultural and political ties in the diaspora.

Since I am not an academic, the best I can do here is to report my personal career as a devotee of Orisha in order to try to consider the expansion of Candomblé in Brazil.

I am part of the generation that experienced the spread of Candomblé in the Southeast throughout the 1970s, following in the tracks of another African-Brazilian religion, called Umbanda.

Here we require a brief explanation on what Umbanda is.

It emerged in the early 1920s in Rio de Janeiro and gathered elements from French Kardecism, Catholicism, tradition of the Orisha and the rituals of native Brazilian tribes. Umbanda is understood by experts as an attempt to formulate a national and democratic religion that could unite the religions of the

various ethnic groups and social classes (Jensen, 2001). It quickly spread throughout Brazil, South America and to countries of Central and North America.

The Temple of Umbanda I attended gradually turned into a temple of Candomblé, a phenomenon that has naturally occurred with other temples as well. Belonging to the white middle class, I undertook the appreciation of Candomblé as part of a larger movement of valorization of black culture by intellectual circles (Prandi, 1991).

Candomblé becomes suitable as an object of study and often also as a practice of devotion by anthropologists, historians, sociologists and linguists.

In comparison to Umbanda, the Candomblé cosmology, considered more dense and complex, offered to devotees and non-devotees most satisfactory answers to existential questions.

However, the consolidation of Candomblé among African-Brazilian cults did not happen in isolation or merely as the outcome of interest in Yoruba rites on the part of intellectuals in the mid 1960s.

The growth and maintenance of Candomblé practices, especially those derived from the Yoruba and Bantu cultures, are closely linked to the transatlantic trade route and cultural exchange between Brazil and Nigeria, and this remains active and effective to date (Matory, 2006).

The history of the emergence of the temples of Candomblé in Salvador informs us about the travel of early descendants of African-Brazilians to Nigeria in the context of the Yoruba culture.

One example of these is Martiniano Eliseu do Bonfim (1859-1943). He was born the free son of slaves and was the great forerunner of the return to Yoruba roots upon searching for elements fortifying the religious practices of former black slaves. He collaborated in the founding of one of the most ancient temples of Candomblé in Bahia, the Axé Opo Afonjá (1910). Martiniano do Bonfim traveled to Lagos in 1875 to improve his religious knowledge. His training in Nigeria earned him notoriety and prestige in the religious circles of Salvador. He spoke English, Portuguese and Yoruba fluently.

Mastering the Yoruba language has always been a requirement for those who wanted to move up in the religion. Yoruba language courses began to be offered at Brazilian universities, initially in Salvador (1959) and later in Rio de Janeiro and São Paulo (1960). Among the students, there were many devotees of Candomblé. The native Yoruba teachers were not necessarily well versed in the Orisha worship, but because of this demand, they started to offer private courses focusing on ritual practices (Caponi, 2005).

In 1974, the Federal University of Bahia signed an agreement for cultural cooperation with several countries in Africa. The University of Ife (today named Obafemi Awolowo University), in Nigeria, sent Yoruba teachers who also had knowledge of the songs and prayers of Candomblé (Caponi, 2005).

Thus, It is possible to identify in this period a transnational connection between Brazil and Nigeria supported by an academic network created by the Yoruba teaching.

Returning to my career, I myself made use of the knowledge sought in books and kept in contact with Yoruba mates to grasp the meaning of sacred chants. In the course of my Bachelor's Degree in Social Sciences (1979 – 1985)

I was able to experience this process very closely, meeting with Nigerian students and teachers and participating in a Yoruba language course.

Another process that I followed closely was the creation of a network of religious leaders fomented by international meetings and conferences. The first International Congress of Orisa Tradition and Culture was held in 1981 in the city of Ile-Ife, Nigeria, and the second one was held in 1983 in the city of Salvador, Bahia. These congresses have occurred periodically since then.

One of the main goals of those conferences was the unification of the traditions of the Orisha, with the standardization of the rites and especially the opposition to religious syncretism. It is what is termed as the process of "re-Africanization" of the cult of the Orisha in the Americas. Both processes share those notions that value Yoruba culture for its purity and superiority, expressed in a back-to-the-roots movement in Orisha worship services held in the diaspora.

Peter Fry, wrote about the II World Conference of the Orisha Tradition and Culture, considering the document signed by the renowned Brazilian Orisha priest, Mãe Stella de Oxóssi, who led the movement against syncretism. She wrote, and I quote: "if Catholicism was useful to slaves, today's practitioners of the religion of the Orisha, who have their own liturgy and doctrine, no longer need this disguise". According to Peter Fry (1984), the controversy demonstrates that "the concept of 'purity' and its opposite, the 'syncretism', are always essentially social constructions and tend to appear on the occasion of a power and hegemony dispute." The author concludes that religious syncretism refers to a broader discussion about the Brazilian thought in relation to the black and his culture.

In fact, condemning syncretism means to deny a historical process that contributed to the formation of what today we call Brazilian culture, because the diaspora creates adaptive ways for its survival.

Thus, over the past 30 years in the course of my work as a devout priest, I have witnessed the profound changes in the practice of Candomblé in urban centers like São Paulo.

I will stress some of these changes that corroborate what Caponi discussed in his article "The Holy father and the Babalawo" (2011). She analyses the reintroduction of Yoruba rites preserved in Nigeria in the Brazilian temples of Candomblé through the courses of Yoruba language. Caponi demonstrates how these Yoruba current rites promote structural changes in the religious legitimacy and hierarchy and how these transnational contexts not only modifies but also exacerbates local religious power struggles.

Today, observing many temples in the City of São Paulo, it is possible to identify the marks of these changes in material culture items. Here I present some examples. In the Brazilian tradition devotees dress in costumes inspired by the aristocratic fashion of the colonial period (when Candomblé in Brazil was constituted). In Africanized Candomblé, these costumes are banned and replaced by other fabrics inspired in Africa patterns. Other example, the trade in religious artifacts or food used in rituals was intensified with the emergence of specialized shops. Although there are similar in Brazil, the African products are always considered more "authentic". Many Brazilian devotees began to invest considerable amounts in initiations with Yoruba priests. And Yoruba priests began to visit or even settle in Brazil.

However, these notions of purity and superiority of the Yoruba culture that reinforced re-Africanization of Brazilian Candomblé cannot be seen as new, nor even restricted to the institutionalization of knowledge on the Yoruba language and culture in the academic path. It is a long process, sustained by maintaining the transatlantic routes even after the end of slavery.

Matory, in his article "Yoruba roots and routes of transatlantic Nation 1930-1950", analyses the influence of the Yoruba culture in transnational contacts between Brazil and Nigeria, highlighting the active role of travelers, traders or not, since the late nineteenth century. And I quote: "The image diffused by defenders of this purity is not as mythical as considered by the recent critical ethnography. This image is the product of a transatlantic dialogue still in process." (Matory, 1998).

The process of re-Africanization of Brazilian Candomblé stimulates a distinction that is not restricted to the religious context. This re-Africanization has a price, accessible only to the most affluent

social classes. In the religious context, re-Africanization acts as symbolic capital, which allows its devotees to qualify their worship as more pure and original compared to Brazilian traditions. The myth of origin, in this case, plays an important role in the power struggle in this new religious context.

Here I tried to demonstrate an uninterrupted updating of the African-Brazilian religious in the historical connection between Brazil and Nigeria. This connection has been updating cultural practices in the religious context not only in Brazil, but probably also in Nigeria. I could talk about the presence of Yoruba religious practices in Brazil today. The influence of Brazilian Candomble in Nigeria is still an open path for researching.

## BIBLIOGRAPHY

CAPONE Stefania. *A busca da Africa no candomblé: tradição e poder no Brasil*. Rio de Janeiro: Pallas/Contra Capa, 2005.

CAPONE Stefania. O Pai-de-Santo e o Babalaô: interação religiosa e rearranjos rituais na religião dos orishas, in *Revista Pós Ciências Sociais*. v. 8 n. 16 São Luis/MA, 2011.

CASTRO, Yeda Pessoa de. Das línguas africanas ao português do Brasil. *Revista Afroasia*. n. 14. Salvador: EDUFBA, 1983.

FRY, Peter. "De um observador não participante...", *Comunicações do ISEER*. Rio de Janeiro: 1984, 8 (3), pp. 37-45.

JENSEN, Tina Gudrum (2001). Discursos sobre as Religiões Afro-Brasileiras: da Desafrikanização para a Reafrikanização. *Revista de Estudos da Religião–REVER1*(jan).[1-21]. Disponível em [http://www.pucsp.br/rever/rv012001/p\\_jensen.pdf](http://www.pucsp.br/rever/rv012001/p_jensen.pdf).

MATORY, J. Lorand, Tradition, Transnationalism and Gender in the Afro-Brazilian Candomble, in *Cultural Agency in the Americas*, edited by Doris Sommer (2006), pp. 121-145, Duke University Press, Durham and London.

MATORY, J. Lorand. Yorubá: As Rotas e as Raízes da Nação Transatlântica, 1830-1950. Porto Alegre, Brazil, *Horizontes Antropológicos*, vol. 4 no. 9 (1998), pp. 263-292.

PRANDI, Reginaldo. *Os candomblés de São Paulo*. São Paulo:Hucitec, 1991.

# Histoire et Mémoire de la traite à Nantes, du Musée au Mémorial

Bertrand Guillet  
Conservateur en chef du patrimoine  
Directeur du musée d'histoire de Nantes

L'exposition « Les Anneaux de la mémoire » à Nantes, au château des ducs de Bretagne, en 1992 semble avoir été le marqueur d'une mise à jour d'une histoire volontairement occultée depuis de nombreuses décennies par la mémoire nantaise. Elle fut aussi le fruit d'une décennie de combats et d'avancés universitaires contre un refoulement collectif. Cependant, paradoxalement, la présence d'objets évoquant la traite des Noirs et l'esclavage dans les collections publiques nantaises et présentés au public est avérée bien avant cette remarquable mise en exposition. Cette présence muséale, parfois chaotique, tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, a eu des effets libérateurs ou du moins précurseurs quant à l'intégration de cette histoire dans la construction mémorielle de la ville. Ce sujet, au musée, loin d'être dans la logique du refoulement nantais si couramment décrit, a eu une place à part qui permet de comprendre aujourd'hui les grandes étapes que furent l'exposition de 1992 et l'ouverture du musée d'histoire en 2007 dont plusieurs salles sont consacrées à la traite des Noirs.

Parallèlement au travail d'histoire que proposait le musée dans une réflexion pour sa construction, la ville de Nantes se dotait d'un nouvel objet, mémoriel, dévolu au sujet de la traite, de l'esclavage colonial et contemporain, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Inauguré en 2012, il est aujourd'hui géré par la direction du patrimoine et le musée d'histoire, accompagnant ainsi le propos des salles d'expositions.

Bertrand Guillet

Directeur du musée d'histoire de Nantes-château des ducs de Bretagne

Co-rédacteur des salles consacrées à la traite des Noirs et à l'esclavage au Musée d'histoire de Nantes, membre du conseil scientifique du Mémorial de l'esclavage et auteur du livre, « La Marie-Séraphique, navire négrier », 2010, Ed. MéMo.

## La traite des Noirs dans la mémoire collective nantaise

En 1992, le musée du château des ducs de Bretagne à Nantes inaugura une exposition sans précédent en France et en Europe intitulée « Les anneaux de la mémoire, Nantes-Europe. Afrique. Amériques ». Il s'agissait pour la ville de regarder et d'affronter son passé peu glorieux, à savoir sa forte participation durant plus de deux siècles au trafic transocéanique d'esclaves venant d'Afrique et destinés aux exploitations des colonies américaines. Dans le cadre de cette intervention, nous n'allons pas aborder la question du contenu de l'exposition de 1992, d'aucuns s'en sont chargés auparavant, nous allons simplement nous attacher à redire le combat que fut la préparation de l'exposition face à la conscience collective nantaise encore peu préparée au débat sur le sujet. Surtout, nous allons nous attarder à préciser ce que fut la place du musée sur la question et sur son exploitation durant le XX<sup>ème</sup> siècle et

ainsi souligner son rôle sous-jacent dans la construction mémorielle de la ville et dans l'écllosion du débat à la fin des années soixante-dix.

Par son formidable impact et son succès de fréquentation, l'exposition a affiché aux yeux de tous et sans équivoque la place effective de Nantes dans l'histoire de la traite des Noirs. Nous appuyant sur les études menées par M. Lastrucci et D. Guyvarc'h (1), nous pouvons réaffirmer que «l'exposition témoigna de la volonté de mettre à jour le refoulé, (et) marque une rupture dans la conscience collective nantaise». Enfin, il ne faut surtout pas oublier que «les anneaux de la mémoire» furent le fruit d'un travail engagé sur la mémoire accompagné d'une prise de position politique.

Dans son article, D. Guyvarc'h a longuement décrit ce que fut la difficulté de la mémoire nantaise à prendre en compte son passé. L'histoire de la traite des Noirs à Nantes était occultée, ou bien galvaudée par des non-dits ou des fantasmes, par ailleurs toujours vivaces au lendemain de l'exposition. Dans ce contexte, une démarche intellectuelle visant à rétablir la vérité historique fut entreprise au début des années quatre-vingt devant aboutir en 1985 au colloque international «De la traite à l'esclavage du XVIIIème siècle au XIXème siècle» organisé à Nantes sous l'égide de l'Unesco et sous la présidence de l'historien Serge Daget. Le colloque fut précédé en 1984 par la création de l'association «Nantes 85, du Code Noir à l'abolition de l'esclavage». Les membres fondateurs de cette association furent bien entendu les universitaires et les membres du tissu associatif africain, antillais et nantais investis dans la question. Le musée du château s'engageait également dans ce collectif. Les objectifs de l'association furent la préparation du colloque et d'une exposition sur le sujet. Le refus de la municipalité de l'époque d'attribuer une aide au financement des projets eut comme première conséquence l'annulation de l'exposition. Les raisons du refus municipal, analysées par D. Guyvarc'h, mettent en lumière «la persistance du syndrome de la traite des Noirs qui affecte Nantes ; non-dits, lacunes, lapsus, allusions sont les symptômes de ce refoulement et de cette occultation partielle (...)».

Mais au-delà de ce refoulement et de la place qu'occupe désormais l'exposition dans le processus de reconnaissance de cette histoire, le musée a-t-il eu des effets précurseurs sur la gestion de cette mémoire ?

### ***Le musée et la traite des Noirs : dans la logique du refoulement ou une place à part ?***

Il existe dans la ville depuis 1924 un lieu au sein duquel le sujet est abordé, montré, exposé au regard de tous les nantais désireux d'appréhender leur histoire : le musée.

#### *La traite comme élément de valorisation*

Fondé en 1924 par les frères Amieux, industriels de la conserve, le musée des Salorges avait pour vocation la mise en valeur du passé fluvial, maritime et industriel de la ville de Nantes. Dès son ouverture au public en 1928, la musée consacra une salle entière de sa présentation générale à un thème appelé « Marine et souvenirs coloniaux ». L'histoire de la traite y était largement présentée. L'effort pour aborder ce sujet est même plutôt soutenu durant la période 1928-1943, puisque 269 objets

relatifs à cette histoire sont acquis sur un total de 3015. De plus, le livret de présentation du musée, écrit en 1935 et cherchant à promouvoir l'établissement, atteste également de cet effort à mettre en avant la question de la traite. Le texte indique celle-ci comme un élément important du fonds, y compris parmi les 15000 volumes de la bibliothèque, et sur un ensemble de quatre images retenues pour illustrer le livret, deux font référence aux collections sur la traite. Enfin, autre témoin de la prise en compte de ce fonds par le musée, des mesures conservatoires furent prises durant la seconde guerre mondiale afin de préserver les collections des risques de bombardement. Trois caisses furent expédiées hors de Nantes, en lieu sûr. Une caisse entière contenait les objets liés à la traite des Noirs. Choix qui s'avéra judicieux, puisqu'en 1943 le musée est en partie anéanti par les bombardements alliés.

Les acteurs-fondateurs de ce musée étant issus des élites commerciales et industrielles nantaises, il est intéressant de noter que le traitement de la question de la traite appliquée au rôle de la ville n'est pas occulté et pensé comme pouvant être un élément dévalorisant pour l'image de Nantes. Bien au contraire, à l'instar de la fondation du musée colonial en 1903, la présence de la traite au sein du musée est montrée comme un élément d'antériorité au système colonial et de ce fait affirme hautement la position de Nantes. Le port de Nantes ayant vécu un long déclin depuis le milieu du XIXème siècle, subissait depuis plusieurs décennies une forte reprise de sa croissance et s'affirmait comme un grand port colonial fier de son riche passé. Ainsi la gestion et la présentation de la traite des Noirs sont bel et bien dues à ces acteurs proches des intérêts commerciaux. Cependant, notons que lorsque le musée fut cédé à la ville de Nantes en 1934, c'est-à-dire à de nouveaux acteurs, l'expression « traite des Noirs » fut oubliée dans le contenu de l'acte de donation.

L'impact du musée des Salorges sur la population fut notable et demeure encore perceptible auprès de Nantais l'ayant connu. Il est donc clair que cette présence soutenue de la traite, malgré un angle de lecture complice de l'histoire coloniale, et associée aux autres thèmes développés (son histoire maritime, la relation de la ville à son fleuve par exemple) s'est inscrite incontestablement dans le champ mémoriel des nantais.



*Le musée des Salorges en 1933*

## *L'oubli de la traite*

Durant cette première période, la traite occupa une place importante dans le discours tenu par l'institution. Les choses furent bien différentes après la guerre. Principal responsable du musée depuis 1924 et acteur du propos, l'écrivain, historien et peintre Bernard Roy décéda en 1953. Le musée, suite à sa destruction, fut transféré en 1954 dans l'enceinte du château et rattaché aux autres musées. Il est ouvert en 1955.

Le nouveau parcours est organisé autour de quatre sections dont une consacrée à la Marine. L'histoire de la traite des Noirs n'est pas abordée. De même, aucune exposition entre 1953 et 1969 ne développe ce sujet. Aucune étude n'est menée en interne et seulement quatre objets sur le thème entrent en collection. Les raisons de cet oubli sont multiples. Tout d'abord à la différence de la première période, les acteurs ne sont plus les mêmes. J. Stany-Gauthier a succédé à Bernard Roy pour présider aux nouvelles destinées du musée. Peu sensible aux thèmes traditionnels du précédent musée, il réoriente son propos et occulte le sujet. De plus, proche des politiques, il est sans doute plus impliqué dans la gestion du refoulement. Les conditions plus actives du syndrome du refoulement sont bien sûr liées au contexte fort différent du précédent dans lequel se trouve la ville. Avec la destruction du port, des industries, des intérêts commerciaux, elle doit tout reconstruire, y compris son image et, bien entendu, dans un contexte politique international fort différent quant à la question des colonies et de leur devenir. Ainsi cette incapacité à aborder la traite, renforcée avec la prise de conscience du rôle de Nantes dans la traite illégale durant le XIX<sup>ème</sup> siècle, témoigne alors dans la mémoire collective nantaise d'un profond sentiment de culpabilité à l'égard de cette histoire. A noter également, pour parfaire ce refoulement, l'émergence d'une nouvelle mémoire concurrentielle, celle de la Seconde Guerre mondiale, des 50 otages et des bombardements. La sensibilité de l'époque se porte ainsi naturellement sur une histoire plus récente, toute aussi douloureuse, mais dont les enjeux mémoriels permettaient une « réécriture historique » des faits nantais entre 1940 et 1944.

## **La nostalgie**

A la mort de Stany-Gauthier en 1969, le musée est repris par Luc Benoist, conservateur du musée des Beaux-arts. Celui-ci demande en priorité un classement des collections et un inventaire précis de tout ce qui se rapporte à la traite. Les voyages triangulaires, les indiennes et les armateurs sont ainsi de nouveau introduits dans la présentation.

Peu de temps après, accompagnant le recrutement d'un nouveau conservateur, il est décidé de fermer provisoirement le musée des Salorges afin de repenser sa programmation. En 1976, le nouveau musée est ouvert. Sur l'ensemble des thèmes abordés, celui de la traite occupe six vitrines et le catalogue des collections, publié au moment de l'ouverture, consacre sept pages au sujet. Ce projet muséographique, tenant à nouveau fortement en compte l'histoire négrière nantaise, a été mené non pas par la ville, ni par la conservation, mais essentiellement par une association : l'Association des Amis du musée des Salorges. Fondée au lendemain de la guerre par des Nantais amoureux de leur histoire et traumatisés par la destruction du musée en 1943, cette association avait pour objectif de reconstituer les collections disparues. Véritables « fils spirituels » des fondateurs, leur démarche participait à une volonté de reconstruction du musée tel qu'il avait été pensé par les frères Amieux. Emprunts de nostalgie, les membres de l'association ont pesé dans la réorganisation des collections afin de renouer avec l'esprit

initial. La mise en valeur de la traite pratiquée par les nantais ne participait évidemment pas d'une forte volonté politique ou éthique mais bien du souci de retrouver une configuration muséographique perdue. Cependant, la présence permanente de ces objets, recherchée lors de la visite par le public, a eu de véritables conséquences sur l'inscription de cette histoire dans la mémoire collective. Avec les programmes de recherches universitaires amorcés durant les années 70, puis avec « Nantes 85 », le projet de relecture de l'histoire de la traite trouva un premier aboutissement pour le grand public dans l'exposition de 1992. Il s'agissait bien entendu pour le musée d'un prolongement logique, accompagné cette fois d'un véritable souci de vérité historique, de ce qui avait été modestement amorcé en 1976.



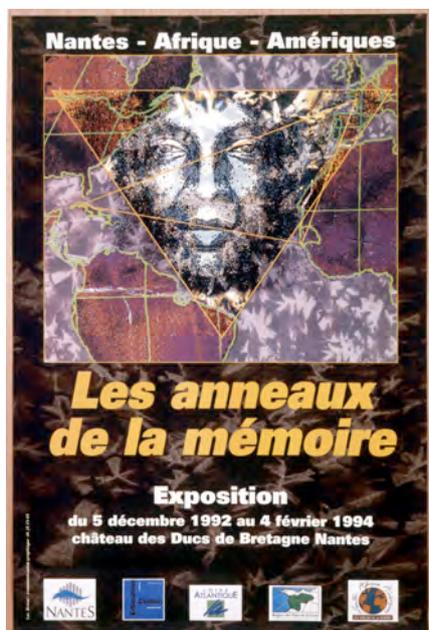
*L'entrée du musée des Salorges en 1976, avec au centre une figure de proue désignée comme provenant d'un navire négrier nantais*



La même figure de proue échouée sur la plage en 1920 et peinte par l'artiste surréaliste Pierre Roy. Son frère Bernard, conservateur du musée, fait entrer en collection l'objet pour illustrer la traite des Noirs

Limites et perspectives de l'exposition « Les anneaux de la mémoire »

Le musée est devenu, pendant la durée de l'exposition, soit durant deux années, un des lieux de production et de diffusion du discours historique sur le sujet. Après la fermeture de la manifestation, bien que les retombées et échos aient été très positifs, il nous a paru nécessaire de porter un regard critique sur cette exposition et de relever certaines limites, notamment historiques, afin de jeter les bases d'une nouvelle réflexion préparant l'élaboration du futur musée.



L'affiche de l'exposition « Les anneaux de la mémoire »

Dans l'exposition de 1992, l'historiographie de la traite et la question de la gestion de sa difficile mémoire n'étaient pas abordées. Les justifications de la manifestation, présentées dans le catalogue, furent celles du devoir de mémoire immédiat, introduisant de fait une forte charge émotive. Sur le plan du travail historique, notons, cependant, qu'il s'agissait d'une orientation sélective puisque la traite illégale ne fit l'objet d'aucune section dans l'exposition et ne fut mentionnée dans le catalogue qu'à travers quelques lignes. Quant au thème de "l'argent de la traite", il ne fit, lui non plus, l'objet d'aucune section particulière. Enfin, l'isolement du thème de la traite et de l'esclavage par rapport au contexte historique général et la muséographie très présente ont sans doute contribué, à leur façon, à limiter la portée et la compréhension réelle du discours historique et scientifique.

Bien qu'elle ait permis au musée de trouver une part de son identité en étant reconnu sur ce thème comme un centre de ressources, il nous semble que l'exposition «Les anneaux de la mémoire» doit être comprise avant tout comme une étape dans le processus de réflexion et d'écriture sur ce sujet et non comme une manifestation complètement aboutie.

Avec la diffusion du catalogue de l'exposition, les collections conservées au musée de Nantes furent mieux connues. Les mouvements d'œuvres dans les années qui suivirent illustrent parfaitement l'intérêt porté à ce sujet, notamment pour la centaine d'objets qui avaient été exposés dans le cadre de la manifestation. Entre 1996 et 1998, alors que les manifestations célébrant le cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage se mettaient en place, le musée de Nantes fut particulièrement sollicité.

Si l'exposition «Les anneaux de la mémoire» n'avait pas eu lieu, il est évident que les sollicitations n'auraient pas été aussi nombreuses, mais il est intéressant de constater par ailleurs les limites de cet engouement. En effet, l'année 2000 montre, avec l'absence de tout dossier de prêt d'objets et le prêt d'une vingtaine d'images seulement, le ralentissement, pour ne pas dire la disparition de toute demande de la part de musées emprunteurs.

Cependant, le constat des limites précédemment abordées mérite d'être nuancé par les effets de l'exposition sur l'enrichissement des collections. La politique d'acquisition, étudiée sur les vingt dernières années, illustre parfaitement l'intérêt grandissant porté à ce sujet. Le nombre d'objets et de documents relatifs à la traite des Noirs, à l'esclavage dans les colonies et à l'abolition entrés dans les collections a été trois fois supérieur ces dix dernières années à ce qu'il avait été entre 1980 et 1990. L'effort, cette fois-ci, s'est montré constant. Il s'inscrit en relation directe avec la réécriture du programme muséographique du nouveau musée d'histoire.

### **Enjeux historiques et pédagogiques : le nouveau musée d'histoire de la ville**

A l'automne 2000, un travail de réécriture du programme a été entrepris par l'équipe de la conservation du musée. L'inscription du projet parmi les priorités culturelles de la ville et une nouvelle étape de la restauration du monument furent l'occasion de reprendre et de poursuivre le travail entamé en 1994.

Notre préoccupation principale a été de tirer un certain nombre de leçons de l'expérience des « anneaux de la mémoire » aussi bien sur le fond que sur la forme.

Le premier enjeu a consisté à replacer la traite des Noirs dans son contexte historique global, soit aussi bien dans son environnement politique et économique, que religieux ou social, au niveau local, national et international, afin de ne pas faire de ce thème un élément détaché et détachable de l'histoire humaine. Il convenait également de lui donner sa place réelle, non plus seulement au sein de l'histoire générale mais au cœur de l'histoire de Nantes et de faire comprendre aux visiteurs que le port de Nantes fut celui d'où partirent 41 % des campagnes de traite françaises, ces campagnes représentant 27 % du total des armements nantais. A l'aide de ces chiffres, il nous importait de montrer l'ampleur de la traite dans un processus économique globalisé, mondialisé ou tout est imbriqué, à savoir par exemple, l'importance des produits de la Compagnie des Indes, les textiles, la nature des échanges avec les vendeurs africains, le poids de la droiture (les navires voyageant directement des Antilles vers Nantes) au regard de l'économie négrière et la place du sucre dans le trafic antillais et dans la

redistribution nationale et européenne de celui-ci via le port de Nantes. La décision de développer le discours sur l'ensemble du parcours, en relation avec les objets et non de le présenter « en bloc » est apparue comme la solution la plus favorable à l'accompagnement du visiteur.

L'autre point important résidait dans la construction d'une section abordant la période révolutionnaire et la résistance des Nantais aux idées abolitionnistes, bien illustrée par les déclarations des représentants du commerce à l'Assemblée Nationale dès 1790. Cette section, inédite au regard de l'exposition de 1992, permettra aussi d'aborder les révoltes dans les colonies, notamment à Saint-Domingue et leurs conséquences immédiates et à plus long terme pour les colons et tout le système commercial alors en place.

La traite illégale dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, enfin, peu abordée en 1992, est développée dans une nouvelle section appelée « les tentations de l'habitude » visant à montrer la prégnance de ce commerce à Nantes dans un siècle initiant l'abolition de la traite et amorçant l'abolition de l'esclavage.

De même, la question de la résistance africaine à la traite devait trouver une place parmi les documents forts du musée explicitant ainsi plus fortement le processus violent et destructeur de la « fabrication » de l'esclave.

Présentée dans le chapitre "le négoce et l'or noir au XVIII<sup>ème</sup> siècle", sous le titre générique "une capitale négrière", la section regroupe une centaine d'objets exclusivement abordés sous cet angle. Leur sélection s'est effectuée sur l'ensemble des pièces actuellement en collection sur ce thème, qui peuvent être évaluées à plus de 600. Une part importante des documents montrés sont des archives. Elles représentent pratiquement 25 % de la collection et sont présentes à plus de 30 % dans le musée. Cette surreprésentation est volontaire car les archives sont venues soutenir l'ensemble de l'écriture, donnant la structure globale de la séquence. En effet, les documents d'archives conservés au musée nous permettent de présenter de manière complète les différentes étapes d'une campagne de traite, de la mise-hors du navire aux comptes de queues de traite. La séquence ainsi découpée, les autres documents et objets prennent leur place naturelle dans le récit, évitant les simplifications et les confusions. Les documents d'archives sont complexes et nécessitent un travail d'interprétation et d'aide à la lecture du visiteur. Il convient cependant de remarquer qu'ils sont intrinsèquement porteurs d'une charge émotive beaucoup plus importante qu'il n'y paraît et que le public y est souvent sensible. De plus, le poids de l'archive dans la présentation a pour objet de montrer de façon irréfutable la banale réalité d'un commerce à l'époque dûment enregistré par l'ensemble des acteurs et des institutions.



*Le nouveau musée inauguré en 2007. La salle consacrée à un voyage de traite*

Enfin, à la volonté de remise en contexte, à celle d'une écriture historique la plus complète et la plus claire possible est venu s'ajouter le désir de s'opposer explicitement à des idées fausses. Il semble en effet évident que l'un des enjeux principaux du musée sur ces questions est de lutter contre des idées aussi erronées que répandues : un esclave acheté sur les côtes africaines ne coûtait pas cher ; on pouvait l'acheter avec de la pacotille ; l'achat sur les côtes se faisait en une seule opération ; il y avait dans les caves des hôtels particuliers de Nantes des centaines d'esclaves africains enchaînés qui attendaient là leur départ pour les îles. La part de fantasme et de fantasmagorie est à prendre en considération puisqu'elle relève du bagage du visiteur et fait donc partie du substrat sur lequel vont venir résonner et s'accrocher les éléments du discours scientifique.

Les enjeux pédagogiques nous sont très vite apparus importants et nombreux, amenant avec eux une réflexion sur les accompagnements muséographiques nécessaires. Des décisions furent prises (2) comme celle, pour la salle consacrée à un parcours de traite, de réaliser une scénographie forte évoquant l'entrepont d'un négrier. Cette scénographie immersive fut la seule dérogation que nous nous sommes autorisés lors de l'intégration du musée au sein du monument, dans le cadre d'une procédure respectueuse de son intégrité. A nos yeux, le sujet le nécessitait !

Depuis 2007, le musée d'histoire de la ville de Nantes propose donc au public une nouvelle lecture de la place de traite de Noirs dans l'histoire de la ville. Cette présentation est bien entendu le fruit et l'héritage des précédentes expositions nourries des recherches universitaires et de la conscience citoyenne en marche depuis 1985. Cependant, aujourd'hui, le champ du musée est amené à s'élargir afin d'intégrer, à partir de d'avril 2012, la présence du mémorial de l'abolition à l'esclavage,

monument construit sur le quai de la Fosse, lieu de départ des expéditions négrières. La question de la traite des Noirs et de l'esclavage ne sera plus uniquement polarisée sur le musée mais abordée par une mise en relation, en tension, entre le musée et le mémorial, entre l'histoire et la mémoire, afin d'offrir au visiteur une approche complète et objective de cette histoire toute aussi complexe que douloureuse dont les stigmates ne cessent de nous interpeller.

Notes :

- (1) Marc Lastrucci. *L'évocation publique à Nantes de la traite négrière et de l'esclavage de « Nantes 85 » aux « Anneaux de la Mémoire » 1983-1994*. Mémoire de maîtrise en histoire contemporaine. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nantes. Juin 1996.  
Didier Guyvarc'h. *Les troubles de la mémoire nantaise de la traite des noirs au 20<sup>ème</sup> siècle*. In les Cahiers des Anneaux de la Mémoire, N°1. Nantes 1999.
- (2) Krystel Gualdé. *L'invention du musée, entre histoire et mémoire*. Bertrand Guillet, Krystel Gualdé. Le musée d'histoire de Nantes, château des ducs de Bretagne, hors série découvertes Gallimard. 2009.

## **Au cœur des conflits entre mémoire et histoire**

### **Les nouvelles salles du musée d'Aquitaine consacrées à l'esclavage**

François HUBERT  
Directeur  
Musée d'Aquitaine

Les nouvelles salles du musée d'Aquitaine consacrées à la traite des Noirs et à l'esclavage ont ouvert le 10 mai 2009 à l'occasion des commémorations nationales de « la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions » qui de ce fait se déroulèrent à Bordeaux.

L'inauguration eut lieu sous haute protection policière, d'abord parce que de nombreuses personnalités politiques étaient présentes, dont la ministre de l'Intérieur ; mais aussi parce que la question de la traite des Noirs est un sujet sensible qui pouvait attirer des manifestants de diverses causes et laissait craindre quelques débordements.

Cette situation révèle les tensions que crée le surgissement de l'esclavage dans le débat public : en effet, il n'est pas seulement un sujet d'histoire, c'est aussi un enjeu mémoriel, c'est-à-dire l'expression d'un combat contemporain qui appelle à la rescousse pour le légitimer, le justifier, l'expliquer ou l'exalter un fait du passé pour lequel le contentieux n'est toujours pas levé.

De ce fait, les musées qui travaillent sur ces sujets se trouvent au cœur du conflit entre la mémoire et l'histoire et courent en permanence le risque d'être instrumentalisés, soit par les associations revendicatives, soit par les politiques de différents bords.

## Un sujet conflictuel

Lorsqu'on regarde les initiatives qui sont prises dans le domaine de la patrimonialisation de l'esclavage, on constate que les principales réalisations commencent à partir des années 2000 dans tous les continents concernés par cette histoire, à partir de travaux et de réflexions qui ont commencé dans les années 1980. Cependant si les réalisations ont été concomitantes (par exemple, musée de Nantes, 2007, musée international de l'esclavage de Liverpool en 2008, musée d'Aquitaine 2009, mémorial Acte de Guadeloupe en 2015), elles ne sont pas nées du même contexte, ni pour les mêmes raisons, comme l'a montré le politiste Renaud Hourcade dans son livre qui fait aujourd'hui référence : « Les ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool »<sup>91</sup>.

L'auteur montre en particulier qu'à Nantes la question de la traite a fait très tôt partie des représentations collectives d'abord parce que les historiens de la Ville travaillaient depuis longtemps sur ce sujet, ensuite parce qu'il a été pris en compte très précocement par le discours politique. Ce fut l'inverse à Bordeaux où « les historiens seront stigmatisés comme l'un des versants de l'amnésie collective »<sup>92</sup>. Les historiens bordelais n'ont en effet pas travaillé sur cette question et de ce fait, l'Université a souvent été accusée de « complicité avec la bourgeoisie locale » pour créer la fameuse amnésie bordelaise. L'ouvrage le plus important sur le traite bordelaise, « Bordeaux port négrier », paru en 1995 a été écrit par un nantais, Eric Saugera<sup>93</sup>. Son livre n'a guère été apprécié par les historiens locaux qui arguaient toujours de la destruction des archives du port dans un incendie en 1919 et des lacunes des archives de l'Amirauté. Cependant, comme l'a montré Hubert Bonin dans « les tabous de Bordeaux »<sup>94</sup>, l'idée qu'il s'agit d'une collusion avec une prétendue bourgeoisie marchande n'a pas beaucoup de sens. En réalité, c'est l'histoire maritime en général qui est absente de la recherche historique bordelaise depuis Paul Butel. Comme le note Renaud Hourcade, « ce n'est pas le résultat d'une conspiration mais plutôt la conséquence de lacunes accumulées aux niveaux personnels, institutionnels et académiques »<sup>95</sup>.

Par ailleurs, comme le montrent les salles du musée d'Aquitaine, les Bordelais ont moins vécu de la traite des Noirs (480 expéditions négrières contre 1714 pour Nantes<sup>96</sup>) que de l'esclavage. En effet, la ville bénéficie d'un vaste et riche arrière pays dont les productions arrivent dans la ville par la Dordogne et la Garonne et bon nombre de leurs affluents qui sont navigables. Les vins, les farines, les prunes, les jambons, les objets manufacturés sont exportés directement vers les Antilles pour satisfaire la demande des colons. Cette demande antillaise pour les produits de l'arrière pays bordelais permet aux négociants de la ville de privilégier le « commerce en droiture » (c'est-à-dire, en ligne directe avec les

---

<sup>91</sup> Renaud Hourcade, *Les ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool*, Dalloz 2014

<sup>92</sup> Ibid p.183

<sup>93</sup> Eric Saugera, *Bordeaux, port négrier*, Karthala, 1995

<sup>94</sup> Hubert Bonin, *les tabous de Bordeaux*, le Festin, 2010

<sup>95</sup> Renaud Hourcade *op.cit.* p. 236

<sup>96</sup> Selon les chiffres de *l'atlas des esclavages*, Marcel Dorigny et Bernard Gainot, ed. Autrement, 2006

Antilles), beaucoup moins risqué que le commerce triangulaire : il faut environ 18 mois pour une campagne de traite avec des dangers de navigation sur les côtes africaines, des taux de mortalité élevés des équipages, des négociations compliquées avec les autorités locales et des révoltes d'esclaves, alors que sur la même période, on peut faire deux, voire trois, allers-retours en droiture.

En retour la ville importe des denrées coloniales qui sont ensuite redistribuées dans tous les ports d'Europe du nord-ouest. Bordeaux devient ainsi la plaque tournante du trafic des denrées coloniales. C'est pourquoi, si la ville a moins pratiqué la traite négrière que d'autres ports atlantiques, il n'en reste pas moins qu'elle est au cœur du système esclavagiste puisque l'essentiel de ses revenus provient de denrées produites par des esclaves.

Par ailleurs, l'historien Jacques de Cauna a montré dans ses livres <sup>97</sup> qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle la plus forte proportion de Blancs possédant des plantations et donc des esclaves, en particulier à Saint-Domingue qui est l'île qui produit le plus de sucre, sont originaires de Bordeaux et de l'Aquitaine. Bordeaux a donc vécu de l'exploitation des esclaves beaucoup plus que de traite proprement dite, ce qui ne change rien sur le plan des responsabilités et de la morale, mais donne naissance à une histoire plus complexe et donc plus difficile à populariser.

En fait, dans les représentations collectives bordelaises, la différence entre Nantes et Bordeaux va rapidement tourner à une opposition politique entre une ville de gauche qui dirait la vérité et une ville de droite dont la bourgeoisie s'attacherait à la cacher, en collusion avec l'université locale.

De ce fait, à Bordeaux, cette question va occuper l'action de militants politiques, la reconnaissance de ce passé étant pour eux l'un des aspects de leur combat.

En 1998, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition, l'association *Africapac* qui regroupe des étudiants Africains et Antillais organise une marche. *Africapac* prend ensuite le nom de *Diverscité* et, sous l'égide de son très médiatique leader, Karfa Diallo, l'association sera à la pointe de toutes les luttes dans ce domaine pendant une quinzaine d'années. D'autres initiatives comme le *collectif Toussaint Louverture* voient également le jour en 1999-2000 et des acteurs culturels comme le musicien de jazz Jean-Jacques Quesada reprennent à leur compte ce combat. Rejointes par des mouvements de gauche ou d'extrême-gauche, ces associations exigent la création d'une place du « Martyr noir ». Aux municipales de 2001, la liste « Couleurs bordelaises » menée par Karfa Diallo obtient 3,70 % des voix et la marche « Bordeaux assume ton passé ! » attire des centaines de personnes. Les partis de gauche s'associent au mouvement en soutenant plutôt le *collectif Toussaint Louverture* dont le chef de file, Raphaël Lucas, est sur la liste menée par le parti socialiste aux élections municipales de 2001<sup>98</sup>. Assez rapidement, ce qui était une revendication portée par des militants associatifs d'origine antillaise ou africaine devient un enjeu de politique locale.

## Les nouvelles salles du musée d'Aquitaine

Face à cette situation, la municipalité se doit de trouver une réponse appropriée. En 2005, le maire de Bordeaux, Hugues Martin, met en place un comité pour essayer de répondre à ces interpellations.

---

<sup>97</sup> Jacques de Cauna, *L'Eldorado des Aquitains, Gascons, Basques, Béarnais aux îles d'Amérique*, Atlantica 1998 et *Au temps des îles à sucre*, 1987, réédition Karthala, 2003

<sup>98</sup> Pour plus de précisions sur ces mouvements, voir Renaud Hourcade, op. cit. p. 259 et sq.

Composé d'historiens, de responsables associatifs, de représentants des cultes et du monde économique il est présidé par l'écrivain Denis Tillinac.

En parallèle, l'équipe du musée d'Aquitaine réfléchissait au renouvellement de ses espaces permanents. Ouverts depuis une vingtaine d'années, la muséographie avait beaucoup vieilli et le discours était en décalage avec l'historiographie contemporaine. Il était très centré sur l'identité régionale et d'importantes surfaces étaient occupées par les collections d'ethnologie rurale qui retenaient de moins en moins l'attention du public. Les musées d'histoire doivent adapter leurs discours aux préoccupations des visiteurs et entrer en résonance avec les débats contemporains. A côté d'une histoire fondamentale qui s'écrit au CNRS ou à l'Université, hors des contingences de l'époque, il existe donc ce que l'on pourrait appeler une « histoire appliquée » qui est partie prenante des débats de société et s'exprime, entre autre, dans les musées.

Aujourd'hui, la mondialisation et les grandes migrations de populations obligent à penser différemment la mémoire collective et donc aussi la place que les musées d'histoire occupent dans la construction de cette mémoire. En outre, les nouvelles populations issues de l'immigration ne peuvent plus se satisfaire de cette histoire d'une France traditionnelle qui n'est pas la leur.

De ce fait les préoccupations du musée rejoignaient celles du « comité Tillinac » et il était donc naturel que le maire valide le projet de rénovation du musée en commençant par le XVIIIe siècle. C'est ainsi que les nouvelles salles intitulées « Bordeaux au XVIIIe siècle, le commerce atlantique et l'esclavage » ont ouvert en 2009 à l'emplacement des espaces qui étaient auparavant dédiés à l'ethnographie régionale.

## Un regard historique

Comme on l'a vu, le contexte pouvait être crispé et le musée se devait d'échapper à toute instrumentalisation.

Les critiques ou les inquiétudes ont été vives entre d'une part des Bordelais qui craignaient qu'on donne une image négative de leur ville et qu'on stigmatise des familles et d'autres part des militants associatifs qui estimaient que le discours proposerait une vision tronquée et aseptisée de l'histoire.

Naturellement le musée se trouvait au cœur de l'affrontement des mémoires puisqu'en l'occurrence, la mémoire des Européens n'est pas la même que celle des Africains qui n'est pas la même que celle des Antillais et au sein de ces groupes, les appartenances sociales créent aussi des représentations divergentes.

Beaucoup d'historiens<sup>99</sup>, ont montré que si les mémoires divergent, c'est cependant une même histoire qui les a générées ; il s'agit donc pour les musées de revenir à l'histoire car elle replace les événements dans leur contexte, construit un ensemble de connaissances, un discours fondé sur des faits et non sur des représentations. Ces connaissances constituent en quelque sorte un fil conducteur commun, une référence autour de laquelle le dialogue peut s'instaurer. Elles sont d'autant plus nécessaires que des savoirs totalement erronés alimentaient les débats : des guides touristiques parmi les plus sérieux

---

<sup>99</sup> Silvia Marzagalli, *Comprendre la traite négrière atlantique*, Sceren, 2009, p. 118. Voir également : Jean-Marc Masseaut « Une expérience de travail de mémoire à Nantes à propos de la traite atlantique » in *Villes portuaires du commerce triangulaire à l'abolition de l'esclave*, sous la direction d'Eric Saunier, Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière en Normandie, n°1, 2009.

affirmaient par exemple que 150 000 Noirs avaient transité par le port de Bordeaux avant d'être déportés aux Antilles.

Face aux débats qui agitaient la ville, c'est naturellement le parti pris de la rigueur historique qui a été retenu par le musée d'Aquitaine. Un comité scientifique a été mis en place avec des historiens de diverses sensibilités, connus pour leurs travaux sur ces questions. Si les associations ont été régulièrement informées de la démarche, elles n'ont pas été invitées à définir le contenu muséographique.

Il est admis par tous aujourd'hui que les nouvelles salles du musée donnent à voir l'état des connaissances historiques sur cette question pour Bordeaux.

Par ailleurs, on avait beaucoup reproché à la France, au moment des commémorations du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage, en 1998, d'exalter la figure de Schoelcher et d'oublier la première abolition de 1794 : on mettait en valeur le rôle des Blancs pour l'abolition en oubliant de parler des révoltes d'esclaves<sup>100</sup>. Le discours historique ne peut pas être l'expression de la mémoire dominante. C'est pourquoi l'autre préoccupation du musée d'Aquitaine, après la rigueur historique, a été de décentrer son regard : partir de Bordeaux pour aller voir en Afrique ou aux Antilles comment cette histoire a été vécue, ce qui suppose aussi d'essayer d'accorder une place à la parole des esclaves et de montrer l'importance des révoltes dans la marche vers les abolitions.

Le musée d'Aquitaine a la chance de conserver une collection de référence pour la connaissance des Antilles : le fonds Marcel Chatillon. Originaire de Lyon, ce chirurgien qui avait exercé l'essentiel de sa carrière en Guyane et en Guadeloupe, avait constitué une collection iconographique remarquable sur l'histoire des Antilles, pour une période allant du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Le legs Marcel Chatillon du musée d'Aquitaine (effectué en 2001) est composé de 600 gravures, dessins et peintures dont une partie a été retenue pour servir de fil conducteur à la nouvelle exposition du musée. Cet ensemble donne à l'exposition une dimension particulièrement originale car elle ne limite pas son propos à Bordeaux et à l'Aquitaine, mais montre les conditions de vie dans les « Isles à sucre ». Ce décentrement du regard permet une approche plus complète d'un phénomène qui concerna trois continents.

## La muséographie

Mais ces collections ne suffisent pas à elles seules à faire comprendre au visiteur la complexité de cette histoire. Par souci didactique, le musée a choisi d'utiliser des documents d'archives qui, présentés sous une forme adaptée, permettent de pénétrer au cœur de l'histoire : lorsque ces documents sont facile à lire, ils sont reproduits en fac-similés qu'on peut feuilleter comme un vieux livre d'histoire. C'est par exemple le cas du recensement des Noirs esclaves de Bordeaux établi en 1777 ou des « états de plantations » appartenant à différents propriétaires originaires d'Aquitaine. Le visiteur accède ainsi directement à une source « objective ». Pour des documents plus complexes ou plus longs à lire, on a eu recours aux systèmes informatiques. On peut ainsi accéder à la liste détaillée de toutes les expéditions négrières bordelaise avec le nom des bateaux, celui des armateurs et des capitaines, l'année de départ, les sites de traite et de vente et le nombre de Noirs concernés. Personne ne plonge en détail dans cette banque de données, mais elle témoigne de la rigueur du travail historique par la quantité des informations traitées et prévient une critique récurrente dans les sujets mémoriels selon

---

<sup>100</sup> Silvia Marzagalli, op. cit. p.119.

laquelle on essaie de cacher la vérité : ici toutes les informations sont disponibles à qui veut bien les lire.

Enfin certains documents d'archives ont été mis en image et font l'objet de grandes projections vidéo qui associent anciens documents iconographiques, extraits de films de fiction et images de synthèse. Il s'agit par exemple du journal de traite du navire la Licorne, édité par Gabriel Debien<sup>101</sup>. Les images ne font que donner de l'épaisseur au texte qui est lu par un acteur. De la même façon, dans la partie consacrée à la vie dans les îles des petits films illustrent des textes d'archives qui sont des témoignages bruts sur la vie dans les ateliers des plantations, le marronnage, l'affranchissement, l'infanticide, l'état sanitaire des esclaves etc. Les gravures originales, l'accès au contenu des documents d'archives et des citations extraites de témoignages d'esclaves comme Olaudah Equiano permettent au public d'accéder à l'univers et à la sensibilité de l'époque.

L'ensemble de ces documents constitue le fil conducteur de l'exposition dont l'objectif est clairement de raconter cette histoire vue de Bordeaux. Cependant, par souci didactique, il est aussi fait référence à des données plus générales qui resituent le contexte bordelais. Par exemple une grande carte de l'Europe montre le nombre d'expéditions négrières par port ; une vidéo projection explique le nombre d'esclaves déportés par siècle ; ou bien encore un ensemble de gravures raconte les tractations avec les marchands d'esclaves Africains. Le souci didactique est prédominant dans cette exposition dont la muséographie conçue par le scénographe François Payet<sup>102</sup> s'attache à susciter sans cesse la curiosité des visiteurs.

Enfin le musée a pris le parti de ne pas limiter la question de l'esclavage à la période où il a été effectivement pratiqué. Une dernière salle appelée « Héritages » met en évidence les conséquences contemporaines de cette histoire. Elle traite en particulier des métissages et du racisme et montre combien ce passé influence encore fortement aujourd'hui nos représentations collectives.

## Ce qu'en pensent les visiteurs

Un premier travail d'analyse des livres d'or où les visiteurs peuvent formuler leurs critiques a été entrepris par Christian Block<sup>103</sup> en 2011.

Alors que dans la plupart des autres expositions, les livres d'or sont peu fournis et consacrés d'une part aux lacunes éventuelles des contenus et d'autre part à la qualité de la muséographie, ici, le sujet fait l'objet de très nombreux débats et prises de positions. En deux ans, six livres d'or de 300 pages chacun avaient été remplis.

Schématiquement, on pourrait regrouper les remarques autour de trois grands thèmes : la connaissance, la reconnaissance, le soupçon.

---

<sup>101</sup> Gabriel Debien a reproduit l'intégralité de ce document conservé à la bibliothèque de Versailles dans « Le journal de traite de la Licorne au Mozambique 1787-1788 », in *Etudes africaines offertes à Henri Brunschwig*, Paris EHESS, 1982.

<sup>102</sup> Agence Métaphores, Paris

<sup>103</sup> Christian Block est le co-commissaire de l'exposition. Il a présenté cette première étude des publics à l'occasion du colloque « Mémoires de la traite négrière : quels patrimoines » qui s'est tenu à La Rochelle du 27 au 29 Avril 2011.

Beaucoup de visiteurs reconnaissent la rigueur historique du propos qui correspond à une attente et invalide l'idée qu'il s'agit d'un sujet tabou. Ainsi, un mois après l'ouverture, le journaliste Julien Rousset, dans le Journal Sud-ouest du 11 juin 2009 pouvait écrire sous le titre « Prêts à tourner la page » : « Attention tabou ! L'avertissement clignotait dans l'inconscient bordelais dès qu'il était question de traite des noirs ou d'esclavage. Le sujet était annoncé comme sensible, glissant, délicat etc. (...) Le livre d'or que noircissent les visiteurs de l'expo montre au contraire que les Bordelais abordent sans gêne ce passé douloureux. Ils avaient faim d'en savoir plus ».

Autre préjugés qui tombe, celui selon lequel parler de ces questions dans un musée municipal nuirait à l'image de la ville. A l'inverse, les visiteurs se réjouissent que le sujet soit abordé : « Grand intérêt ! Grâce à cette exposition, la richesse de Bordeaux n'est pas due qu'au vignoble ». Cette remarque revient sous diverses formes à de nombreuses reprises et montre bien que les visiteurs attendent des musées d'histoire qu'ils ne soient pas au service de la légende dorée des villes.

Mais l'aspect le plus riche des commentaires concerne la reconnaissance de ce passé. De nombreuses populations originaires des Antilles ou d'Afrique visitent désormais le musée, ce qui n'était pas le cas auparavant, et lui sont reconnaissant d'intégrer leur histoire à celle de l'Aquitaine. Ainsi peut-on lire : « Merci d'avoir ouvert une salle pour nos ancêtres » ; ou bien « Merci pour ce bel hommage pour la communauté noire. Plus d'histoire sur ce thème serait le bienvenu » ; ou encore « J'ai adoré non pas parce que je suis noire de peau mais parce qu'enfin, les personnes de couleur peuvent se montrer sans difficultés ».

De nombreuses remarques sur la question du racisme et des métissages font de ces cahiers le reflet des débats qui agitent notre société : « Descendantes d'esclaves, la douleur brûle mes veines lors de cette visite. La page sera complètement tournée quand les Bordelais auront entamé un véritable échange avec les Antilles. Pardonnons »

Les remarques les plus négatives relèvent du soupçon. Partant de l'idée que la ville a toujours caché son passé, certains visiteurs mettent en doute l'authenticité du propos historique : « Quelques doutes subsistent : cette exposition nous dit-elle tout ? » ou bien encore : « Très belle exposition de science fiction. A quand un musée sur ce qui s'est vraiment passé ? ». Dans sa version la plus excessive, cette question du soupçon qui est propre aux phénomènes mémoriaux, va même jusqu'à nier les évidences. Bien que tous les noms des armateurs et capitaines des 480 expéditions négrières bordelaises soient listés dans l'exposition, de même que tous les propriétaires d'esclaves du recensement de 1777 à Bordeaux, des visiteurs écrivent par exemple : « les familles bordelaises sont bien épargnées. Bordeaux est loin du compte », ou bien encore « Vous n'êtes pas allés jusqu'au bout de l'histoire. Nous ne savons toujours pas qui sont les grandes familles négrières bordelaises ».

On touche là le paradoxe du militantisme mémoriel : les personnes qui reprochaient le plus farouchement à la ville de ne pas reconnaître son passé sont celles qui semblent ne pas admettre aujourd'hui que leur combat a porté ses fruits.

Appelons cela le « syndrome du militant » : quand on se bat pour une cause minoritaire pendant des années et que soudain ce combat est porté à la lumière par une institution publique qui lui donne une légitimité, on éprouve un sentiment profond de dépossession. C'est ainsi qu'on peut comprendre les vives critiques exprimées les deux premières années dans les cahiers des visiteurs. Cependant avec le temps, les positions les plus radicales tendent à s'atténuer et il est généralement admis aujourd'hui que

ces nouvelles salles ont permis d'apaiser les tensions et d'aborder les débats suscités par la question de la traite des Noirs et de l'esclavage avec plus de sérénité.

## Thème 3 – Les héritages : 2) Mémoires et Transmission

### Plaidoyer pour un enrichissement de la dimension symbolique de l'île de Gorée

Xavier Ricou

---

#### Résumé

Associer l'île de Gorée à la traite transatlantique coule de source, si l'on peut dire, et nier son rôle dans cette tragédie reviendrait à emboîter des pas hasardeux. Mais au-delà du discours vulgarisateur, cette histoire mérite d'être mieux connue et la recherche à ce sujet encouragée. Il est possible, par exemple, de reporter sur une carte les cinq captivités officielles du gouvernement, aujourd'hui totalement oubliées, ou de rappeler le statut particulier des captifs de case. Et pourtant, malgré cet axe fort, il importe de rappeler que Gorée a été bien plus que cela. Elle a été, notamment, la principale base de répression de la traite clandestine après l'Abolition. Elle a été le point de départ de la fondation de Libreville. Elle a également été un creuset du métissage culturel cher au président Senghor. Il est bon de rappeler ces faits historiques méconnus, estompés derrière un symbole dominant.

---

#### 1. Présentation

Étant architecte et spécialiste des questions patrimoniales, j'ai fréquemment eu à m'exprimer sur la dimension architecturale de l'île de Gorée, mais paradoxalement, c'est la première fois que je parle de son histoire, et devant des scientifiques en plus. Je demande donc par avance votre indulgence.

Mais parler de l'histoire de Gorée c'est forcément un peu parler de chacun d'entre nous. Je vais donc commencer par parler de moi et commencer par vous expliquer pourquoi je tiens ce micro, aujourd'hui, moi qui ne suis pas historien, pas scientifique et même pas guide de Gorée. Je suis juste un Goréen. Mais aussi très observateur, très attentif, très curieux, donc un peu chercheur. Comme le disait le professeur Monod, tout le monde peut être chercheur, il suffit d'être un peu curieux.

Je m'appelle Xavier Ricou

J'ai des origines métisses et je suis passionné par la généalogie des familles métisses sénégalaises.

Ce qui veut dire que je suis passionné par l'histoire du Sénégal, parce que ces familles sont à l'origine de la construction du Sénégal contemporain.

Je suis donc architecte et à ce titre j'ai participé à la préparation du PSMV de la ville de St-Louis pour l'Unesco.

Je suis également passionné par l'iconographie du Sénégal colonial, comme vous allez vous en rendre compte dans cette présentation.

## 2. SOMMAIRE

### 3. Préambule : Gorée et l'esclavage

#### 4. STATUE

5. L'île de Gorée au Sénégal est mondialement reconnue en tant que symbole de l'esclavage et de la traite négrière. Associer l'île de Gorée à la traite transatlantique coule de source, c'est une évidence si l'on peut dire, et nier son rôle dans cette tragédie reviendrait à emboîter les pas hasardeux de certains révisionnistes.

Cependant, au-delà du discours vulgarisateur, cette histoire de l'esclavage à Gorée mérite d'être mieux connue et la recherche à ce sujet encouragée.

Mais si Paris ne peut se résumer au Moulin Rouge, Gorée ne peut se résumer à l'esclavage. Il importe de rappeler que Gorée a été bien plus qu'une plaque tournante de la traite négrière.

Son histoire est d'une richesse infinie. Elle a été, notamment, un creuset du métissage culturel cher au président Senghor. C'est sur ce point que je vais particulièrement insister aujourd'hui. Je vais donc énoncer quelques faits historiques méconnus liés à l'île de Gorée, estompés derrière un symbole dominant.

### 6. Histoire officielle de Gorée

7. J'ai l'habitude de dire de qu'il suffit de gratter un peu le sol de Gorée pour y découvrir des vestiges historiques. Ce n'est pas une image. On y trouve des boutons d'uniforme, des pièces de monnaie, des morceaux d'assiettes, des pipes cassées, des grelots, des perles, etc.

8. Mais on y trouve aussi des squelettes. Un compatriote d'Olfried Dapper, le Pr Guy Thilmans, a pratiqué en 1981 dans la grande batterie de la plage une fouille de 1m x 1m environ pour y rechercher les empilements des fortifications successives et y a découvert aussi un squelette du 1er siècle après JC.

9. C'est à ce jour le plus ancien Goréen connu. Gorée a donc non seulement une histoire mais une préhistoire. Vous voyez qu'on commence déjà à élargir notre champ de vision.

10. Les murs également nous parlent. Ils nous murmurent plutôt et il faut savoir les écouter. C'est ce que je vais vous inviter à faire avec une petite promenade sans chronologie précise dans l'histoire goréenne.

11. Commençons donc par planter le décor : un bloc de basalte stérile de 300 m par 900 mètres situé à 3 km du continent. Pas de maison, peu de végétation, quelques chèvres en liberté, des pêcheurs qui

viennent de temps en temps réparer leurs filets ou mettre leurs pirogues à l'abri dans son anse naturelle.

12. Nous sommes dans l'Afrique « prédiázienne ». C'est-à-dire avant l'arrivée des problèmes.

13. J'ai dit « prédiázienne » comme on dit « précolombienne » car en 1444 débarque le premier occidental, le Portugais Dinis Diaz. A partir de cette date les puissances coloniales vont se succéder à Gorée :

14. J'ai reporté sur ce graphe les différentes séquences d'occupation coloniale entre l'arrivée des Portugais en 1444 et l'Indépendance en 1960. J'en ai profité pour les comparer avec celles de St-Louis.

- les Portugais, présents durant 183 ans

- les Hollandais pendant 50 ans

- les Anglais pendant 27 ans (au cours 6 périodes)

- en alternance avec les Français qui y sont demeurés jusqu'à l'Indépendance en 1960 pour une durée cumulée de 256 ans

Ce qui nous donne un total de 516 ans d'occupation étrangère (dont la moitié française) et 55 ans d'indépendance

Incidentement, on peut noter, sans se tromper, que Gorée est le plus ancien établissement colonial de la côte africaine. Plus ancien que St-Louis notamment, fondée 2 siècles plus tard.

Et quand on parcourt cette histoire, on comprend pourquoi le père Delcourt a intitulé l'un de ses ouvrages, La Turbulente Histoire de Gorée. C'est un titre particulièrement bien choisi. Son histoire effectivement n'a vraiment pas été sage. Elle a été loin d'être paisible et particulièrement contrastée et a subi toutes sortes d'influences.

C'est la raison pour laquelle parler de Gorée ce n'est pas seulement parler de moi, c'est aussi parler de chacun d'entre nous. Gorée c'est une synthèse en miniature de notre histoire commune. Pas seulement celle du Sénégal et de la France mais également celle de l'Angleterre, du Portugal, des Pays-Bas, et évidemment aussi celle des Antilles et de l'Amérique. C'est même maintenant l'histoire commune de l'humanité toute entière puisque l'île a été classée en 1978 patrimoine mondial par l'Unesco il y a 36 ans.

C'était même parmi les 12 premiers sites inscrits au Patrimoine Mondial. Il y en a plus de 1000 aujourd'hui.

15. Revenons à nos chèvres vagabondes. Les portugais arrivent donc et se servent de Gorée principalement comme escale. Ils mangent les chèvres, je suppose. Ils construisent tout de même une chapelle en maçonnerie avec un toit de chaume mais rien de plus et enterrent leurs morts dans cette

chapelle. On dit que Magellan est venu s'y recueillir lors de son tour du monde. Cette chapelle se trouvait à l'emplacement de l'actuel commissariat de police. A cette époque, les indigènes appelaient l'île Ber. Les portugais la nomment Bezeguiche puis Palma.

16. En fait, les Portugais s'intéressent davantage à la Petite Côte où ils peuvent commercer plus facilement et établir des comptoirs à Joal, Portudal, Rufisque...

17. 18. Vers 1627, ils sont supplantés à Gorée par les Hollandais. Ce sont des marchands. Ils ont besoin de protéger leurs marchandises et construisent donc des forts. Orange et Nassau. L'un sur la colline et l'autre dans la partie basse de l'île. Orange en l'honneur de Guillaume d'Orange, dit le taciturne, et Nassau en l'honneur de Maurice Nassau (qui a donné son nom à l'île Maurice). Ils renomment également l'île qu'ils appellent Good Rade, qui deviendra plus tard, par déformation, Gorée.

19. Mais les Hollandais sont supplantés à leur tour par les Anglais. Qui détruisent et reconstruisent les forts et les fortifications. Les forts d'Orange et de Nassau deviennent les forts St. Francis et St. Michael. Ils commencent à densifier l'île.

20. 21. 22. 23. Puis les Anglais sont chassés par les Français qui détruisent les forts et les reconstruisent et les appellent St-François et St-Michel. Ils poursuivent et achèvent la densification de l'île.

24. A partir du moment où les forts sont construits, une population indigène commence à cohabiter avec ces occupants étrangers. En particulier des noirs libres. Qui dit cohabitation dit métissage, d'autant que le confort était extrêmement précaire dans les forts et qu'on était beaucoup mieux logé et nourri chez l'habitant.

25. Ce métissage va produire au Sénégal (à Gorée et à St-Louis en particulier) à partir du XVIIe siècle, une société tout à fait originale, probablement unique au monde. Une sorte de bourgeoisie métisse (ce sont 2 de mes ancêtres sur cette photo), qui va construire les premières maisons en dur et s'enrichir progressivement au contact des Européens. En plus cette société avait la particularité d'être matrilineaire. Les femmes étaient très puissantes (elles le sont restées) et faisaient hériter principalement leurs filles de leurs biens.

26. Les signares sont la forme la plus emblématique de cette société métisse. La plus connue des signares était Anne Pépin. C'est elle dont le frère, Nicolas Pépin, fit construire la Maison des esclaves. Elle est restée célèbre car la légende raconte qu'elle était la signare du chevalier de Boufflers, qui fut l'un des gouverneurs du Sénégal restés célèbres au XVIIIe siècle.

27. Alors qu'est-ce que c'est une signare ? Ce sont des femmes mulâtres ou noires qui étaient à la fois réputées pour leurs charmes et leur sens des affaires. Cependant, la définition du terme, qui marquait également leur statut social, est variable. On sait peu que, selon certains chroniqueurs, le qualificatif de signare s'appliquait à tous les membres la bourgeoisie mulâtre, les hommes y compris.

28. Mais signare était un statut, ce qui veut dire qu'elles n'étaient pas nécessairement métisses. Les signares se mariaient avec des Européens de passage ou des mulâtres « à la mode du pays ». C'est-à-

dire des mariages qui n'étaient pas officiels mais qui étaient connus de tous et avaient toutes les apparences d'un mariage officiel, sans le papier signé. Leurs enfants portaient le nom du père et héritaient des biens de celui-ci au Sénégal.

## 29. Histoires méconnues de Gorée

Voilà, je viens de vous résumer très brièvement plus de 500 ans d'occupation coloniale. Mais ce que je vous ai résumé c'est l'histoire officielle. Je vais maintenant vous parler de certaines choses qui justifient mon propos aujourd'hui. Il ne s'agit pas à proprement parler de secrets mais d'histoires (au pluriel) qui sont méconnues. Certaines choses qu'on ne trouve pas dans les guides, des choses très importantes que l'Histoire (avec un grand H) a oubliées et que l'on n'entend pas dans les visites guidées. Je vais vous en livrer quelques-unes, dans le désordre.

30. Une chose importante, par exemple : on retient de Gorée surtout l'esclavage mais on oublie de dire qu'elle est devenue après l'abolition de l'esclavage en 1848 le principal centre de lutte contre la traite clandestine. Ca a débuté avec l'amiral Bouët-Willaumez, qui était donc établi à Gorée, et qui, soit dit en passant, eut pour signare la belle Amélie Merven.

31. On peut ainsi rattacher Gorée à d'innombrables événements. Par exemple connaissez vous le lien de Gorée avec le Gabon ? En 1846, la traite est abolie mais pas encore l'esclavage. La traite clandestine redouble donc. Un navire, l'Elizia, est arraisonné par Bouët-Willaumez justement, au large du Gabon avec 260 captifs à bord. Ils sont transportés à Gorée. Une fois sur place ils sont affranchis et occupés à des travaux divers. Au bout d'un moment, on ne sait plus quoi en faire et on décide de les rapatrier au Gabon. Un village est créé à leur intention qui s'appellera... Libreville.

32. 33. L'esclavage : impossible de parler de Gorée sans parler de l'esclavage. D'abord il est important de distinguer l'esclavage de traite de l'esclavage de case. L'esclavage de case concerne des esclaves qui avaient un statut de domestiques. Qui exerçaient des fonctions de marin, de couturier, de cuisinier, de lingère... Qui faisaient partie de la famille. Qui ne pouvaient être envoyés en Amérique. Qui circulaient en liberté. Qui pouvaient gagner de l'argent et qui pouvaient même avoir leurs propres esclaves.

34. 35. 36. 37. L'esclavage de traite, comme son nom l'indique, concerne les esclaves qui étaient exportés vers les Amériques.

38. A Gorée, ils étaient entreposés dans des « captiveries », comme l'on disait à l'époque. La principale était située dans le fort Saint-François, aujourd'hui disparu, comme au Ghana. Il faut reconnaître que Gorée a certes été une plaque tournante de la traite négrière, mais d'une importance relativement modeste en comparaison des places du Golfe de Guinée.

39. Les « captiveries » : les esclaves étaient, au XVIII<sup>e</sup> siècle, plutôt entreposés dans le fort que dans les maisons. Cette carte, que j'ai reconstituée moi-même, est absolument inconnue des guides et même de la plupart des historiens. On y voit les différentes captiveries du gouvernement. C'est-à-dire officielles, utilisées au fil du temps. Il n'en reste plus une seule debout aujourd'hui. Ironie du sort, sur un

plan anonyme de 1750 figure la mention « Captiverie des femmes », or c'est exactement l'emplacement du pensionnat de jeunes filles Mariama Ba.

40. Puisque nous parlons d'architecture, restons y. Je qualifie l'architecture goréenne d'architecture « métisse » : quand on voit ces jolies couleurs de Gorée, on se dit que nos ancêtres avaient bien du goût et du talent. Mais ces couleurs sont très récentes. Autrefois les maisons de Gorée étaient banches. C'est la chaux qui leur donnait cette couleur blanche.

41. Et les toitures étaient plates. A l'italienne. Les toitures étaient constituées d'argamasse. Un mélange de chaux et de coquillage qui se détériorait à chaque saison des pluies et qu'il fallait reprendre régulièrement. On a une très belle illustration de cela sur un tableau réalisé par le peintre Nousveaux, qui montre l'arrivée du prince de Joinville (le fils du roi Louis Philippe) à Gorée en 1842 en escale sur le chemin du Mexique où il allait retrouver sa belle pour se marier. Ce tableau se trouve au musée du château de Versailles.

42. J'ai parlé du château de Versailles ? On sait que des cargaisons de marbre destinées au château de Versailles ont transité par Gorée en 1680.

43. Un autre exemple : je trouve sur Internet une image montrant un tisserand wolof à Gorée, réalisé par un certain Isidore Hedde, fabricant de rubans à St-Étienne, de passage à Gorée en 1844 en route pour la Chine. Il écrit que l'artiste (recommandable) M. Nousveaux (à bord du Nisus) lui a promis de réaliser une peinture d'un tisserand wolof dans le cadre de la collection qu'il doit réaliser pour le gouvernement. Or je retrouve dans une collection particulière, ici au Sénégal, cette même peinture, exactement décrite dans le catalogue des objets rapportés par Hedde... À un détail près : la description indique que M. Hedde se tient à côté de la signare et de sa fille, tenant à la main une feuille d'indigotier et de mil. Conclusion : le peintre a réalisé un autre tableau très semblable à celui-ci dont il reste à retrouver la trace !!!

44. Un autre exemple à caractère historico-artistique : je m'intéresse à un tableau de la peintre Myrto Debard, qui a vécu à Gorée dans les années 1960-1970 qui représente le chevalier de Boufflers en train de danser avec des signares. Et puis, au détour d'une lecture, j'apprends qu'elle a pris pour modèle « la générale Fall et sa fille ». Je suis un peu intrigué et je cherche à savoir qui est cette « générale ». On tire un fil et c'est toute la pelote qui vient... On pense se détendre avec des petites anecdotes et c'est la grande Histoire qui débarque. Elle s'appelle Jeanne, elle est toujours vivante et je l'ai eue au téléphone. C'est elle qui est représentée sur ce tableau avec sa fille aînée, Geneviève. Elle est la veuve du général Amadou Fall, qui fut mis aux arrêts et assigné à résidence à Gorée, après le coup d'état avorté de 1962 contre Senghor. Cela nous rappelle incidemment que Gorée a servi de « prison politique » jusque dans les années 80.

45. On trouve aussi des liens avec la littérature. Vous connaissez bien sur le roman de Bernardin de St-Pierre « Paul et Virginie ». Et bien il est inspiré d'un fait réel. Avant de sombrer en 1744 au large de la Réunion, le Saint-Géran, qui transportait l'héroïne, avait fait sa dernière escale à Gorée où il y avait d'ailleurs chargé quelques esclaves.

46. Quand on parle des grands hommes de Gorée, on parle du chevalier de Boufflers (qui n'y a pourtant séjourné que 16 mois), on parle éventuellement de Léopold Panet, qui était un métis, qui fut le premier explorateur de la Mauritanie et qui est considéré comme l'un des premiers écrivains sénégalais (et qui a donné son nom à l'école communale de Gorée).

47. On parle éventuellement de la maison Maurel & Prom, du nom de deux jeunes cousins, commerçants bordelais, qui se sont établis à Gorée en 1822, ont fondé des familles métisses et sont devenus des négociants très prospères. Au passage, ils se sont surtout enrichis grâce à l'arachide, qui dit arachide dit huile et qui dit huile dit pétrole. Maurel & Prom est aujourd'hui l'une des plus grosses compagnie mondiale dans le pétrole.

48. Et l'on parle évidemment de Blaise Diagne, qui est considéré comme le premier député noir à l'assemblée française. En fait, il n'est ni le premier député, ni le premier noir. Avant lui, il y a eu Durand Valantin, un autre Goréen métisse qui fut député à partir de l'abolition de l'esclavage en 1848 (quoique celui-là fut plutôt Saint-Louisien, même si sa mère était Goréenne).

49. Mais avant lui encore, il y eut Jean-Baptiste Bellay, qui fut le premier Noir membre de la Convention en 1794, où il représenta Saint-Domingue (Haïti). On possède un beau portrait de lui accoudé sur le buste de l'abbé Raynal peint par Girodet. Lui même indique qu'il est né à Gorée et la légende précise qu'il serait né esclave en 1747 puis emmené à Saint-Domingue. En 1802, il a combattu pour contrer la prise de pouvoir de Toussaint-Louverture.

50. Puisque l'on parle de Boufflers justement. On dit que malgré ses nombreuses conquêtes féminines, il n'eut aucune descendance au Sénégal. Vraiment ? Pourtant, lorsque l'on lit le TF de cette maison au centre de la photographie (à côté de la Maison des esclaves) je lis qu'elle a appartenu à une certaine Amélie Anne Degrigny... de Boufflers, la fille d'un commissaire de la marine. J'étudie sa généalogie et je vois qu'elle a été autorisée, par jugement, à accoler de Boufflers à son nom. Et je constate également qu'elle a donné le prénom de Stanislas à l'un de ses enfants (Stanislas, comme le chevalier). Et je vois que sa tante a fait la même chose. Et je constate que toutes deux descendent d'une même signare, Marianne Dumay, qui est certainement la bâtisseuse de cette maison dans les années 1780. Marianne Dumay, la même à qui le gouverneur Blanchot avait demandé à sa mort de s'occuper des biens de son épouse indigène « à la mode du pays » Marie Coumba Guèye. Blanchot, il faut le rappeler était un proche de Boufflers auquel il a succédé. Et cette Dumay ne serait elle pas plutôt Doumet, du nom du major de Gorée qui y était affecté avant Boufflers ? On voit comment la simple lecture d'un TF nous entraîne loin dans l'histoire, à la découverte d'une aristocratie mulâtre, au-dessus de la bourgeoisie signare habituelle. Ils étaient issus du commandement de Gorée et se mariaient entre eux.

51. On peut même trouver un lien avec l'histoire célèbre des Révoltés du Bounty, puisque le méchant commandant de ce navire, William Bligh, contre lequel son équipage se révolta a fait escale en 1809 à Gorée, où il a assisté à une messe dans la maison d'Annacolas Pépin, devenue par la suite la fameuse Maison des esclaves.

52. Une autre histoire de bateau liée à Gorée : c'est à Gorée que finirent par arriver les rescapés du naufrage de la Méduse en 1816, qui eut un retentissement mondial, principalement à cause des cas d'anthropophagie qui s'y déroulèrent, mais aussi à cause du tableau qu'en fit Géricault, qui lui-même fit scandale. On pourrait en parler pendant des heures. Certains des rescapés de cette expédition se sont établis au Sénégal et y ont fondé des familles métisses.

53. 54. On peut évoquer aussi le Tacoma, cette bouée que la chaloupe contourne avant d'arriver à Gorée. Elle marque l'emplacement de l'épave d'un cargo danois du même nom, coulé à cet emplacement lors de la bataille de Dakar en 1940. Touché par un obus dans le port de Dakar, sa cargaison d'huile de palme dégageait une fumée importante et il a été remorqué jusqu'à cet emplacement pour ne pas mettre en danger les autres navires. Bataille de Dakar des Français pétainistes contre les forces alliées, dont on pourrait également longuement parler puisque Gorée y a pris une part très active.

55. Et pourquoi ne pas évoquer aussi le patrimoine immatériel de Gorée ? Je viens de lire un manuscrit écrit au début des années 30 par un métis goréen, dans lequel un chapitre traite des légendes et des superstitions colportées par les vieilles femmes qui disent que « le jour appartient à l'homme et la nuit aux génies ». Et croyez-moi, il y en a :

- par exemple, Mame Couma Castel, le génie protecteur de l'île, mais pas seulement.
- des statues de l'église qui prennent vie la nuit, chantent et font revenir les morts
- d'un cheval à trois pattes qui fait le tour de l'île au galop et tamponne tout ce qu'il rencontre
- d'une automobile qui passe à vive allure
- d'un canon à la pointe nord qui demande du tabac à tous ceux qui se promènent après minuit
- d'un mur de sable qui se déplace
- de petits nains qui vous hypnotisent et vous conduisent derrière le Castel
- des pénates bons ou méchants qui réveillent ou qui tuent dans les cours des maisons.

Les superstitions aussi sont légion :

- on ne doit pas éclairer une cour la nuit, ni laisser ouverte une chambre éclairée
- On ne doit pas siffler après 10h au risque d'avoir la bouche déformée, ni se retourner dans la rue en marchant.
- Ne pas se coucher avec ses souliers
- Ne pas éveiller quelqu'un qui dort en le faisant tomber, ce qui pourrait déclencher un incendie.
- Ne pas verser de l'eau chaude au sol car les morts y reposent
- Il faut en revanche verser au sol quelques gouttes de vin avant de boire pour les abreuver et, à la veille de la Toussaint, laisser des aliments dans des marmites placées devant les portes...

56. Voici la danse dite du « faux lion » à Gorée représentée par l'abbé Boilat en 1843.

57. Le temps manque pour vous parler encore de beaucoup d'autres « secrets » de l'île.

58. des projets de fortifications d'Adanson

59. des détails architecturaux

60. des bâtiments disparus

61. des noms des différentes chaloupes

62. du projet de digue pour relier Dakar en 1940

63. de son rôle dans la bataille de Dakar en 1940

64. des bâtiments détruits pendant cette bataille, justement

65. des débuts de la photographie au Sénégal, avec, par exemple, cette vue exceptionnelle de 1865 qui représente le même bâtiment que nous avons vu sur l'image précédente.

66. La destruction des bâtiments m'amène à évoquer l'une de mes autres passions, la préservation du patrimoine bâti.

## 67. En résumé

68. En conclusion de cette « promenade » dans le temps, vous aurez compris mon propos : l'histoire de Gorée, ce n'est pas seulement l'histoire de l'esclavage, la « maison des esclaves » et la « porte du voyage sans retour ».

69. Certes Gorée est un symbole de l'esclavage, mais Gorée ce n'est pas que l'esclavage. C'est bien plus que cela et je plaide donc pour un **enrichissement de la dimension symbolique de l'île de Gorée**. J'estime que la véritable histoire de Gorée dans toutes ses dimensions reste à écrire.

70. J'aime également rappeler que cet amour de l'histoire de Gorée et du patrimoine que je partage n'est pas innée, qu'elle s'acquiert, qu'elle s'enseigne même. C'est la raison pour laquelle, à mon modeste niveau, je fais tout pour faire connaître notre patrimoine et notre histoire au plus grand nombre :

- avec des ouvrages publiés (Trésors de l'Iconographie du Sénégal Colonial) et d'autres en préparation (Nos Ancêtres les Signares)
- avec des expositions (sur les portraits d'ancêtres, sur l'abbé Boilat)
- avec un site Internet (Sénégalmetis.com)
- avec une page Facebook, également appelée Sénégalmetis, que j'alimente chaque jour depuis 4 ans par un nouveau sujet sur l'histoire du Sénégal

71. En résumé : l'histoire de Gorée n'est pas uniforme, elle est riche et subtile et nuancée

72. Merci pour votre attention.

## Le Projet du Mémorial Acte de la Guadeloupe,

Thierry L'Etang, directeur scientifique

Le projet du Mémorial ACTe, centre *d'interprétation* caribéen d'expressions et de mémoires de la traite et de l'esclavage répond à la volonté du conseil régional de la Guadeloupe de participer à la création d'une mémoire collective et de ce fait d'éduquer et d'encourager à la recherche sur la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions.

Le Mémorial ACTe se veut être un lieu international d'expositions permanentes et temporaires, d'expressions artistiques et culturelles, d'enseignement, de recherches, de colloques et de conférences sur les thématiques de l'esclavage et de l'art contemporain à destination du grand public, des chercheurs et du monde de l'éducation.

Le projet se veut ancré sur la mémoire de la traite et de l'esclavage et tourné sur les expressions qui en sont nées et qui en naissent aujourd'hui. C'est avant tout un lieu de promotion d'un nouvel humanisme et d'entente entre les peuples, les nations, les cultures.

---

Thierry L'Etang est anthropologue de formation, spécialisé en anthropologie religieuse et sociale de l'aire culturelle afro-caribéenne. Enseignant et chercheur, il a également participé à plusieurs expositions relatives aux civilisations amérindiennes et aux questions de l'esclavage, de la traite et des abolitions.

Il dirige actuellement le projet scientifique du Mémorial ACTe de la Guadeloupe.

E-mail : [thierry.letang@cr-guadeloupe.fr](mailto:thierry.letang@cr-guadeloupe.fr)

## Réparation et réconciliation : les voies du droit

Vincent Négri, chercheur au CNRS

Réparation : le mot est lancé comme une incantation, au pire comme un slogan.

Mais au-delà de cette expression vive, ce terme renvoie à l'idée d'un dommage subi et dessine deux trajectoires distinctes : rétablir une situation antérieure qui a été altérée ; compenser un préjudice qui ne peut être réparé par le rétablissement des droits antérieurs.

Dans la première acception, la réparation est quantifiée par le rétablissement des droits de la victime ; cette dernière est rétablie dans la situation où elle serait si le dommage n'avait pas eu lieu. Dans cette voie, il pourrait être déduit que le préjudice causé par l'esclavage a cessé avec l'abolition de l'esclavage. Ainsi le chapitre de la réparation serait clos. Il aurait suffi de défaire l'histoire. Une semblable démarche est parfois envisagée pour la colonisation qui, dans le discours, prolonge parfois l'esclavage. Cette approche clinique de la réparation évite d'aborder des questions éthiques que soulève en revanche l'idée de compensation

Sur le second versant, la compensation investit la morale ou l'éthique. Il ne s'agit plus de défaire l'histoire, mais de l'assumer en reconnaissant le préjudice et ses conséquences ou prolongements. La compensation projette alors le passé dans le présent. Ce ne sont ni les victimes de l'esclavage, ni les protagonistes de l'esclavagisme qui peuvent agir ; ils sont morts depuis longtemps. Sur le terrain du droit, la qualification de l'esclavage comme crime contre l'humanité opère cette projection du passé dans le présent. Mais une telle qualification relève de l'incantation et du slogan. La portée juridique est proche du néant.

Pour autant, le droit n'ignore pas la question de la réparation. Toutefois, la responsabilité ne se confond pas avec la culpabilité et les générations futures ne sont pas juridiquement débitrices des crimes commis dans le passé. A ce titre, les processus institutionnels et juridiques mis en œuvre à l'issue d'une domination coloniale ou d'un régime de ségrégation raciale, pour sceller une unité retrouvée, peuvent inspirer les voies du droit, entre réparation et réconciliation.

---

Vincent Négri, docteur en droit public, est actuellement chercheur au CNRS et membre du groupe de recherches internationales sur le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art.

E-mail : [vincent.negri@orange.fr](mailto:vincent.negri@orange.fr)

## De la connaissance à la reconnaissance : *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*

Myriame Morel-Deledalle (conservateur du patrimoine)

En janvier 2004, le Premier Ministre de la République Française promulguait par décret la création d'un Comité pour la Mémoire de l'Esclavage (CPME), dont les missions étaient de proposer des mesures dans le domaine de la mémoire, de l'enseignement et de la recherche en lien avec la question de l'Esclavage.

Un décret de 2009 élargissait ses missions aux questions d'Histoire : Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage. (CNMPE).

Il était également chargé de proposer une date pour la commémoration nationale de l'esclavage, c'est aujourd'hui chose faite (Journée du 10 Mai).

En lien avec le Ministère de la Culture, ce Comité fut très tôt chargé d'établir un inventaire des sources archivistiques et muséographiques des œuvres et documents relatifs à la traite négrière, à l'esclavage et à leurs abolitions.

Le comité, piloté par Françoise Mariani-Ducray, Françoise Vergès et Christiane Falgayrettes-Leveau, a mis en place un groupe de travail chargé de la recherche et de l'inventaire de ces documents, l'ensemble ayant abouti à la publication d'un « Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions » (La Documentation française, 2007).

---

Myriame Morel-Deledalle est historienne et conservateur du patrimoine: de 1983 à 2007, elle a dirigé le musée d'Histoire de Marseille, puis de 2007 à 2010 le Département Culture de l'Université Senghor au service du développement africain, Alexandrie, Egypte.

Elle est actuellement conservateur au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), Marseille et depuis 2013, présidente du Comité international de l'ICOM pour les collections d'archéologie et d'histoire (ICMAH).

MuCEM- Esplanade du J4  
CS 10351  
13213 Marseille Cedex 02- France  
[Myriame.deledalle@gmail.com](mailto:Myriame.deledalle@gmail.com)  
[Myriame.morel@mucem.org](mailto:Myriame.morel@mucem.org)  
Tel : + 33 (0)4 84 35 14 43  
Mobile :+33 (0)6 85 73 26 66

# La Traite et la Route des esclaves.

## Sites historiques, archéologiques et mémoriaux

### Introduction

Abdoulaye Camara (chercheur à l'IFAN, Dakar, Sénégal)

#### Résumé

Créé à Thessalonique en septembre 1997, le groupe de travail sur la traite des Noirs du Comité International des Musées d'Archéologie et d'Histoire (ICMAH) s'est intéressé à l'étude d'un trafic qui s'est déroulé dans le monde durant des siècles, et qui a déplacé, à travers des routes terrestres et maritimes, des millions d'Africains. Suite à la découverte des territoires d'Amérique, et ensuite leur exploitation, la fourniture des esclaves aux colons entraîne la déportation de main-d'œuvre d'Afrique en Amérique au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'histoire de la traite atlantique ou triangulaire est une histoire commune à trois continents : l'Europe avec ses ports négriers, l'Afrique avec ses comptoirs de traite et l'Amérique avec ses territoires à mettre en valeur.

Cette histoire a laissé des traces matérielles et immatérielles, un patrimoine divers (sources, récits, documents iconographiques et d'archives, biens mobiliers ou immobiliers, lieux historiques ou de mémoire) qui tracent une route, celle de l'esclave ; des traces qui nous invitent au souvenir.

Le projet de notre groupe de travail, en mettant en contact divers partenaires, offre le cadre à une discussion sur les aspects historiques de la route des esclaves et nous donne l'occasion de débattre sur les héritages, leur transmission et leur sauvegarde.

La participation à la rencontre de l'ICMAH à Marseille des chercheurs des trois continents permet un partage d'expériences sur la recherche et l'enseignement de la traite négrière, sa présentation muséographique... une connaissance et reconnaissance pour mettre fin au silence qui continue d'entourer la traite négrière dans différentes régions du monde.

#### Abstract

Created in Thessaloniki in September 1997, the working group on the slave of the International Committee of Archeology and History Museums ( ICMAH ) was interested in the study of the traffic that for centuries has moved millions of Africans through land and sea routes. Following the discovery, then the exploitation, of the American territories, the supply of slaves to the colonies resulted in considerable African labor deportation to the Americas in the seventeenth century.

The history of the Atlantic slave or triangle trade unites the history of three continents: Europe with its slave ports, Africa with its trading posts and America with its territories to be developed.

This history has left tangible and intangible traces, a diverse heritage (sources, accounts , iconographic documents and archives , movable or immovable property , historic sites or memory ) which trace a route, that of the slave; signs that invite us to remember. The project of our working group , by contacting various partners, provides the framework for a discussion on the historical aspects of the

Slave Route and gives us the opportunity to debate inheritances, their transmission and their preservation.

Participation in the meeting in Marseille ICMAH researchers from three continents will permit the sharing of experiences on research and teaching of the slave trade, its museum presentation ... the knowledge and recognition to end the silence which continues to surround the slave trade in different regions of the world.

## Introduction

En mars 1994, le Comité International des Musées d'Archéologie et d'Histoire (ICMAH) a organisé sa rencontre au Sénégal. Les nombreux participants y ont apprécié les communications présentées dans l'île de Gorée sur la traite négrière, notamment celles qui ont porté sur la Traite à Gorée, Nantes et Liverpool.

En septembre 1997, l'Assemblée générale de l'ICMAH, réunie à Thessalonique, a procédé à la création d'un groupe de travail sur la *traite des Noirs*, trois ans après la mise en place par l'UNESCO du projet de « la Route de l'esclave ». Ce projet lancé à Ouidah, au Bénin, en 1994, avait comme objectifs de mettre fin au silence qui continuait d'entourer la traite négrière et de souligner les interactions entre les peuples d'Europe, d'Afrique, des Amériques et des Caraïbes. Ce projet de l'UNESCO cadrerait parfaitement avec le caractère international de notre Comité international, l'ICMAH.

L'intérêt suscité par la création du groupe de travail a donné l'occasion à certains de nos membres de présenter les résultats de leurs travaux dans les ateliers organisés lors des assemblées générales de l'ICOM comme celles de Barcelone (2001) ou du Brésil (2013), ou lors des réunions annuelles de l'ICMAH (Mexico, en septembre 1999 ; Tunis, en octobre 2000 ; Martinique<sup>104</sup>, 2003 ; Rio, 2013)

## La traite, une histoire sur plusieurs continents

Au XV<sup>e</sup> siècle, les navigateurs portugais descendent sous l'impulsion de l'infant Dom Henrique le Navigateur (1394-1460) le long de la côte africaine, grâce à leur caravelle, voilier robuste tenant bien la haute mer et dont le gréement permet de naviguer contre le vent, et grâce au gouvernail à charnière, de la boussole et des armes à feu. De 1440 à 1444, les navigateurs portugais profitent des escales sur les côtes, dans la région d'Arguin (actuelle Mauritanie), pour capturer et emmener en Europe des Africains destinés à la vente. Le 8 août 1444, sous le regard de l'Infant Dom Henrique, a lieu la première grande vente publique de 240 esclaves à Lagos, un port situé près de la pointe de Saint-Vicente, à l'extrême sud du Portugal (Zurara, 1960).

Pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la principale destination des esclaves est l'Europe, en particulier le Portugal et l'Espagne ; les Africains introduits sont essentiellement employés comme domestiques ou artisans... Avec la découverte des territoires d'Amérique, et ensuite leur exploitation, fournir des esclaves aux colons devient indispensable et se révèle rentable. C'est ainsi que se développe la déportation de main-d'œuvre d'Afrique en Amérique au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

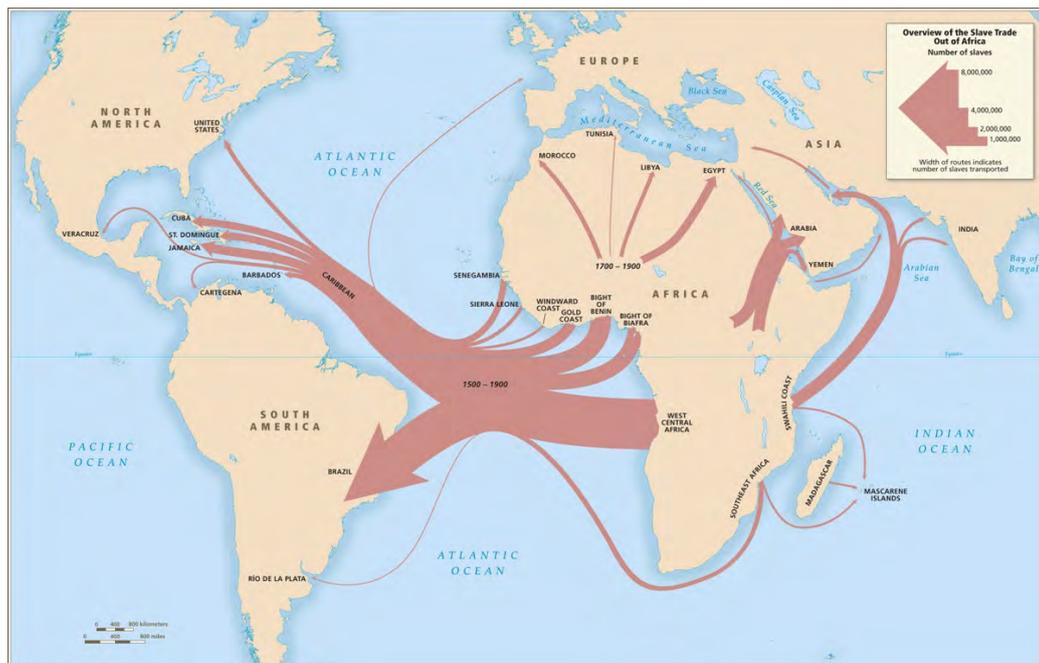
Après les Portugais, les Néerlandais se mettent à pratiquer ce trafic lorsqu'ils fondent leurs comptoirs des Guyanes et des Antilles. L'occupation de quelques îles des Antilles à partir de 1625 par les Français<sup>105</sup>, et les Anglais qui s'installent à la Jamaïque en 1655 ont pour conséquence la nécessité de

---

<sup>104</sup>La rencontre de l'ICMAH en Martinique a été un grand succès en raison du nombre et de la qualité des communications sur le thème de « Musées et métissage ». Malheureusement les actes de ce colloque n'ont pas été publiés.

<sup>105</sup>Sous le règne de Louis XV, la France est installée au Canada, dans les Antilles, en Guyane, au Sénégal à Saint-Louis, Gorée et Rufisque, dans l'Océan indien à Fort-Dauphin (Madagascar), dans l'île de France et l'île Bourbon.

disposer d'une main d'œuvre africaine pour la culture de produits poussant sous le climat tropical américain (canne à sucre, café, cacao, coton, riz, tabac, indigo) et donnent ainsi une place importante à la traite. L'histoire de la traite atlantique ou triangulaire qui en résulte est donc une histoire commune à trois continents : l'Europe avec ses ports négriers, l'Afrique avec ses comptoirs de traite et l'Amérique avec ses territoires à mettre en valeur.



Carte 1 : Vue d'ensemble de la traite des esclaves hors Afrique, 1500-1900. David Eltis and David Richardson, Atlas de la traite transatlantique des esclaves (New Haven, 2010). Source UNESCO : <http://www.un.org/fr/events/africandescentdecade/slavetrade.shtml>

## Lieux de mémoire

Durant plusieurs siècles, des êtres humains sont assimilés à des marchandises. Ainsi, le Code noir<sup>106</sup>, promulgué en France en 1685, est une négation du respect de l'homme, qui définit l'esclave dans son article 44 comme un bien meuble<sup>107</sup>, celui-ci pouvant être transporté et vendu. Des traces et des lieux de mémoire de cette histoire de la traite et de l'esclavage existent dans les trois continents. Ils invitent au souvenir et au refus de l'oubli, par leur paysage, leur rivage, leur architecture, leur place, leurs routes clandestines de la liberté<sup>108</sup>, leurs plantations, ou simplement par de simples monuments comme des

<sup>106</sup> Le Code noir est un ensemble de textes juridiques réglant la vie des [esclaves noirs](#) dans les îles françaises, sauf la colonie du [Canada](#), où l'esclavage moins développé concernait principalement les Amérindiens. Aux [États-Unis](#), en 1806, il a inspiré le « Code noir de Louisiane ».

<sup>107</sup> Article 44. Déclarons les esclaves être meubles, et comme tels, entrer dans la communauté ; n'avoir point de fuite par hypothèque ; se partager également entre les cohéritiers, sans préciput et droit d'aînesse ; n'être sujet au douaire coutumier, au retrait féodal et lignager, aux seigneuriaux et féodaux, aux formalités des décrets, ni au retranchement des quatre quints en cas de disposition, à cause de mort, et testamentaire.

<sup>108</sup> Parmi ces routes, le Chemin de fer clandestin (*Underground Railroad*) a été utilisé par les [esclaves noirs américains](#) pour se réfugier au-delà de la [ligne Mason-Dixon](#) (ligne de démarcation entre les États abolitionnistes du Nord et les États esclavagistes du Sud) et jusqu'au [Canada](#) avec l'aide

portes (porte du non retour à Gorée ou à Ouidah), des arbres (Togo, Nigeria, Bénin, ...) qui commémorent des faits, des départs, des résistances, ou qui rappellent le souvenir des hommes et des femmes qui se sont illustrés d'une manière ou d'une autre à cette histoire



(Fig. 1 : Porte du non retour de la Maison des esclaves à Gorée au Sénégal).

En 1994, à Ouidah au Bénin, démarre le projet UNESCO de la Route de l'esclave par la tenue d'un colloque scientifique international qui définit les objectifs par la nécessité de briser les obstacles à « la compréhension mutuelle » et à la « réconciliation internationale » sur la plus grande tragédie de l'histoire de l'humanité « par sa durée et son ampleur », de mettre en lumière les transformations globales et les interactions culturelles entre les peuples que cette tragédie a pu générer, de favoriser la réflexion sur le pluralisme culturel, la construction de nouvelles identités et citoyennetés et sur le dialogue interculturel.

---

des [abolitionnistes](#). Des milliers d'esclaves se sont échappés grâce au *Railroad vers l'Amérique du Nord britannique*, où l'esclavage est interdit, et où une longue frontière offre de nombreux points d'accès.



Fig. 2 : Mémorial de Gorée. Monument pour resserrer les liens entre les Noirs d'Afrique et la diaspora

Les actions menées dans le cadre de ce projet, ou en conformité avec les idées du projet, ont permis quelques actions très médiatisées sur le plan international :

- l'organisation de colloques, séminaires, festivals, expositions autour des thématiques du projet,
- la réalisation de films documentaires, la collecte de données sur la tradition orale, l'élaboration de matériel pédagogique et d'information, l'exploitation des archives de la traite,
- les journées commémoratives comme la Journée internationale du souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique (25 mars), la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition<sup>109</sup> (23 août), la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage (2 décembre), qui nous invitent à reconnaître les souffrances et l'humiliation subies par des millions d'hommes et de femmes,
- la célébration de l'Année internationale de la commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition (2004),
- la promotion des musées de l'esclavage,
- et enfin, l'inventaire des sites et lieux de mémoire.

---

<sup>109</sup> Cette journée a été initiée par l'UNESCO en 1998, en souvenir du soulèvement d'esclaves à Saint-Domingue, dans la nuit du 22 au 23 août 1791 ; une révolte qui a fortement influencé le processus d'abolition de la traite négrière dans l'ensemble des colonies européennes.



Fig. 3 : Statue symbolisant la libération des esclaves à Gorée (Sénégal)

Cette reconnaissance des lieux a permis, pour certains endroits, le développement d'un «tourisme de mémoire» encouragé par le projet de la « Route de l'esclave ». En Afrique de l'Ouest, ce tourisme de mémoire attire des millions d'Africains de la diaspora en pèlerinage à Gorée au Sénégal, El Mina au Ghana, Ouidah au Bénin, où des monuments sont disponibles pour le recueillement.

Ana Lucia Araujo (2009) s'interroge sur les différents points d'ancrage de la mémoire à Ouidah (la place des Enchères, l'arbre de l'Oubli, la case Zomai, le mémorial de Zoungbodji, l'arbre de Retour, la Porte du Non Retour), de leur valeur et de leur participation dans la construction de la mémoire collective. L'intégration de ces lieux sur la route de l'esclave montre, selon elle, que le matériel et l'immatériel sont indissociables dans la perception africaine du patrimoine, qu'il ne faut ni les séparer, ni les mettre en opposition. Cette étroite interaction, « l'un se construisant par rapport à l'autre », cadre bien avec les recommandations de l'ICOMOS, dans sa Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit des lieux<sup>110</sup> de 2008.

Dans les trois continents, des expositions d'abord, ensuite des monuments commémoratifs, permettent aux villes anciennement liées à la traite de revisiter les aspects de cette histoire pour leur

<sup>110</sup> Celle-ci définit l'esprit du lieu «comme l'ensemble des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), physiques et spirituels, qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu.

public, d'assumer leur passé et de développer de nouveaux échanges avec des villes qui partagent cette même histoire<sup>111</sup>.

## Musées, recherche et partenariat

Le groupe de travail de l'ICMAH souhaite développer un partenariat entre les musées d'archéologie et d'histoire, les institutions publiques ou privées, les collectivités ou les individus permettant de développer, à travers le monde, des échanges, des études, ou des expositions (CAMARA, 2001).

Dans cette recherche de documents, de nombreux pays sont concernés : des pays européens, africains, américains, asiatiques, aussi bien ceux situés sur la côte et ayant eu des contacts avec les premiers navigateurs européens ainsi que ceux qui ont subi les guerres et les razzias (qui ont alimenté la Traite).

Dans les archives, les bibliothèques, les musées des différents pays de l'Europe et d'Amérique se trouvent de nombreuses sources variées comme des cartes, des mémoires de navigateurs, des rapports, des illustrations représentant l'Afrique pendant les XV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle (CAMARA, 1994). En Afrique, les sources se rapportent particulièrement aux régions côtières des états africains d'aujourd'hui, et sont produites par des navigateurs, des voyageurs, des négociants et des agents des compagnies commerciales. Ces auteurs ont enregistré leurs propres observations ainsi que les renseignements qu'ils ont obtenus auprès des Africains. C'est ainsi que dans les manuscrits, publiés ou conservés dans des archives, sont contenues les premières « Relations de découverte » des côtes africaines ou américaines, des cités, des royaumes, des coutumes et genres de vie, du monde vivant, des mines et gisements de différents matériaux (or, argent, cuivre, cristal, sel,...), de toutes les choses exotiques et inconnues d'Europe. Ces informations sont d'autant plus importantes lorsque le récit repose sur une expérience vécue, et personnelle.

## Quelques expériences vécues au Sénégal au XVIII<sup>e</sup> siècle

Les lettres du Chevalier de Boufflers, gouverneur du Sénégal et de la colonie de Gorée, à la Comtesse Eléonore de Sabran, en 1786 et 1787, donnent des informations :

- sur la traite et l'hygiène au Sénégal sous les tropiques<sup>112</sup> (lettre du 9 juin 1786 : ...  *dans ce temps-ci l'air du Sénégal est le pire de tous. Imagine que nous sentons de nos chambres, et surtout de la mienne, les exhalaisons des cadavres des captifs qui meurent par douzaines dans leurs cachots, et que les marchands, par économie, font jeter à l'eau avec des boulets aux pieds. Les boulets se détachent à la longue, et les corps flottent entre deux eaux et vont s'arrêter sur le rivage, dans des endroits où on ne peut souvent pas arriver à pied ni en bateau. Ils restent entre les mangliers et y pourrissent à leur aise. Nous faisons des règlements pour parer à cela, mais l'infection qui règne actuellement nous montre qu'ils ne sont pas suivis* (Boufflers, 1998 : 148-149).

---

<sup>111</sup> Pour les expositions, citons « Les Anneaux de la Mémoire » à Nantes (1992-1994), la « *Transatlantic Slavery Gallery* » à Liverpool (1994), la « *Captive Passage : The Transatlantic Slave Trade and Making of the Americas* » en Virginie, aux Etats-Unis (2002), ...

<sup>112</sup> BOUFFLERS de C. : *Lettres d'Afrique à Madame de Sabran, Babel*, 1998, 458 p.

- Sur l'ennui (lettre du 21 août 1787) des Européens qui respectent l'interdiction qui leur est faite de faire venir des femmes dans les comptoirs : *Mais les femmes nous manquent, et à moi surtout, car la mienne vaut un peu mieux que toutes les autres, et, faute de femmes, on mange, on boit, on joue, on se bat, on se hait, on se déchire. C'est là ce qui arrive ici et c'est au célibat que je me prends, car on ne peut pas compter pour des femmes ces figures noires, auxquelles on porte ici ce qui ne serait dû qu'aux blanches. Nous n'en sommes pas moins livrés à nous-mêmes, comme un infâme couvent de moines*<sup>113</sup>... (Boufflers, 1998 : 345). Ces propos doivent être pris avec réserve.

- Sur le charme des métisses, le Révérend John Lindsay qui a accompagné des militaires quelques années plus tôt (1758) note sur les signares : « ... elles sont belles dans une mesure étonnante, et ont des traits très fins, sont très agréables, et très polies dans leurs conversations et leurs manières ; et dans leurs attentions à la propreté et la manière de s'habiller (dont nous avons des idées assez bizarres à cause de la paresse bestiale des esclaves). Elles surpassent les femmes européennes à tous les égards ».

- Sur le séjour des esclaves de traite à Gorée, Pruneau de Pommegorge, ancien conseiller au Conseil souverain de Sénégal, dit que l'usage dans cette île est, qu'à mesure que l'on traite des captifs, de quelque nation qu'ils soient, on les met au collard deux à deux, en attendant qu'on ait occasion de les embarquer. Ce collard est une chaîne de fer de cinq à six pieds de long. On tient à un des bouts un collier de fer plat, et qui s'ajuste autour du col. Il se ferme et se goupille de manière que ces captifs ne peuvent l'ouvrir sans outils ; on a grand soin de n'en point laisser à leur disposition. En cet état, libres de leurs bras et de leurs jambes, ils sont conduits au travail, par un, deux, ou trois maîtres de langue, suivant la quantité qu'ils sont ; on les occupe souvent à casser des roches pour bâtir, à les transporter d'un lieu à l'autre, ou à lever des terres, rouler des barriques d'eau, décharger les canots, les chaloupes ; le soir, revenus du travail, après leur repas, on les enferme dans une captivité située dans la cour du fort. (Pommegorge, 1789 : 103-104). Ces dures conditions de séjour et la perspective d'un voyage sans retour sont à l'origine de mouvement de révoltes comme celle étouffer dans l'œuf : « Les cinq cents captifs, dont j'ai parlé haut, abhorrant la captivité, plus tous les autres peuples leurs voisins, après avoir pris connaissance du fort et de l'île, y complotèrent une révolte, formée avec intelligence, très bien tramée, et qui ne pouvait manquer de réussir, sans un jeune enfant, de onze à douze ans, qu'on avait mis à la captivité fers aux pieds, pour le punir de quelques petits vols qu'il avait faits... » (Pommegorge, 1789 : 104-105).

Une partie considérable de ces documents<sup>114</sup>, essentiels pour documenter l'histoire de la traite, est à peu près inconnue des chercheurs africains pour des raisons multiples : inaccessibilité, dispersion dans des collections publiques ou privées à l'étranger, difficultés linguistiques (langue ancienne étrangère). Pour les chercheurs africains d'aujourd'hui, les informations que ces documents contiennent bien que modifiées par le "regard" européen d'autrefois, constituent une source importante pour l'histoire des États et nations africains passés et modernes. Souvent ces documents confirment des faits et des événements connus par d'autres sources (archéologiques ou de la tradition orale). Dans la « Description de la Serra Leoa et des rios de Guiné du Cabo Verde (1625) », André Donelha, Capverdien, né dans l'île de Santiago, entre 1550 et 1560, livre des notes prises lors de nombreux séjours sur la côte sénégalaise, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>113</sup> Selon la tradition, le Gouverneur n'était aucunement dérangé par le charme et la couleur des métisses goréennes (appelées *signares*), dont l'une, Anne Pépin, était sa maîtresse.

<sup>114</sup> Je remercie mon ami Xavier Ricou, ici présent pour sa collecte passionnée des archives du passé et vous donne le lien de son site que je vous invite à visiter : <http://www.senegalmetis.com/Senegalmetis/Accueil.html>

Il rapporte que sur les rives du *rio Sanaga* (fleuve Sénégal) se pratiquait un grand trafic d'or, de cire, d'ivoire, de cuirs de divers animaux... Partant de ce fleuve vers le sud, s'étend le royaume des *Jalofos* (Wolofs ou Oualof) dont le roi s'intitule le *Grão Jalof*. Ce royaume, *grand et puissant*, dispose d'une armée composée d'*habiles cavaliers* et d'*hommes à pied*. Et que ces *Jalofos* bien que païens, vivent avec des Juifs portugais, des Portugais chrétiens, des Français, venant tous en aventuriers, pour faire du commerce. Mais ils ne tolèrent pas qu'il y ait de disputes sur le point de savoir quelle religion est la meilleure... (Donelha : 129)

Bien des documents d'un grand intérêt sont encore conservés dans plusieurs établissements publics en Europe, ainsi que des rapports manuscrits sur les us et coutumes, les usages commerciaux, les cultes, l'organisation sociale et les développements politiques. Les cartes et les plans anciens représentent à eux seuls une catégorie spéciale; car des centaines de cartes manuscrites de l'Afrique à l'usage de la navigation et du commerce ont été réalisées, permettent de rendre compte aujourd'hui des changements aussi bien naturels qu'humains du paysage côtier pendant plus de trois siècles. Pour ces catégories de documents, le lien du site de Jerome S. Handler and Michael L. Tuite Jr : <http://hitchcock.itc.virginia.edu/Slavery/index.php> présente des milliers d'images sur la traite transatlantique donnant une idée sur l'importance de l'iconographie produite et illustrant les trois continents.

### **Encourager la recherche sur l'histoire de la traite : Vers la constitution d'une base de données partagée des acteurs de la traite négrière**

Avant de mettre le Cap sur les colonies du Nouveau Monde (Cuba, Jamaïque, Barbade, Guyane, régions brésiliennes, Saint Domingue, Caroline, Virginie, Guadeloupe, ...), les navires affrétés par les nations européennes (portugaise, espagnole, anglaise, française, danoise, suédoise, brandebourgeoise, courlandaise dans la région de Lettonie, oostendaise...) trafiquent le long des côtes et dans les comptoirs africains: Saint-Louis, Gorée, Albreda, Cachéo, Bissagos, Freetown, Galinas, Cap de Monte, Grand Bassam, Accra, Ouidah, Lagos, Bony, Cabinda, St Paul de Loanda, St Philippe de Benguela. Les marchandises de traite déchargées des bateaux sont échangées contre des esclaves capturés en majorité dans la savane, à l'intérieur des terres, par des chasseurs d'esclaves et des chefs africains qui ont alimenté leur stock dans les multiples conflits et guerres qui ont secoué le continent. Aujourd'hui les sites côtiers comme ceux des anciens royaumes africains de l'intérieur, objets d'investigations archéologiques et historiques nous livrent des détails particulièrement intéressants sur les biens culturels mobiliers et immobiliers et sur les aspects des traditions culturelles en contact avec la traite atlantique. Il est nécessaire de prendre en compte ces témoins et témoignages où les traces et les séquelles sont encore visibles sur le sol, dans le sous-sol et dans les traditions orales héritées. Différents projets proposent des campagnes de collecte de textes oraux liés à la traite et à l'esclavage, encouragent des études comparatives sur les différents types de textes oraux liés à la traite et à l'esclavage. Cependant, l'établissement d'une coopération entre les diverses institutions intéressées serait primordial.

Parallèlement aux efforts déployés dans beaucoup de pays, pour favoriser la transmission du souvenir par les descendants des anciens esclaves, une archéologie de la traite a vu le jour et se développe d'années en années. L'utilisation de l'archéologie complète grandement les sources de la traite. Les investigations menées livrent des éléments essentiels de cultures matérielles à travers des

objets de la vie quotidienne caractérisant des sites suivant leur statut : comptoirs, établissements fortifiés, villages désertés, cimetières<sup>115</sup>...

Encourager la recherche sur la traite est un devoir de mémoire bien que ce sujet suscite beaucoup d'interrogations sur cette histoire et sur la manière de regarder cette histoire en face:

- sur le nombre d'esclaves embarqués : Ce sont des millions d'esclaves embarqués. Une idée sur l'importance du trafic : Rien que pour le port de Marseille, qui n'est pas un port de l'Atlantique mais de la Méditerranée, on parle de 27149 esclaves embarqués du Sud-Est africain, de la Baie du Bénin, de la Sénégalie pour être débarqués à Saint Domingue, à la Martinique, à Cuba et à la Guadeloupe en grande partie<sup>116</sup> ;

- sur une histoire aux traces multiples (matérielles et immatérielles) qui s'exprime de différentes manières et qualités dans les différentes régions du monde ;

- sur une présentation souvent impartiale du sujet : Comment la présenter, l'enseigner sans être juge et parti ? ou faut-il désigner des coupables ?

- sur la manière et la façon dont les musées (en Afrique et hors d'Afrique) peuvent traiter cette question ;

- enfin, sur la nécessité ou pas, au nom du devoir de mémoire d'exiger des excuses, des repentances et des réparations pour un continent blessé. Cette partie est un débat d'actualité.

## Pour conclure

Ce projet de l'ICMAH, « les musées d'archéologie et d'histoire : la route des esclaves », au-delà des recherches documentaires qui est son objectif, participe à la reconstitution des mémoires de sites qui ont été témoins de souffrances, mais aussi qui ont été le creuset de brassage et de métissage de peuples venus de différents horizons, de cultures et d'intérêts divers.

Les activités de groupe dans le cadre de l'ICOM peuvent être multiples et aussi ambitieuses:

- faciliter les inventaires des documents anciens européens (cartes, registres, etc.) de l'Afrique, de l'arrivée des Européens sur les côtes jusqu'à la conquête coloniale (1434-1850);

- collecter les traditions et encourager les recherches sur les anciens comptoirs, sites de traite et villages désertés d'Afrique, dans les anciennes plantations, mines ou cimetières d'esclaves en Amérique;

- effectuer des reproductions de ces archives à l'usage des institutions scientifiques nationales (archives, bibliothèques, musées);

- mettre à disposition des outils de recherche offrant des documentations originales de la traite, une bibliographie des catalogues, guides, manuscrits, cartes, plans images ou tout matériau produit dans ce cadre;

- travailler sur la constitution d'une banque de données sur un sujet aux multiples aspects.

---

<sup>115</sup> Des chercheurs et des militants afro-américains ont réussi à sauvegarder le cimetière où sont enterrés les Africains qui ont bâti la ville coloniale de New York. Plus de 15000 inhumations entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les fouilles archéologiques ont permis de faire revivre cette mémoire et de donner à L'African Burial Ground de New York le statut de monument national.

<sup>116</sup> La plupart des chercheurs avancent que les chiffres ont une importance limitée car ne tenant pas compte que derrière ce nombre d'embarqués et de débarqués se cache le nombre réel d'esclaves compte tenu des morts occasionnés par les prises du fait des guerres, des famines, et des bouleversements sociaux

Ce dernier projet est certes très ambitieux. Cependant une organisation internationale comme l'ICOM a la possibilité et les capacités de le réaliser. En attendant, l'exploitation de certaines bases nous livre des informations particulièrement intéressantes comme celle de la « Transatlantic Slave Trade Database » qui a recensé quelques 35000 voyages négriers : <http://www.slavevoyages.org/tast/index.faces>.

La réalisation de cet actuel projet de l'ICMAH nécessite un partenariat international permettant de disposer d'un inventaire exhaustif des lieux (sites, institutions...) et des personnes-ressources permettant de développer des actions à travers le monde (échanges, comparaisons, études, expositions). Enfin, une nécessaire coopération pour mettre fin au silence qui continue d'entourer encore la traite négrière dans différentes régions du monde.

## Bibliographie

ARAUJO A. L. : Enjeux politiques de la mémoire de l'esclavage dans l'Atlantique sud. *La reconstruction de la biographie de Francisco Félix de Souza*. Lusotopie XVI (2), Leiden, 2009, pp. 107-131

BOUFFLERS de C. : *Lettres d'Afrique à Madame de Sabran*, Babel, 1998, 458 p.

BOULEGUE J. : *Les Luso-Africains de Sénégambie, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Université de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Département d'Histoire, 1972.

CAMARA A. : *L'Afrique vue de la mer*. Bulletin du Wamp, N°5, 1994, pp.62-62.

CAMARA A.: *Les musées d'archéologie et d'histoire : la route des esclaves*. Cahiers d'étude ICOM/ICMAH, n° 9/2001, pp. 7-9 et *Gérer le changement : le musée face aux défis sociaux et économiques*, Actes de la Conférence générale de l'ICMAH, Barcelone, 2-4 juillet 2001, pp. 153-157

CAMARA A. : *Gorée : Passé, présent et futur* in *Le Patrimoine culturel africain*. Editions Maisonneuve et Larose, 2001, pp. 83-106

CAMARA A. et BENOIST J.R. : *Gorée, Guide de l'île et du Musée historique*, Publication du Musée historique, Dakar avril 1993, 67 pages, 39 fig.

CAMARA A. et BENOIST J.R.: *Histoire de Gorée*, Maisonneuve et Larose, 2003, 155 p.

CENTRO DE ESTUDOS DE CARTOGRAFIA ANTIGUA: *Description de la Serra Leoa et des Rios de Guiné du Cabo Verde (1625)* par André Donelha. Junta de Investigações Científicas do Ultramar, Lisboa, 1977, 377 p.

DELPUECH A., JACOB J-P ; *Archéologie de l'esclavage colonial*, Paris, La Découverte, INRAP, coll. « Recherches », 2014, 272 p.

ELTIS D., BEHRENDT S.D., RICHARDSON D., KLEIN H.S.: *The Trans-Atlantic Slave Trade*. A Database on CD-ROM, Cambridge University Press, 1999 version.

LINDSAY J. : *A voyage to the coast of Africa, in 1758. Containing a succinct account of the expedition to and the taking of the island of Goree, by a squadron commanded by the Honourable Augustus Keppel*, London, S. Paterson, 1759

MONOD Th., TEXEIRA da M.A. et MAUNY R. : *Description de la côte occidentale d'Afrique (Sénégal au Cap de Monte, Archipels)* par Valentim Fernandes (1506-1510), *Centro de Estudos da Guiné Portuguesa*, n° 11, 1951, 226 p.

MORAES de N. I. : *Contribution à l'histoire de la Petite Côte (Sénégal) au XVII<sup>e</sup> siècle*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris 1, 6 vol., 1976,

POMMEGORGE de P.: *Description de la Nigritie*, Amsterdam, 1789, 286 p.

ZURARA de G.E. : *Chronique de Guinée*, Mémoire de l'IFAN, n° 60, 1960, 301 p., 2 cartes.